



Principaux indicateurs économiques

ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE
COMPARATIVE : INDICES
DES PRIX A LA CONSOMMATION
ET A LA PRODUCTION



Principaux indicateurs économiques

ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE
COMPARATIVE : INDICES
DES PRIX A LA CONSOMMATION
ET A LA PRODUCTION

**PRINCIPAUX INDICATEURS
ÉCONOMIQUES**

**ANALYSE MÉTHODOLOGIQUE
COMPARATIVE : INDICES DES PRIX
À LA CONSOMMATION ET DES PRIX
À LA PRODUCTION**

Supplément 2

AVANT-PROPOS

Cette publication compare les méthodologies utilisées pour compiler les indices de prix à la consommation et de prix à la production publiés par l'OCDE pour le compte de ses pays Membres. Elle est la deuxième d'une série de plusieurs publications du même type. La première publication était au sujet des indicateurs de l'industrie, du commerce de détail et de la construction. Une troisième publication, au sujet des indicateurs d'emploi et de chômage, sera éditée vers la fin de 2002. Ces indicateurs concernés sont publiés tous les mois dans la publication de l'OCDE intitulée Principaux indicateurs économiques (PIE).

L'objectif premier de cette publication et de celle qui lui est associée, Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions (publiée en juillet 2000), est de fournir aux utilisateurs des informations méthodologiques sur les indicateurs à court terme publiés dans les PIE. Les analystes ont besoin de ces informations pour utiliser les indicateurs de manière adéquate dans le contexte international. Par ailleurs, ces données permettront aux instituts statistiques nationaux et aux autres organismes chargés de compiler les indicateurs économiques à court terme de comparer leurs méthodologies et sources de données avec celles des autres pays. En outre, cette publication contient également une quantité de l'information significative concernant des recommandations concernant la meilleure pratique pour la compilation des indices de prix à la consommation et de prix à la production. Une telle information sera utile aux pays en cours de créer leurs propres indicateurs ou réviser les indicateurs existants.

La publication associée, Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions, contient des descriptions synthétiques des méthodologies utilisées par les pays individuels (les pays Membres mais aussi les pays non-membres dans le cadre du programme d'activité du Centre pour la coopération avec les non-membres, le CCNM) pour compiler leurs indicateurs économiques à court terme. La présente publication se distingue de cet ouvrage antérieur par le fait qu'elle analyse plus en détail les méthodologies employées par les pays pour compiler les indicateurs économiques à court terme publiés dans les PIE. Cette analyse se concentre sur les problèmes de comparabilité des données, qui sont examinés à la lumière des directives et recommandations internationales relatives aux statistiques publiées par l'OCDE et d'autres organismes internationaux comme la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les informations méthodologiques contenues dans cette publication ne sont pas aussi détaillées que celles fournies par les instituts nationaux qui compilent les indicateurs. Dans la mesure du possible, l'ouvrage s'efforce d'aiguiller l'utilisateur vers des informations méthodologiques plus détaillées, accessibles auprès des organismes nationaux (en particulier lorsqu'il existe des sites Internet). Il n'a pas été possible de traiter l'ensemble des aspects méthodologiques des indicateurs de la totalité des pays de l'OCDE. En fait, un deuxième objectif de cette publication est de mettre en évidence les lacunes majeures qui demeurent dans les informations relatives aux indicateurs de certains pays, afin que les organismes nationaux prennent les mesures nécessaires pour diffuser les informations requises – c'est-à-dire les informations disponibles dans les autres pays Membres.

La comparabilité internationale des données n'est qu'un aspect du problème plus général de la "qualité des données". Compte tenu de l'importance croissante que revêtent les indicateurs à court terme depuis quelques années, l'actualité des données représente une autre dimension importante de la qualité. En particulier, le rôle croissant des marchés des capitaux et des institutions gouvernementales et non gouvernementales qui opèrent sur ces marchés impose aux organismes qui compilent et diffusent les indicateurs de déployer encore plus d'efforts pour fournir ponctuellement et aussi vite que possible après la période de référence des données fiables.

Au cours des dernières années, les instituts statistiques nationaux et les organisations internationales ont consacré beaucoup d'attention à la qualité des données qu'ils compilent et/ou diffusent. Le sens du mot "qualité" est généralement considéré comme allant de soi, de même que la manière dont la "qualité" d'une statistique peut être décrite – que ce soit à l'attention des statisticiens ou, plus important encore, des non spécialistes qui veulent avant tout savoir si une donnée reflète avec exactitude le phénomène qu'elle se propose de mesurer. Différentes méthodes permettent de mesurer la qualité des statistiques. Certaines consistent à identifier un ensemble de mesures quantitatives très spécifiques ; d'autres donnent une description qualitative des méthodologies de collecte et de compilation utilisées. Ces questions et d'autres qui leur sont associées ont été évoquées à l'occasion de nombreuses conférences organisées par des organismes nationaux et internationaux.

La notion apparemment simple de "qualité" recouvre une kyrielle d'aspects et de compromis sur lesquels s'appuient les statistiques compilées par les différents organismes. En raison de la complexité de ces aspects, il est impossible d'adopter une approche unique qui conviendrait à l'ensemble des séries statistiques, l'ensemble des usages faits d'une série spécifique et l'ensemble des utilisateurs des données. L'approche adoptée dans cette publication limite l'angle d'analyse à la comparabilité des données. Cependant, même cette approche restrictive ne va pas sans poser de problèmes : par exemple, quels aspects spécifiques de la collecte et de la compilation des données doit-on comparer entre pays et quelle est l'incidence réelle des différences identifiées au niveau de l'utilisation des données ?

Comme on l'a indiqué plus haut, la comparabilité des séries statistiques publiées dans les PIE est mise en œuvre dans le contexte des "normes" statistiques internationales existantes. Même la définition du terme "norme statistique internationale" est ambiguë. Lors du choix des normes statistiques internationales utilisées dans cette publication, plusieurs questions connexes ont été mises en lumière : les thèmes statistiques pour lesquels les normes internationales sont inexistantes ou obsolètes (dans le cas des indicateurs économiques à court terme) ; le degré de consensus requis pour qu'un ensemble de directives et de recommandations constitue une "norme"; et les termes souvent généraux ou vagues dans lesquels sont exprimées les recommandations contenues dans les normes. Les auteurs sont conscients qu'il n'existe pas de réponse unique à toutes ces questions et insistent sur le caractère préliminaire de leur approche.

Les principaux auteurs de cette publication sont, par ordre alphabétique : Béatrice Du Boÿs, Julien Dupont, Brian Finn et Denis Ward.

Le Secrétariat de l'OCDE apprécie grandement la contribution des instituts statistiques nationaux et des divers autres organismes nationaux responsables des indicateurs économiques à court terme et les remercie pour leur coopération. Sans leur aide, cette publication n'aurait pas vu le jour.

La Division des statistiques des Nations unies, l'Organisation internationale du travail, le Fonds monétaire international et l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) sont également remerciés pour les informations méthodologiques par pays qu'ils ont fournies et qui viennent compléter et clarifier les données méthodologiques directement communiquées par les organismes de statistique nationaux.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Direction des statistiques
OCDE
Juillet 2002



TABLE OF CONTENTS

1. INTRODUCTION	7
1.1 Importance des métadonnées pour l'interprétation des données	7
1.2 Finalité de cette publication	7
1.3 Directives internationales concernant les indicateurs économiques à court terme	9
1.4 Informations méthodologiques statistiques dans le cadre des comparaisons internationales	10
1.5 Indicateurs cibles pour les <i>Principaux indicateurs économiques</i>	14
1.6 Définitions cibles pour les indicateurs cibles des PIE.....	16
1.7 Collecte des informations méthodologiques utilisées pour cette publication	16
1.8 Conclusions	17
1.9 Commentaires sur la publication.....	18
2. PRIX A LA CONSOMMATION	19
2.1 Introduction	19
2.2 Indicateurs des IPC dans les PIE.....	20
2.3 Indices des prix à la consommation harmonisés - IPCH.....	21
2.4 Mesure de l'inflation sous-jacente dans les PIE.....	22
2.5 Estimations des IPC par zone dans les PIE	22
2.6 Fréquence des indices des prix à la consommation.....	23
2.7 Directives et recommandations internationales.....	24
2.8 Accès aux informations méthodologiques détaillées	25
2.9 Champ/couverture	26
2.9.1 Population de référence	28
2.9.2 Catégories de dépenses et de transactions couvertes.....	36
2.10 Données de base	40
2.10.1 Données utilisées pour la pondération	40
2.10.2 Fréquence de révision/mise à jour des pondérations.....	42
2.10.3 Sélection des variables	42
2.10.4 Sélection des points de vente	43
2.10.5 Méthodes de collecte des prix	43
2.10.6 Spécification des biens et produits	44
2.11 Calcul des indices.....	45
2.11.1 Calcul des indices au niveau le plus détaillé (agrégats élémentaires)	45
2.11.2 Agrégation des indices	45
2.11.3 Alignement de la base des dépenses et des prix	47
2.11.4 Chaînage d'indices repondérés.....	47
2.12 Problèmes de calcul de l'IPC	47
2.12.1 Prix manquants.....	47
2.12.2 Articles saisonniers	49
2.12.3 Variations de la qualité.....	52
2.13 Traitement des logements loués ou occupés par leur propriétaire	58
2.13.1 Qu'est-ce qui est consommé ?.....	59
2.13.2 Quelle est la méthode de mesure appropriée (coût d'utilisation, acquisitions ou paiements) ?	60
2.13.3 Traitement des logements occupés par leur propriétaire dans les pays de l'OCDE.....	62
2.13.4 Faut-il imputer les pondérations des dépenses, et donc les prix, pour calculer les IPC ?	63
2.13.5 Les paiements d'intérêts doivent-ils être inclus dans les IPC ?	64
2.13.6 Logement locatif	64

3. PRIX A LA PRODUCTION	67
3.1 Introduction	67
3.2 Indicateurs des IPP dans les PIE	69
3.3 Accès aux informations méthodologiques détaillées	71
3.4 Lignes directrices et recommandations internationales.....	72
3.5 Champ/couverture	73
3.6 Données de base	81
3.7 Calcul des indices.....	86
3.8 Problèmes latents	87

1. INTRODUCTION

1.1 Importance des métadonnées pour l'interprétation des données

L'OCDE recueille un large éventail de statistiques auprès de ses pays Membres, mais également auprès de pays non-membres dans le cadre du programme d'activité du Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM). L'objectif premier de cet exercice est de fournir aux Directions de l'Organisation une base de données statistiques à l'appui de leurs études économiques sur les pays Membres. Ces études comprennent des enquêtes et des analyses économiques ainsi que des recommandations à l'attention des gouvernements des pays Membres, dans les domaines de la politique publique sur lesquels travaille actuellement l'OCDE. Les statistiques recueillies sont aussi utilisées, à des fins similaires, par des organismes et des institutions externes (administrations, secteur privé, universités, organismes internationaux, etc.). C'est pourquoi l'OCDE diffuse également la plupart de ces informations dans de nombreuses publications électroniques et sur papier.

La publication mensuelle de l'OCDE, *Principaux indicateurs économiques* (PIE) présente un large éventail d'indicateurs économiques spécifiques à court terme qui donnent une vue d'ensemble des principaux développements économiques à court terme. Ces indicateurs ont trait aux thèmes suivants :

- comptes nationaux
- production
- opinions des industriels et des ménages
- indicateurs composites avancés
- industries manufacturières
- construction
- demande intérieure
- main-d'œuvre
- prix
- finance
- commerce international
- balance des paiements

Ces indicateurs sont des instruments importants : outre qu'ils étayent la formulation des politiques économiques à l'échelon national, ils sont utilisés par des organisations internationales telles que l'OCDE, le FMI, Eurostat et la Banque centrale européenne (BCE). Ils sont parfaitement connus, recueillis à grande échelle et largement utilisés par les pays et les organisations internationales.

En outre, les méthodes de collecte et de compilation de ces indicateurs sont en général solidement établies et abondamment décrites dans chaque pays ainsi que dans les informations méthodologiques statistiques compilées par les organisations internationales comme le FMI, qui les utilise pour sa Norme spéciale de diffusion des données (NSDD). Il n'en demeure pas moins que les méthodologies manquent parfois de clarté pour un grand nombre d'utilisateurs. Il peut en résulter une interprétation erronée des données statistiques et une compréhension incorrecte des phénomènes économiques, en particulier dans le contexte de comparaisons internationales. Pour effectuer de telles comparaisons, il faut disposer d'informations méthodologiques statistiques (communément appelées "métadonnées") qui précisent, entre autres, les définitions, les sources et les méthodes de compilation des indicateurs en question de manière à expliciter la comparabilité des données entre pays (ou plutôt ses limites).

1.2 Finalité de cette publication

Cette publication est la seconde d'une série qui se propose de comparer les méthodologies employées pour compiler les principaux indicateurs économiques à court terme publiés dans les PIE. Cette édition se limite aux indices de prix à la consommation et de prix à la production. La première

édition se rapportait aux indicateurs de l'industrie, du commerce de détail et de la construction. Une troisième publication sur les indicateurs de l'emploi et du chômage sera publiée vers la fin de l'année 2002. Les éditions suivantes effectueront des comparaisons similaires sur les rémunérations de la population active ; les opinions des industriels et des ménages ; les indicateurs composites avancés ; le commerce international et les indicateurs financiers.

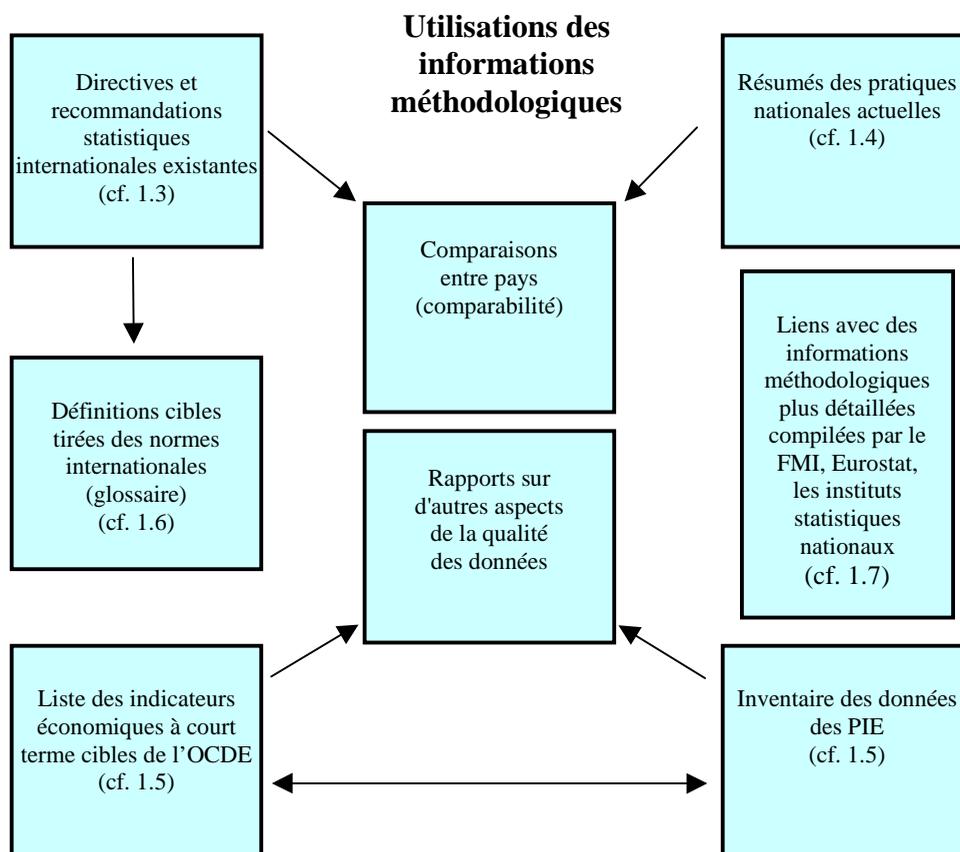
Pour comparer les pratiques nationales de compilation des indicateurs publiés dans les PIE et couverts par cette publication, on a utilisé essentiellement les éléments suivants :

- les directives et recommandations statistiques internationales existantes pour les indicateurs économiques à court terme ;
- des définitions cibles tirées de ces normes internationales ;
- des informations méthodologiques synthétiques issues des pays individuels récapitulant les pratiques nationales actuelles ;
- la liste des indicateurs économiques à court terme cibles des PIE (c'est-à-dire, les indicateurs que l'OCDE souhaiterait recueillir pour chaque pays) ;
- un inventaire des données des PIE qui décrit les informations effectivement collectées et diffusées par l'OCDE à l'heure actuelle.

Tous ces éléments servent de base aux comparaisons des pratiques statistiques nationales actuelles telles que celles présentées dans cette publication ou dans des rapports et évaluations sur d'autres aspects de la qualité des données.

Le Schéma 1 illustre les relations entre ces éléments.

Schéma 1 : Éléments utilisés pour comparer les indicateurs économiques à court terme des PIE



Les directives et recommandations statistiques internationales existantes sont la source des définitions des indicateurs à court terme cibles des PIE, c'est-à-dire les indicateurs économiques à court terme que l'OCDE souhaiterait publier pour chaque pays Membre. Pour sa part, l'inventaire des données des PIE fournit une liste détaillée des données que l'OCDE publie effectivement pour ces pays – soit directement soit par le biais d'autres organisations internationales. Les pratiques nationales actuelles en matière de compilation des différents indicateurs économiques à court terme sont communiquées par les organismes nationaux (ici encore, soit directement soit par le biais d'autres organisations internationales) sous la forme d'informations méthodologiques statistiques.

Les comparaisons effectuées dans la suite du document utilisent les cinq composantes du schéma ci-dessus. Elles comprennent :

- une description de l'indicateur et des informations de référence sur le contexte et l'utilisation qui est faite de l'indicateur. Ces informations donnent souvent une idée des questions et aspects qui affectent la comparabilité de l'indicateur et renseignent l'utilisateur sur les utilisations potentielles des données, sur leurs limitations, etc. ;
- des références à des directives et recommandations statistiques internationales spécifiques ;
- des spécifications et des définitions des données pertinentes, et d'autres informations sur les indicateurs effectivement recueillis auprès des pays Membres ;
- des tableaux comparatifs synthétiques indiquant les principaux aspects méthodologiques des pratiques nationales actuelles pour chacun des indicateurs couverts par cette publication (c'est-à-dire les indices de prix à la consommation et de prix à la production) ;
- l'adresse Internet des informations méthodologiques détaillées diffusées en ligne par les organismes nationaux et les autres organisations internationales (notamment le FMI dans son Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND) et Eurostat).

Le manque de ressources empêche de comparer tous les aspects méthodologiques de la collecte, de la compilation et de la présentation des indicateurs couverts par cette publication. Les aspects pris en compte dans les tableaux comparatifs sont ceux qui, de l'avis des auteurs, influent le plus sur la comparabilité des données et varient d'une série d'indicateurs à l'autre.

1.3 Directives internationales concernant les indicateurs économiques à court terme

Au cours des deux ou trois dernières décennies, les organisations internationales ont élaboré une longue série de directives et recommandations concernant la plupart des indicateurs économiques à court terme publiés dans les PIE, en collaboration avec les instituts statistiques nationaux et d'autres organismes qui compilent et diffusent ces indicateurs. Le principal objectif de ces directives et recommandations est de faire émerger un ensemble de pratiques exemplaires en matière de collecte, de compilation et de présentation. L'adoption de ces pratiques contribuera par ailleurs à rendre les indicateurs plus comparables. Le contenu des directives est variable, mais elles incluent généralement un certain nombre d'éléments tels que les définitions des termes clés, des classifications et des recommandations pour la collecte, la compilation et la présentation des statistiques.

Lorsque cela était possible, les comparaisons entre pays effectuées dans cette publication se sont appuyées sur les éléments méthodologiques clés inclus dans les directives statistiques internationales (généralement celles élaborées par la Division des statistiques des Nations unies (UNSD) et le Fonds monétaire international (FMI)).

L'UNSD diffuse sur sa page Web, *Methodological Publications in Statistics* (<http://esa.un.org/unsd/progwork>), une liste exhaustive des directives et recommandations internationales en vigueur.¹ Cette liste, qui inclut les directives internationales applicables à la quasi-totalité des indicateurs à court terme publiés dans les PIE, est utile en elle-même car elle permet d'accéder directement à ce que les commentateurs appellent généralement les "normes statistiques internationales". Elle permet également d'identifier les domaines dans lesquels les normes sont inexistantes ou caduques. Enfin, elle fournit des informations de référence à qui souhaite savoir si des normes sont en cours d'élaboration ou de modification. Cette publication se réfère par ailleurs, lorsque c'est justifié, aux recommandations de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat)², également accessibles sur le site de l'UNSD.

La majorité des indicateurs publiés dans les PIE ont été compilés par les organismes nationaux essentiellement dans le but de satisfaire les besoins des services de politique économique des pays. Dans la plupart des cas, ces indicateurs se conforment aux directives et recommandations internationales. Il arrive cependant que les pratiques nationales s'écartent de ces recommandations en raison de limitations des ressources ou de besoins nationaux spécifiques. Ces divergences peuvent nuire à la comparabilité des statistiques compilées par les différents pays. Nous disons "peuvent" car certaines divergences ont vraisemblablement peu d'impact sur la comparabilité, en particulier au niveau agrégé. Il faut signaler, par ailleurs, que les divergences des pratiques nationales par rapport aux directives et recommandations internationales n'impliquent pas nécessairement une perte de qualité générale, notamment du point de vue des utilisateurs nationaux.

On constatera, à l'examen des tableaux comparatifs de cette publication et de celles qui suivront, que les méthodologies employées pour compiler la plupart des séries statistiques présentées dans les PIE ne sont pas totalement comparables d'un pays à l'autre. Le degré de comparabilité varie en fonction des séries. Les différences sont significatives pour certaines séries (telles que les prix à la production (IPP) et les taux horaires), et moins pour d'autres. Les tableaux montrent que l'objectif de comparabilité internationale des statistiques, aussi important soit-il pour les analyses transversales, est rarement atteint. Dans de nombreux cas, le maximum que l'on puisse espérer obtenir est que les pays compilent leurs séries à l'intérieur du cadre général fixé par les directives et recommandations statistiques internationales et qu'ils fournissent suffisamment d'informations méthodologiques pour permettre à l'utilisateur d'évaluer le degré d'incidence des différences méthodologiques sur l'analyse.

1.4 Informations méthodologiques statistiques dans le cadre des comparaisons internationales

Une grande partie des débats relatifs à la fiabilité des statistiques se focalise sur la "qualité des données". Sans entrer dans les détails, on peut dire que cette expression recouvre un certain nombre de

¹ Les classifications internationales existantes sont également répertoriées sur le site d'Eurostat - <http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon>

² Les directives d'Eurostat, qui sont publiées sous la forme de "Règlements du Conseil", sont contraignantes pour les États membres de l'Union européenne. Aussi définissent-elles les caractéristiques statistiques des données de manière plus précise que ne le font les recommandations des autres organisations internationales. De nombreux pays d'Europe de l'est et du sud sont en train d'adopter ces règlements pour pouvoir devenir membres de l'Union européenne.

dimensions telles que la pertinence, l'exactitude, la crédibilité, l'actualité, l'accessibilité³, la clarté, la concordance, la rentabilité et, dans le contexte international, la comparabilité.⁴

Depuis quelques années, on reconnaît davantage l'importance d'accompagner d'informations méthodologiques adéquates les statistiques publiées par les organisations internationales, les instituts statistiques nationaux et d'autres organismes. Ces informations rendent les données plus transparentes et permettent à l'utilisateur final d'évaluer en connaissance de cause leur utilité et leur pertinence au regard de ce qu'il recherche. Cependant, cette notion d'utilisateur final se référant à des informations méthodologiques détaillées est idéaliste et rarement vérifiée dans les faits. Reconnaisant ce décalage, l'OCDE a adopté, pour les PIE, une méthode de présentation des informations méthodologiques proche de celle préconisée par Eurostat⁵, qui consiste à étager les différents types d'information sous la forme d'une pyramide.

Dans le modèle présenté sur le Schéma 2, pour toute série statistique spécifique (par exemple, l'IPC, l'IPP, l'indice de production industrielle, le taux de chômage, etc.), les informations méthodologiques décrivant les données sont de plus en plus détaillées à mesure que l'on s'approche de la base de la pyramide. Les différents niveaux d'information de la pyramide (dans le contexte des PIE) sont brièvement décrits ci-dessous :

- Titres et notes des tableaux – ils font partie intégrante de tous les tableaux statistiques publiés dans les PIE. Les titres des tableaux doivent être aussi clairs et aussi courts que possible. Les notes sont également limitées au minimum, ne contenant que les informations strictement nécessaires à la compréhension des données.
- Notes explicatives – elles figurent au dos de la version papier des PIE. Elles donnent une description générale de l'indicateur et citent les principaux aspects susceptibles d'influencer l'utilisation des données. En règle générale, les notes explicatives des PIE contiennent peu de détails sur les méthodologies et les pratiques des pays individuels.
- Sources et définitions – elles donnent un bref aperçu des pratiques en vigueur dans chaque pays, sous quatre intitulés (définition, couverture, collecte et calcul). Les métadonnées sur les sources et définitions sont publiées dans la version papier, sur le site Internet de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/pdf/M00022000/M00022393.pdf> et sur le CD-ROM des PIB, où elles sont actualisées tous les mois. Les sources utilisées pour actualiser les informations méthodologiques

³ "Quality framework for OECD Statisticians", présenté le 13 juin 2002 à Paris à l'OCDE à la réunion de l'OCDE "High Level Group on Statistics" et disponible sur le site web <http://www.oecd.org/doc/m00029000/m00029990.doc>.

⁴ Les questions liées à la qualité et aux comparaisons internationales des données sont décrites en détail dans le document *International Comparability and Quality of Statistics* de Raoul Depoutot et Philippe Arondel, publié en septembre 1998 dans le compte-rendu d'une conférence internationale sur l'Analyse des (micro) données économiques (CAED97), qui s'est tenue à Bergame (Italie) du 15 au 17 décembre 1997. Ce document passe en revue différentes approches en matière de comparabilité internationale des statistiques. Elles incluent :

- "l'approche uniforme", qui consiste pour les pays à essayer de définir exactement les mêmes concepts et les mêmes mesures, de manière à obtenir des données qui pourraient avoir été produites par le même pays ;
- "l'approche de la subsidiarité", qui consiste pour les instituts statistiques nationaux à produire des données sur la base des méthodologies nationales et à élaborer des rapports sur les différents aspects de la qualité, y compris la comparabilité ;
- "l'approche de la modélisation", utilisée par les organisations internationales pour produire des données plus comparables à l'aide de techniques économétriques ;
- "l'approche des métadonnées", qui consiste à utiliser les nombreuses informations méthodologiques recueillies auprès des sources nationales pour mettre en évidence la comparabilité ou le manque de comparabilité d'une série statistique.

La présente publication s'appuie sur l'approche des métadonnées.

⁵ Dans le document, *The Metadata Problem in a European Context*, rédigé par Steven Vale et Marco Pellegrino pour la réunion de travail d'Eurostat sur les métadonnées statistiques, Luxembourg, 14-15 février 2000.

sont : les publications nationales et les sites Internet des instituts statistiques nationaux, les autres organisations internationales et, dans quelques cas, des contacts directs avec les fournisseurs nationaux des données. La dernière version papier de la publication de l'OCDE *Principaux indicateurs économiques. Sources et définitions* date de juillet 2000.⁶

- Sources et méthodes – elles contiennent des informations méthodologiques plus détaillées sur les pratiques des pays individuels, recueillies et diffusées à l'aide de modèles détaillés, de présentations standard ou de points d'accès. Ces modèles sont constitués d'une liste standard d'éléments méthodologiques qui permettent de décrire les séries statistiques. Ils couvrent la totalité des méthodologies utilisées pour décrire les sources, les concepts, la couverture, la collecte, le traitement des données, etc., dans le contexte de la compilation des indicateurs économiques à court terme. Les séries statistiques sont décrites à l'aide d'un nombre fini d'éléments méthodologiques (conception du cadre de collecte, collecte effective, traitement, manipulation ainsi que présentation et diffusion). Cependant, en combinant et en permutant ces éléments, les organisations internationales et les organismes nationaux ont produit un nombre presque infini de présentations méthodologiques standard. Les plus couramment utilisées incluent celles élaborées par le FMI pour le Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (<http://dsbb.imf.org/>).⁷

Au nombre des ouvrages consacrés aux sources et méthodes, on peut citer les différentes publications méthodologiques réalisées par l'OCDE sur l'IPC, l'IPP, les indices des prix à la construction, les statistiques de la main-d'œuvre et des salaires et les statistiques des finances intérieures. Ces documents peuvent être consultés sur le site de l'OCDE, à l'adresse <http://www.oecd.org/std/mei> (voir national methodological practices). Le FMI, l'OIT et Eurostat ont également publié des informations méthodologiques sur les sources et méthodes des indicateurs à court terme.⁸

- Informations méthodologiques diffusées par les instituts statistiques nationaux dans des publications et/ou sur Internet. Ce sont potentiellement les informations méthodologiques les plus détaillées dont on puisse disposer. Certains pays Membres de l'OCDE (mais pas tous) publient des informations très détaillées sur les concepts, les sources et les méthodes applicables à quelques-uns de leurs principaux indicateurs économiques. On s'accorde aujourd'hui de plus en plus sur la nécessité de fournir des informations méthodologiques plus nombreuses et de les rendre accessibles aux utilisateurs par le biais d'Internet.⁹ Néanmoins, les pratiques des pays

⁶ Cette publication décrit également les fondements conceptuels d'un certain nombre de questions méthodologiques liées à la présentation des statistiques dans les PIE, tels que les ajustements saisonniers, l'agrégation des zones, l'indexation, etc.

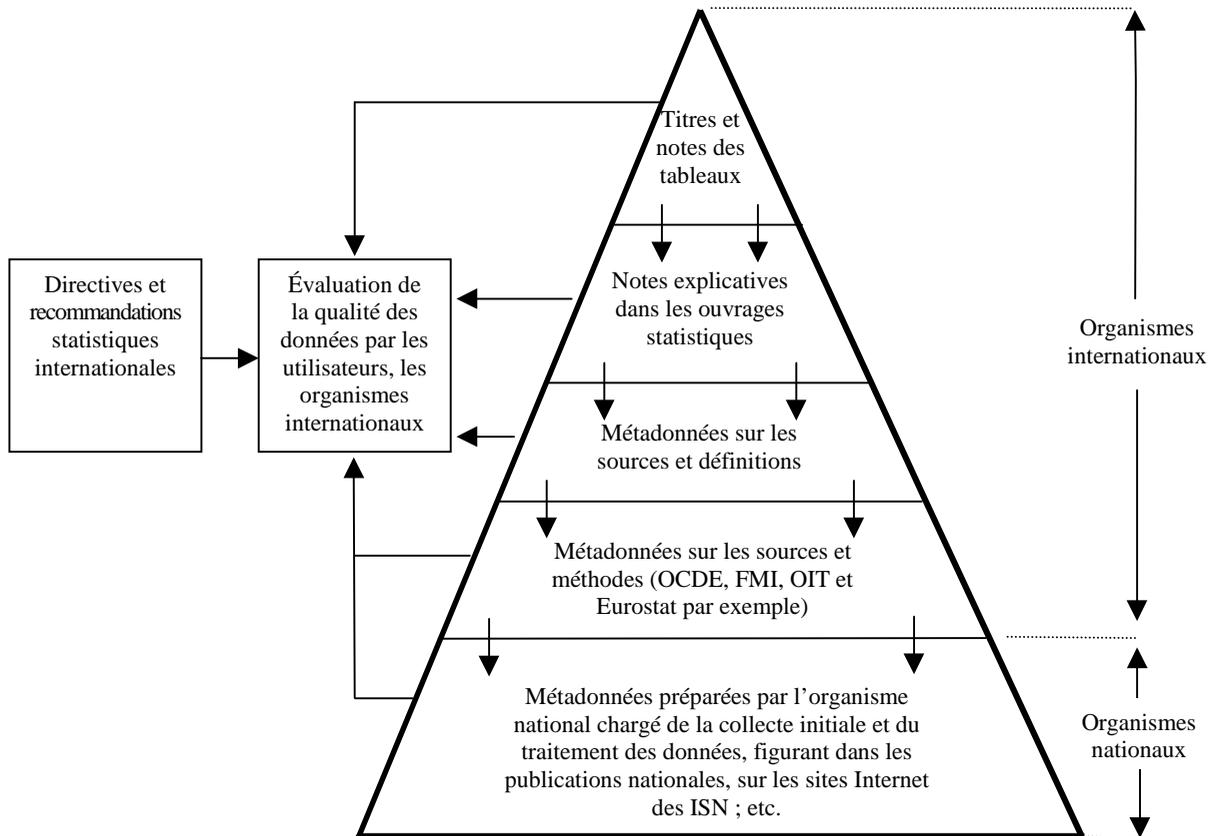
⁷ Le DSBB fournit des présentations standard (ou des points d'accès) pour : les comptes nationaux trimestriels ; les indices de production industrielle ; l'emploi ; le chômage ; les salaires/revenus ; les prix à la consommation ; les prix à la production/de gros ; les opérations de l'administration générale ; les opérations du gouvernement central ; la dette du gouvernement central ; les comptes analytiques du secteur bancaire ; les comptes analytiques de la banque centrale ; les taux d'intérêt ; le marché boursier ; la balance des paiements ; les réserves internationales ; le commerce de marchandises ; la population, la fécondité et la mortalité.

⁸ Par exemple, le FMI diffuse des comptes-rendus méthodologiques détaillés sur le site du Tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND), à l'adresse <http://dsbb.imf.org>. Parmi les métadonnées détaillées publiées par l'OIT figure la série des *Sources et méthodes statistiques* (devenue *Sources et méthodes : statistiques du travail*), qui couvre l'IPC ; l'emploi, les salaires et la durée du travail (enquêtes auprès des entreprises) ; la population active, l'emploi, le chômage et la durée du travail (enquêtes auprès des ménages). Eurostat a également publié une longue série d'ouvrages méthodologiques détaillés sur les statistiques industrielles, les statistiques des services et les enquêtes sur la population active (auprès des ménages).

⁹ Ces sources incluent par exemple : les publications sur les concepts, les sources et les méthodes applicables à l'IPC, à la balance des paiements et à l'IPP réalisées par le Bureau australien de la statistique ; les publications sur les métadonnées relatives à l'IPC et aux enquêtes sur la population active produites par Statistique Canada ; les publications de Statistique Nouvelle-Zélande sur l'IPP, l'IPC, la balance des paiements, les comptes nationaux trimestriels ; et celles de l'US Bureau of Labour Statistics sur l'IPP, l'IPC, les enquêtes sur la population active auprès des ménages et les enquêtes sur la rémunération (figurant dans le *Handbook of Methods*). Cette liste n'est en aucun cas exhaustive.

Membres de l'OCDE diffèrent sensiblement par le niveau de détail des informations méthodologiques diffusées sur les sites (même dans la langue nationale), la fréquence d'actualisation, la pertinence des informations pour les statistiques décrites et leur facilité d'accès.

Schéma 2 : Modèle de diffusion des métadonnées



Dans leur majorité, les utilisateurs des informations méthodologiques diffusées par l'OCDE et d'autres organismes internationaux dans le cadre du modèle de diffusion décrit ci-dessus (Schéma 2) n'accèdent qu'à la couche d'informations supérieure. Lorsque, pour savoir si les données sont adaptées à leurs besoins, il leur faut trouver des informations plus détaillées sur des aspects méthodologiques spécifiques, ils doivent explorer successivement les couches inférieures de la pyramide, où les informations méthodologiques sont de plus en plus détaillées. Au bout du compte, ils peuvent être amenés à se référer aux informations diffusées par les organismes nationaux eux-mêmes.

Le rôle habituel du statisticien à l'égard des informations méthodologiques statistiques consiste avant tout à recueillir, vérifier et diffuser ces informations. Il doit par ailleurs les structurer et permettre aux utilisateurs de 'creuser' suffisamment profondément dans les différentes couches sans se retrouver noyés sous des masses d'informations. Outre qu'ils facilitent l'utilisation des informations méthodologiques statistiques par des tiers, les statisticiens des organisations internationales (entre autres) utilisent eux-mêmes ces informations pour évaluer la qualité et la comparabilité des données.

1.5 Indicateurs cibles pour les *Principaux indicateurs économiques*

Les deux dernières décennies ont été marquées par la convergence croissante des pratiques nationales. Ce processus est à mettre au compte (i) de l'élaboration de normes statistiques internationales et de leur mise en œuvre par les organismes nationaux, et (ii) de l'intensification et de l'amélioration de la communication entre les organismes nationaux et internationaux. L'interdépendance économique croissante entre les pays et les blocs commerciaux a suscité, de la part des utilisateurs, une demande pour des statistiques plus comparables et pour une transparence méthodologique accrue, un facteur qui a puissamment stimulé ce processus.

On verra dans les tableaux comparatifs présentés plus loin que la comparabilité des données entre pays n'est jamais parfaite, et ce en raison de différences méthodologiques qui résultent de caractéristiques historiques et culturelles. Comme il a déjà été indiqué, l'incidence et l'importance réelle des différences méthodologiques entre pays dépendent dans une large mesure de l'utilisation qui est faite des données. Cependant, on peut raisonnablement penser que les indicateurs à court terme "clés" sont suffisamment comparables pour que l'on puisse comparer dans les grandes lignes leurs variations de niveau entre pays, en particulier où l'emphase est sur la comparaison des changements de la période à la période dans les niveaux.

Idéalement, les indicateurs fournis par les pays Membres devraient être aussi comparables que possible pour faciliter la comparaison des phénomènes économiques. A cet égard, les séries présentées dans la Première partie des PIE, *Indicateurs par sujet*, facilitent les comparaisons générales entre pays. Toutefois, dans de nombreux cas, il n'existe pas de séries "comparables" et l'OCDE est souvent contrainte pour des raisons pratiques d'accepter une solution de deuxième ordre, c'est-à-dire une série "commune" accompagnée d'informations méthodologiques. Ces séries "communes", qui sont présentées dans la Deuxième partie des PIE, *Indicateurs des pays Membres de l'OCDE*, sont très dissemblables par leur portée, leur couverture, leur définition et d'autres aspects encore. Dans ces conditions, il est impossible d'effectuer des comparaisons si l'on ne dispose pas d'informations méthodologiques bien comprises. L'un des objectifs de cette publication est d'apporter plus de transparence dans l'exercice de comparaison des données en utilisant les informations méthodologiques fournies par les organismes nationaux en charge de la collecte et de la compilation des indicateurs.

Les PIE recouvrent un large éventail d'indicateurs à court terme spécifiques appartenant aux différents sujets répertoriés dans la Partie 1.1. Le Tableau 1 ci-dessous contient une liste d'indicateurs "cibles" que l'OCDE souhaiterait inclure dans sa publication mensuelle. Aucun pays Membre ne compile, pour les besoins de ses principaux utilisateurs nationaux, la totalité des indicateurs figurant dans la liste. Le principal objectif de cette liste est de cerner plus précisément les données et les informations méthodologiques relatives aux PIE que l'OCDE peut être amenée à solliciter des organismes nationaux des pays Membres et d'autres organisations internationales. Ce ciblage est nécessaire pour permettre la collecte d'un ensemble d'indicateurs "communs" au plus grand nombre de pays Membres possible. La liste devra être révisée régulièrement à mesure que les priorités changeront et que les utilisateurs s'intéresseront à de nouveaux sujets.

Le Tableau 1 dresse une liste préliminaire des indicateurs cibles que l'OCDE souhaiterait inclure dans les PIE (dans la Première ou la Deuxième partie). La liste des données que l'OCDE collecte et diffuse effectivement sur support papier et support électronique figure pour sa part dans l'Inventaire des PIE, qui peut être consulté sur le site Internet de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/std/meiinv.pdf>.

Tableau 1 : Liste des indicateurs économiques à court terme cibles pour les *Principaux indicateurs économiques*¹

<p>Comptes nationaux</p> <p>1. PIB (valeur)</p> <p>2. PIB (volume)</p> <p>3. Niveau implicite des prix</p> <p>Production</p> <p>4. Industrie non compris la construction</p> <p>5. Industries manufacturières</p> <p>6. – Biens de consommation : total</p> <p>7. – Biens de consommation non durables</p> <p>8. – Biens de consommation durables</p> <p>9. – Biens d'équipement</p> <p>10. – Bien intermédiaires y compris l'énergie</p> <p>11. – Bien intermédiaires non compris l'énergie</p> <p>12. – Énergie</p> <p>13. Construction</p> <p>14. Services</p> <p>15. Taux d'utilisation des capacités</p> <p>Quantités produites</p> <p>16. Ciment</p> <p>17. Acier brut</p> <p>18. Pétrole brut</p> <p>19. Gaz naturel</p> <p>20. Véhicules commerciaux</p> <p>21. Voitures de tourisme</p> <p>Industries manufacturières - ventes (volume)</p> <p>22. Total</p> <p>23. – Marché intérieur</p> <p>24. – Exportation</p> <p>25. Biens de consommation : total</p> <p>26. – Biens de consommation non durables</p> <p>27. – Biens de consommation durables</p> <p>28. Biens d'équipement</p> <p>29. Biens intermédiaires y compris l'énergie</p> <p>Industries manufacturières – commandes nouvelles (volume)</p> <p>30. Total</p> <p>31. – Marché intérieur</p> <p>32. – Exportation</p> <p>33. Biens de consommation : total</p> <p>34. – Biens de consommation non durables</p> <p>35. – Biens de consommation durables</p> <p>36. Biens d'équipement</p> <p>37. Biens intermédiaires y compris l'énergie</p> <p>Industries manufacturières - stocks (volume)</p> <p>38. Total</p> <p>39. Produits finis</p> <p>40. Prod. en cours de fabrication</p> <p>41. Biens intermédiaires</p> <p>Indicateur composite avancé de l'OCDE</p> <p>42. Tendence réincorporée</p> <p>43. Taux de variation sur 6 mois (taux annuel)</p> <p>Construction</p> <p>44. Commandes/permis : total, construction</p> <p>45. Commandes/permis : bâtiments résidentiels</p> <p>46. Travaux effectués : total, construction</p> <p>47. Travaux effectués : bâtiments résidentiels</p>	<p>Enquêtes de conjoncture (entreprises)</p> <p>48. Climat des affaires</p> <p>49. Production industrielle : tendance future</p> <p>50. Commandes dans l'industrie : tendance</p> <p>51. Carnets de commandes dans l'industrie : niveau</p> <p>52. Stocks de produits finis dans l'industrie : niveau</p> <p>53. Commandes ou demande à l'exportation dans l'industrie : niveau</p> <p>54. Taux d'utilisation des capacités dans l'industrie</p> <p>55. Emploi dans l'industrie : tendance future</p> <p>56. Prix de vente dans l'industrie : tendance future</p> <p>57. Commandes dans la construction : tendance future</p> <p>58. Emploi dans la construction : tendance future</p> <p>59. Commerce de détail/de gros : état actuel des affaires</p> <p>60. État des affaires dans le commerce de détail/de gros : tendance future</p> <p>61. Stocks du commerce de détail/de gros : niveau</p> <p>62. Autres services : état actuel des affaires</p> <p>63. État des affaires dans les autres services : tendance future</p> <p>64. Emploi dans les autres services : tendance future</p> <p>Enquêtes de conjoncture auprès des ménages</p> <p>65. Indicateurs et confiance des consommateurs</p> <p>66. Inflation anticipée par les consommateurs</p> <p>67. Situation économique anticipée par les Consommateurs</p> <p>Ventes au détail</p> <p>68. Total des ventes au détail (valeur)</p> <p>69. Total des ventes au détail (volume)</p> <p>70. Immatriculations de voitures de tourisme neuves (niveau)</p> <p>Commerce international</p> <p>71. Importations c.a.f. ou f.a.b. (valeur)</p> <p>72. Exportations c.a.f. ou f.a.b. (valeur)</p> <p>73. Solde commercial (valeur)</p> <p>74. Importations c.a.f. ou f.a.b. (volume)</p> <p>75. Exportations c.a.f. ou f.a.b. (volume)</p> <p>76. Prix d'importation</p> <p>77. Prix d'exportation</p> <p>Main-d'œuvre</p> <p>78. Emploi : total</p> <p>79. – Emploi : agriculture</p> <p>80. – Emploi : industrie</p> <p>81. – Emploi : services</p> <p>82. Total salariés</p> <p>83. – Salariés à temps partiel</p> <p>84. – Salariés temporaires</p> <p>85. Total chômage (niveau)</p> <p>86. Total chômage (taux)</p> <p>87. Chômage : indice à court terme</p> <p>88. Heures travaillées</p> <p>89. Offres d'emploi</p>	<p>Salaires</p> <p>90. Gains horaires : toutes activités</p> <p>91. Gains horaires : industries manufacturières</p> <p>92. Coût unit. de la main-d'œuvre : industries manufacturières</p> <p>Prix à la production</p> <p>93. Total</p> <p>94. Industries manufacturières</p> <p>95. – Biens de consommation</p> <p>96. – Biens d'équipement</p> <p>97. – Biens intermédiaires y compris l'énergie</p> <p>98. – Biens intermédiaires non compris l'énergie</p> <p>99. – Énergie</p> <p>100. Alimentation</p> <p>101. Services</p> <p>Prix à la consommation</p> <p>102. Total</p> <p>103. Alimentation</p> <p>104. Total sauf alimentation sauf énergie</p> <p>105. Énergie</p> <p>106. Tous services sauf loyers</p> <p>107. Loyers</p> <p>108. Inflation nationale de base</p> <p>Finances intérieures</p> <p>109. Monnaie au sens étroit</p> <p>110. Monnaie au sens large</p> <p>111. Crédits intérieurs à l'ensemble de l'économie</p> <p>112. Nouvelles émissions de titres</p> <p>113. Solde budgétaire</p> <p>114. Endettement public</p> <p>Balance des paiements</p> <p>115. Balance des transactions courantes</p> <p>116. – Balance des biens</p> <p>117. – Balance des services</p> <p>118. – Balance des revenus</p> <p>119. – Balance des transferts courants</p> <p>120. Balance financière et de capital</p> <p>121. – Avoirs de réserve</p> <p>122. Erreurs et omissions nettes</p> <p>Taux d'intérêt – cours des actions</p> <p>123. Taux d'intérêt à 3 mois</p> <p>124. Taux de base</p> <p>125. Taux à long terme</p> <p>126. Indice du cours des actions : ensemble</p> <p>Finances extérieures</p> <p>127. Taux de change du dollar ÉU : comptant</p> <p>128. Taux de change de l'euro : comptant</p> <p>129. Réserves or exclu</p>
---	--	--

¹ Cette liste est fondée sur les priorités de décembre 2001. Comme il est précisé dans le corps du texte, la liste devra être révisée régulièrement à mesure que les priorités changeront et que les utilisateurs s'intéresseront à de nouveaux sujets.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996), la Corée (12 décembre 1996) et la République slovaque (14 décembre 2000). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

© OCDE 2002

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, tél. (33-1) 44 07 47 70, fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508) 750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, ou CCC Online : www.copyright.com. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

1.6 Définitions cibles pour les indicateurs cibles des PIE

En plus de la liste d'indicateurs cibles fournie ci-dessus, l'OCDE a également publié un glossaire ou thesaurus¹⁰ donnant les "définitions cibles" de nombreux indicateurs publiés dans les PIE. Ces définitions sont tirées des recommandations et directives statistiques internationales existantes. Il est précisé dans le glossaire que "les pratiques, méthodologies et concepts utilisés par les Pays Membres de l'OCDE pour la compilation des données peuvent s'éloigner (et s'éloignent effectivement souvent) de ces normes pour un certain nombre de raisons."

Lorsque l'on utilise les informations méthodologiques pour effectuer des comparaisons entre pays, il est important d'avoir ces divergences à l'esprit. En outre, l'utilisation d'une même définition ne garantit pas que celle-ci soit interprétée de la même manière par tous les pays. Dans cette publication, nous nous sommes efforcés de signaler chaque fois que possible les divergences entre les définitions nationales et les définitions internationales types.

Les définitions utilisées pour compiler le glossaire s'appuient sur les normes statistiques internationales qui figurent dans la base de données de l'UNSD citée plus haut. Par ailleurs, l'OCDE s'est abondamment servie des glossaires publiés par les organismes internationaux. On peut citer, par exemple, le *Système de comptabilité nationale, 1993. Glossaire*¹¹ et le Glossaire CODED d'Eurostat.¹²

Dans la plupart des cas, les définitions figurant dans le glossaire de l'OCDE (*Glossary of Statistical Terms* (en anglais)) sont tirées mot pour mot de la recommandation ou de la directive statistique internationale applicable. Chaque définition du glossaire est accompagnée d'informations de référence précises. La méthode consistant à citer directement la norme concernée permet à l'utilisateur de se référer à la directive elle-même lorsqu'il a besoin d'informations complémentaires et/ou du contexte. Parfois l'information brève de contexte est également donnée pour l'information de fond, décrivant l'utilisation du concept etc.

1.7 Collecte des informations méthodologiques utilisées pour cette publication

L'OCDE cherche actuellement un moyen de rationaliser la collecte et la gestion des informations méthodologiques, en établissant une coordination plus efficace avec les autres organisations internationales (en particulier le FMI, l'OIT, Eurostat et l'UNSD). Cette démarche consiste pour l'essentiel à inclure dans les métadonnées de l'OCDE des liens (hyperliens) avec les informations méthodologiques plus détaillées gérées par les autres organisations internationales et les organismes nationaux, ce qui évite à l'OCDE de collecter directement ces informations pour les PIE. Cette approche a été largement utilisée pour la préparation de cette publication.

Les auteurs ont beaucoup coopéré avec les organismes nationaux des pays Membres, notamment les instituts statistiques nationaux et les banques centrales. Par ailleurs, les descriptions méthodologiques figurant dans les publications nationales et sur les sites de ces organismes ont été amplement consultées. Certaines informations proviennent d'autres sources, notamment des renseignements recueillis par les organisations internationales telles que le FMI, l'OIT, l'UNSD et

¹⁰ *Glossary of Statistical Terms* (en anglais) est à l'adresse <http://cs3hq.oecd.org/scripts/stats/glossary/index.htm>

¹¹ Ce glossaire (publié en 2000) a bénéficié de nombreuses contributions de l'UNSD, du FMI, de la Banque mondiale et d'Eurostat. Il peut être consulté sur le site de l'OCDE à l'adresse <http://www.oecd.org/std/ana> (voir documents, publications).

¹² A l'adresse http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/bmethods/info/data/new/main_en.htm

Eurostat. Dans quelques cas, les auteurs ont pris directement contact avec les organismes nationaux, le plus souvent pour vérifier un aspect spécifique de la méthodologie.

Enfin, les études préparées par le personnel de l'OCDE pour l'Atelier conjoint de l'OCDE et de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur les Indicateurs économiques clés, qui s'est tenu à Bangkok du 22 au 25 mai 2000, ont livré de nombreuses informations.

Il est important de signaler que les informations contenues dans cette publication étaient exactes à l'époque où les recherches ont été effectuées. Leur exactitude a été vérifiée une nouvelle fois juste avant la publication. Cependant, les méthodes de compilation des pays Membres évoluent continuellement, et compte tenu du nombre élevé de sujets et de pays couverts, il est probable que des changements méthodologiques interviendront au fil du temps et qu'ils affecteront l'exactitude des informations contenues dans ce document.

1.8 Conclusions

Comme on l'a indiqué plus haut, l'objet de cette publication est de comparer les pratiques nationales des pays Membres de l'OCDE en matière de compilation des indices des prix à la consommation et des prix à la production. Au moyen d'une série de tableaux, elle compare les pratiques nationales actuelles sous l'angle de plusieurs aspects méthodologiques importants dont on peut penser qu'ils ont une incidence particulière sur la comparabilité des indicateurs de prix produits par les pays Membres. En outre, ce volume contient de nombreuses informations se rapportent aux recommandations sur les modes de compilation des indices des prix à la consommation et à la production. Ces informations seront utilisées par les pays lors de la construction ou de l'évaluation de leurs indicateurs.

Les informations méthodologiques obtenues auprès des organismes nationaux et d'autres organisations internationales servent donc un objectif qui est vraisemblablement plutôt spécifique aux besoins d'une organisation internationale telle que l'OCDE – à savoir l'évaluation de la comparabilité des indicateurs nationaux. Les recommandations concernant la meilleure pratique devraient néanmoins être utiles aux organisations nationales. Cet exercice a nécessité l'utilisation de métadonnées nationales dont la plupart ont été conçues à l'origine pour rendre les statistiques plus transparentes dans un contexte d'utilisation nationale. L'élaboration des tableaux comparatifs a permis d'identifier les limites des métadonnées dont on dispose actuellement pour effectuer des comparaisons internationales. Ces limites résultent de problèmes d'accessibilité, de différences sémantiques (un même terme n'a pas toujours le même sens) et du fait que les organismes nationaux décrivent souvent des aspects différents du cycle de production des statistiques. Il est souvent difficile d'obtenir des métadonnées qui décrivent le même élément méthodologique pour les 30 pays Membres de l'OCDE.

Cette publication ne donne aucune estimation quantitative de l'importance que revêtent les divergences des pratiques nationales au regard de chacun des indicateurs décrits. Malgré tout, les informations contenues dans cette publication permettront aux utilisateurs de tirer quelques conclusions sur la comparabilité des indicateurs décrits. L'importance des différences identifiées ne peut être mesurée que dans le contexte d'une utilisation spécifique des données.

1.9 Commentaires sur la publication

L'OCDE sollicite de ses lecteurs leurs commentaires sur cette publication ainsi que des propositions pour améliorer son contenu et sa présentation. Les suggestions peuvent être adressées par courrier, télécopie ou courrier électronique à :

Direction des statistiques de l'OCDE
2, rue André Pascal
75775 PARIS Cedex 16
E-mail : stat.contact@oecd.org
Fax : + 33 (1) 45 24 96 57



2. PRIX A LA CONSOMMATION¹³

2.1 Introduction

L'étude des variations de prix occupe une place centrale dans l'analyse des conditions macro-économiques. Les indices des prix à la consommation (IPC) en sont l'un des principaux indicateurs. Un indice des prix à la consommation mesure la variation sur la durée du niveau général des prix des biens et des services qu'une population de référence acquiert, utilise ou achète pour les consommer. Le manuel de l'OIT sur les indices des prix à la consommation (*ILO's Manual on Consumer Price Indices*)¹⁴ énumère un certain nombre d'utilisations de ces indices :

- mesure générale de l'inflation – soit une composante importante de l'analyse macro-économique, particulièrement lorsque les objectifs d'inflation sont l'un des pivots de la politique monétaire ;
- indexation par les pouvoirs publics – pour la révision des pensions, salaires, prestations sociales, etc. visant à compenser la variation des prix, afin de maintenir le pouvoir d'achat du revenu des bénéficiaires, pour la révision des emprunts d'État et pour la correction des seuils de la fiscalité ;
- correction des prix, des salaires et des rémunérations dans les contrats privés ;
- comptabilité en valeur actuelle – l'indice des prix à la consommation n'est généralement pas l'instrument idéal pour réévaluer les immobilisations, mais il est souvent utilisé en l'absence d'indicateur plus efficace ;
- déflation de la comptabilité nationale – afin de calculer les dépenses ou le revenu à prix constants (en termes réels) ;
- déflation des prix de détail.

De manière générale, il est possible d'envisager trois grandes catégories d'IPC pour ces utilisations : indices de l'inflation, indices servant à l'ajustement à titre de compensation, et déflateurs (par exemple pour la comptabilité nationale, le commerce de détail, etc.).

Fin 1996, la publication du Rapport de la Commission Boskin¹⁵, qui critiquait l'IPC des États-Unis, a provoqué un débat international sur les différences entre les concepts d'inflation et de coût de la vie. On reproche à l'IPC des États-Unis de ne pas refléter correctement les variations produisant un impact significatif sur le coût de la vie en raison d'une déformation vers le haut. Ce rapport identifiait plusieurs sources possibles de déformation, comme le biais de substitution, le biais de substitution des points de vente de détail, ainsi que le biais relatif à la qualité et à l'arrivée de produits nouveaux. Certes, les États-Unis dérogent aux habitudes en affirmant que "le concept du coût de la vie est l'objectif de mesure" pour leur IPC. La quasi-totalité des autres pays évitent en effet de mentionner l'expression "coût de la vie" et se réfèrent plutôt à la "variation des prix constatée par les ménages" ou à "la variation des dépenses nécessaires pour acheter un panier constant de biens et de services habituellement acheté par les ménages". Qu'entend-on donc par les termes "inflation" et "coût de la vie" et existe-t-il une différence entre les deux ?

¹³ Le texte sur les questions conceptuelles exposées dans ce chapitre s'inspire largement de l'article *Consumer Price Indices*, F. Maitland-Smith, présenté lors de l'atelier conjoint OCDE-CESAP sur les grands indicateurs économiques, qui s'est tenu à Bangkok du 22 au 25 mai 2000.

¹⁴ *Consumer Price Indices: An ILO Manual*, Turvey, R. et al., Organisation internationale du travail, Genève, 1989, pp. 4-6.

¹⁵ *Toward a More Accurate Measure of the Cost of Living, Final Report to the Senate Finance Committee from the Advisory Commission to Study the Consumer Price Index*, Boskin et al, 4 décembre 1996.

Un économiste définirait l'inflation en ces termes : "augmentation persistante du niveau général des prix. L'inflation peut être perçue comme une dévaluation de la valeur de l'argent. Il faut bien insister sur le fait que, pour qu'il y ait inflation, il faut que la hausse des prix soit persistante. Une hausse ponctuelle du taux de TVA relèvera immédiatement les prix, mais ne constitue pas de l'inflation, à moins que les effets indirects de cette disposition aient des répercussions ultérieures"¹⁶. Ce même économiste pourrait donner une définition en théorie plus précise d'un indice du coût de la vie : "comparaison des dépenses minimales nécessaires pour obtenir le même niveau de bien-être (aussi appelé "utilité" ou "niveau de vie") entre deux ensembles de prix différents. Le plus souvent, il s'agit d'une comparaison entre deux points dans le temps."¹⁷

Ces deux concepts sont liés, car l'inflation provoquera l'augmentation de l'indice du coût de la vie. Cependant, l'indice du coût de la vie évoluera à la fois sous l'effet des variations des prix et des variations des schémas de dépenses, tandis que l'inflation au sens large n'est sensible qu'aux variations de prix. En termes très généraux, un indice du coût de la vie peut constituer un instrument plus approprié à la négociation d'une évolution du revenu, et on préférera un indice de l'inflation pour l'analyse de la politique macro-économique. C'est cette opposition qui est au cœur du débat sur les erreurs systématiques contenues dans les IPC qu'ont déclenché les travaux de la Commission Boskin.

2.2 Indicateurs des IPC dans les PIE

De nombreux pays de l'OCDE s'efforcent de satisfaire les besoins divergents de leurs multiples utilisateurs d'IPC en élaborant une "famille" d'indices avec des couvertures différentes, chapeautées par un IPC global officiel portant sur le pays dans son ensemble. Outre l'IPC global, qui a la couverture la plus large possible, on publie également des indicateurs de rang inférieur, qui peuvent porter sur :

- des catégories de population, par exemple les salariés, les salariés avec enfants, les salariés à bas revenu, les retraités, etc. ;
- des régions géographiques ;
- des tentatives de mesure de l'inflation "sous-jacente" ou "de base", supprimant certains sous-secteurs aux variables volatiles telles que l'alimentation, l'énergie¹⁸ ou les biens saisonniers, ou encore les variables affectées par les taux d'intérêt ou la fiscalité ; procédant à des corrections, par exemple des corrections saisonnières pour tenir compte de la fiscalité et des subventions ; ou utilisant des moyennes élaguées afin de minimiser les effets des variations les plus extrêmes ;
- des catégories de produits précises – indices partiels détaillés de l'IPC général publié.

Dans les faits, de nombreux instituts nationaux de statistique sont en train de s'orienter vers la pratique qui consiste à alimenter une base de données des prix et des pondérations à partir de laquelle il est possible de calculer une série d'indices partiels. Avec l'élaboration de normes internationales, il

¹⁶ D'après Penguin *Dictionary of Economics*, 4^e édition, 1987.

¹⁷ *Toward a More Accurate Measure of the Cost of Living, Final Report to the Senate Finance Committee from the Advisory Commission to Study the Consumer Price Index*, Boskin et al. 4 décembre 1996.

¹⁸ C'est la méthode utilisée par l'OCDE pour la mesure de l'inflation sous-jacente calculée après déduction de l'alimentation et de l'énergie de l'indice total. A l'avenir, l'Organisation pourrait entreprendre d'étudier d'autres définitions de l'inflation de base et d'autres techniques, de nature plus économétrique.

faut espérer que leurs IPC officiels (globaux) deviendront plus comparables aux autres IPC en termes de couverture et de méthodologie¹⁹.

La publication PIE contient une série d'indicateurs des variations des prix à la consommation dans les pays Membres de l'OCDE et pour des groupes de pays ou des zones. Les principaux indicateurs de référence pour lesquels des données sont actuellement publiées sont les suivants : total, alimentation, énergie, total sauf alimentation sauf énergie, services sauf logement, et logement. A l'avenir, cette publication se concentrera également sur l'inflation de base au niveau national. Outre les indicateurs de référence, il existe aussi des séries propres à certains pays lorsque ces séries peuvent être particulièrement pertinentes pour un ou plusieurs pays Membres. Enfin, depuis juillet 1999, on ajoute à ces indicateurs les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) de l'Union européenne pour 17 pays européens.

2.3 Indices des prix à la consommation harmonisés - IPCH

Au sein de l'Union européenne, les IPCH sont des indices des prix à la consommation calculés sur la base d'une couverture et d'une méthode harmonisées. Ces indices ont été élaborés sous la direction générale d'Eurostat suite à l'adoption du traité sur l'Union européenne signé à Maastricht, qui impose, entre autres, des mesures de l'inflation comparables dans toute l'Union. Depuis l'avènement de l'Union économique et monétaire, en janvier 1999, la Banque centrale européenne (BCE) utilise les IPCH comme principale mesure de l'inflation dans la zone euro.

Les IPCH sont désormais compilés sur une base mensuelle par tous les membres de l'Union européenne plus la Norvège et l'Islande. Un certain nombre d'autres pays, comme la Suisse, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, sont en train de développer des estimations des variations de prix selon les règles fixées pour l'élaboration des IPCH. L'objectif de comparabilité des mesures des variations de prix a été dans une large mesure atteint avec l'accord conclu sur la palette des variables à inclure dans l'indice, la formule à utiliser à chaque phase de calcul et la fréquence de révision des pondérations pour l'indice. Si les travaux destinés à affiner le cadre des IPCH afin d'en accroître la comparabilité et l'exhaustivité ne sont pas terminés, les IPCH représentent néanmoins les mesures de variation de prix les plus comparables d'un pays à l'autre. Pour des informations plus détaillées sur les méthodes d'élaboration des IPCH, voir Eurostat²⁰.

Il importe de noter que les IPCH ont pour but de comparer l'inflation monétaire plutôt que d'obtenir une mesure du concept plus large de "coût de la vie", qui relève d'une philosophie davantage orientée sur des préoccupations sociales. Cette ambition a notamment pour conséquence d'exclure de l'IPCH les taux d'intérêt, qui peuvent être considérés comme une mesure pertinente de la variation des prix pour l'indexation des retraites.

¹⁹ Lorsqu'on s'efforce de comparer la variation des prix entre les pays, il faut également admettre que l'utilisation du terme "total" dans l'IPC national de chaque pays n'indique pas une comparabilité parfaite. Les pays compilent leur IPC à l'aide de méthodes analogues, mais des différences dans la palette de biens et de services inclus dans l'indice, le traitement de certaines variables difficiles, telles que le coût du logement, les formules d'agrégation et les sources des données retenues pour les pondérations aboutissent à des IPC différents et de comparabilité réduite. Etant donné que les choix opérés par chaque pays dépendent des circonstances nationales, il convient de reconnaître ces différences si l'on veut procéder à des comparaisons entre les pays. Tel est le but de cette publication. L'ouvrage *Sources et méthodes : Indices des prix à la consommation*, OCDE, Paris, 1994, contribue aussi à expliquer les aspects en jeu.

²⁰ Pour des informations plus détaillées sur les IPCH, consulter le site web d'Eurostat : <http://europa.eu.int/comm/eurostat/newcronos/info/notmeth/en/theme1/euroind/cp/cp.htm>. Voir également *European Union Harmonised Indices of Consumer Prices*, J. Astin from Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe, volume 16, 1999, pp. 123-135.

D'une manière générale, il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on cherche à savoir quelle mesure de la variation des prix se prête le mieux à tel ou tel usage. En fait, en raison de différences dans le champ des IPC, résultant de divergences dans les impératifs et les utilisations au niveau national, tous les pays de l'Union européenne, à l'exception du Luxembourg, continuent de publier leurs IPC nationaux tout en produisant des IPCH mensuels. Les PIE publient également toujours des IPC nationaux dans les pages consacrées aux indicateurs par sujet et par pays, et distinguent clairement les séries d'IPCH lorsqu'ils les utilisent.

2.4 Mesure de l'inflation sous-jacente dans les PIE

Comme indiqué à la section 2.2, l'OCDE compile une mesure de l'inflation sous-jacente qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation de l'indice total. Les séries pour l'indice total, l'alimentation, l'énergie et l'inflation sous-jacente (IPC total sauf alimentation sauf énergie) sont présentées pour divers groupes de pays dans les pages IPC par sujet dans la Partie 1 des PIE. Ces séries sont également présentées pour la quasi-totalité des pays dans les pages pays de la Partie 2 des PIE. En raison d'un manque de cohérence entre les définitions nationales de l'énergie, ces dernières années, il était devenu de plus en plus difficile de collecter les informations détaillées nécessaires pour estimer à la fois les séries concernant l'énergie et celles sur l'inflation sous-jacente. Cependant, depuis novembre 2001, les séries sur l'énergie et l'alimentation publiées dans les PIE sont, pour la plupart des pays de l'OCDE, fondées sur une définition contenue dans la Classification des fonctions de la consommation individuelle des ménages (COICOP). Ainsi, ces séries et celles portant sur l'inflation sous-jacente suivent une définition commune. Il existe toutefois un certain nombre d'exclusions et les utilisateurs doivent prêter attention à l'emploi de séries de substitution, comme indiqué dans les métadonnées des PIE, lorsqu'ils entreprennent d'analyser les totaux par zone²¹.

2.5 Estimations des IPC par zone dans les PIE

Outre les informations sur les mesures nationales des variations de prix, l'OCDE compile des estimations des variations de prix pour un certain nombre de zones, à savoir les Sept grands (G7), l'EU15, la Zone euro, l'OCDE-Europe et l'OCDE-Total. En outre, deux zones sont corrigées afin d'exclure l'effet de pays qui, en raison de leur inflation élevée par rapport aux autres pays Membres, pourraient avoir un impact substantiel dans les estimations par zone pour les zones dans lesquelles ils sont inclus. Ces zones sont "l'OCDE-Europe sauf les pays à forte inflation" et "l'OCDE-Total sauf les pays à forte inflation"²².

On compile les estimations en agrégeant les IPC nationaux de chaque période en prenant pour pondération des estimations des dépenses de consommation finale des ménages. Les dépenses de consommation finale des ménages de chaque pays sont converties dans une monnaie commune (dollars des États-Unis) à l'aide de parités de pouvoir d'achat (PPA), qui sont des taux de conversion des monnaies qui éliminent les différences de niveaux de prix entre les pays. Les PPA utilisées dans les estimations par zone concernent spécifiquement les dépenses de consommation finale des ménages et ne sont pas identiques aux PPA relatives au PIB, qui sont plus facilement disponibles.

²¹ La série type retenue pour l'alimentation est "alimentation et boissons non alcoolisées" telle que définie dans la classification des fonctions de la consommation individuelle des ménages (COICOP 01). Sont exclus les repas pris au restaurant, les boissons alcoolisées, le tabac et autres narcotiques. La série type de l'énergie comprend "l'électricité, le gaz et les autres combustibles" inclus dans la classification COICOP rubrique 04.5 et les "combustibles et lubrifiants pour véhicules personnels" inclus dans la classification COICOP rubrique 07.2.2. Toutes les exceptions sont décrites dans les PIE.

²² Les pays à forte inflation sont la Hongrie, le Mexique, la Pologne et la Turquie.

Les pondérations utilisées pour compiler les estimations par zone sont actualisées chaque année, habituellement dans l'édition de juillet des PIE. Grâce à l'actualisation des pondérations résultant des variations des données sous-jacentes des comptes nationaux, les estimations par zone sont révisées, même si c'est rarement le cas pour les IPC nationaux. Si ces pondérations sont actualisées chaque année et non agrégées avec celles d'une année de base donnée, c'est pour tenir compte de l'évolution de l'importance d'un pays à l'intérieur d'une zone au fil du temps. Plus précisément, les indices de zone estimés dans les PIE sont des indices-chaîne annuels de Laspeyres, mais seulement au niveau d'agrégation le plus élevé. Ce type d'indice est calculé par un processus en deux étapes, dans lequel chaque indice partiel d'une année donnée, disons 1998, est re-référencé de façon à ce que 1997 = 100, puis agrégé à l'aide des pondérations de l'année précédente, à savoir 1997 dans cet exemple. On forme ainsi un seul lien d'une longueur d'un an. Ensuite, chaque lien est relié aux autres pour créer une série temporelle homogène remontant jusqu'à une année commune, dans le cas présent 1995 = 100. Etant donné que les pondérations sont habituellement disponibles avec un certain retard (d'environ un an), les estimations par zone pour les périodes les plus récentes continuent de se fonder sur les dernières pondérations disponibles jusqu'à ce que de nouvelles données soient publiées.

2.6 Fréquence des indices des prix à la consommation

Comme le montre le tableau 2, la plupart des pays de l'OCDE compilent leurs indices des prix à la consommation sur une base mensuelle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande compilent des indices trimestriels. Dans tous les pays Membres, les indices sont compilés et diffusés par les instituts nationaux de statistique.

Tableau 2 : Indices des prix à la consommation : administration source et fréquence

	Administration source	Fréquence
Canada	Statistique Canada	M
Mexique	Institut national de statistique, de la géographie et de l'information	M
États-Unis	<i>Bureau of Labor Statistics</i>	M
Australie	Bureau australien de la statistique	T
Japon	Bureau de la statistique et centre de la statistique	M
Corée	Office national de la statistique	M
Nouvelle-Zélande	Statistique Nouvelle-Zélande	T
Autriche	Office central de la statistique	M
Belgique	Institut national de statistique	M
République tchèque	Office tchèque de la statistique	M
Danemark	Statistique Danemark	M
Finlande	Statistique Finlande	M
France	Institut national de la statistique et des études économiques	M
Allemagne	Office fédéral de la statistique allemand	M
Grèce	Office national de la statistique grec	M
Hongrie	Office central de la statistique hongrois	M
Islande	Statistique Islande	M

Tableau 2 : Indices des prix à la consommation : administration source et fréquence (suite)

	Administration source	Fréquence
Irlande	Office central de statistique	M
Italie	Institut national de la statistique	M
Luxembourg	Service central de la statistique et des études économiques	M
Pays-Bas	Statistique Pays-Bas	M
Norvège	Statistique Norvège	M
Pologne	Office central de la statistique polonais	M
Portugal	Institut national de la statistique	M
République slovaque	Office statistique de la République slovaque	M
Espagne	Institut national de la statistique	M
Suède	Statistique Suède	M
Suisse	Office fédéral de la statistique	M
Turquie	Institut de statistique d'État	M
Royaume-Uni	Office de la statistique nationale	M

2.7 Directives et recommandations internationales

Les directives et recommandations internationales actuellement en vigueur pour la compilation des IPC sont celles adoptées par la 14^e Conférence internationale des statisticiens du travail, en octobre-novembre 1987²³. Comme le montrera la comparaison des principaux éléments méthodologiques de la compilation des IPC exposée ci-dessous, les directives afférentes à certains éléments méthodologiques sont très larges, voire inexistantes dans certains cas (par exemple le traitement des logements occupés par leur propriétaire).

La vue d'ensemble de la méthodologie de compilation des IPC présentée ci-dessous ne vise pas l'exhaustivité. *Consumer Price Indices: An ILO Manual* (Turvey, R. *et al.*, Bureau international du travail, Genève, 1989) donne une description plus complète des méthodes de collecte des informations sur les prix et de compilation des indices. Les directives internationales actuelles sont énumérées dans ce manuel, mais, en septembre 1998, un Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques des prix (IWGPS) a été créé à l'initiative du Bureau de statistique du BIT. Ce groupe de travail est chargé d'élaborer ces normes et de produire un ensemble de manuels intégrés sur la méthodologie de calcul des indices des prix. Le nouveau manuel sur les IPC, rédigé par le Groupe technique d'experts sur la mise à jour du Manuel des indices des prix à la consommation (TEG-CPI), sous l'égide de l'IWGPS, devrait être publié au début 2003²⁴.

²³ Disponibles sur le site de l'OIT à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/english/120stat/res/cpi.htm>.

²⁴ Pour de plus amples informations sur le manuel sur les IPC et les premiers projets de chapitre, consultez le site de l'OIT, à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/french/bureau/stat/guides/cpi/index.htm>

Les principaux éléments de la compilation influant sur la comparabilité internationale des IPC sont les suivants :

- champ/couverture
 - population de référence
 - catégories de dépenses et de transactions
 - catégories de prix
- données de base
 - données de pondération et fréquence de révision des pondérations
 - sélection des variables/produits
 - sélection des points de vente
 - méthodes de collecte des prix
 - fréquence et calendrier
 - spécification des variables/produits
- calcul des indices
 - agrégats élémentaires
 - agrégation des indices
 - alignement de la base de référence des dépenses et des prix
 - chaînage des indices repondérés
- traitement des
 - observations de prix manquantes
 - produits saisonniers
 - variations de la qualité
 - logements occupés par leur propriétaire

Ces éléments sont abordés dans les sections suivantes de cette partie.

2.8 Accès aux informations méthodologiques détaillées

Il est possible de consulter les informations méthodologiques détaillées sur les prix à la consommation dans chaque pays Membre de l'OCDE auprès des sources suivantes :

Tableau 3 : Prix à la consommation : Accès aux informations méthodologiques détaillées

	Sources nationales	TAND du FMI
Canada	http://www.statcan.ca/cgi-bin/sdds/sdds.cgi?sdds=2301(anglais) http://www.statcan.ca/francais/sdds/2301_f.htm (français)	http://dsbb.imf.org/country/can/cpimeth.htm
Mexique	..	http://dsbb.imf.org/country/mex/cpimeth.htm
États-Unis	http://www.bls.gov/cpi/#overview	http://dsbb.imf.org/country/usa/cpimeth.htm
Australie	http://www.abs.gov.au/ausstats/abs%40.nsf/525a1b9402141235ca25682000146abc/eca69414ad9af3fbca256888001f2467!OpenDocument	http://dsbb.imf.org/country/aus/cpimeth.htm
Japon	http://www.stat.go.jp/english/data/cpi/index.htm	http://dsbb.imf.org/country/jpn/cpimeth.htm
Corée	http://www.nso.go.kr/examine/ep3.htm	http://dsbb.imf.org/country/kor/cpimeth.htm
Nouvelle-Zélande ¹	http://www.stats.govt.nz/domino/external/omni/omni.nsf/outputs/Consumers+Price+Index	..
Autriche	..	http://dsbb.imf.org/country/aut/cpimeth.htm
Belgique	..	http://dsbb.imf.org/country/bel/cpimeth.htm

Tableau 3 : Prix à la consommation : Accès aux informations méthodologiques détaillées (suite)

	Sources nationales	TAND du FMI
République tchèque	http://www.czso.cz/eng/figures/7/71/71020009/innote.htm	http://dsbb.imf.org/country/cze/cpimeth.htm
Danemark	http://www.dst.dk/666	http://dsbb.imf.org/country/dnk/cpimeth.htm
Finlande	..	http://dsbb.imf.org/country/fin/cpimeth.htm
France	http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/donnees/method_idc_onj_29.pdf (French) http://www.insee.fr/en/indicateur/indic_conj/donnees/method_idc_onj_29.pdf (anglais)	http://dsbb.imf.org/country/fra/cpimeth.htm
Allemagne	http://www.destatis.de/basis/e/preis/vpreisueb.htm	http://dsbb.imf.org/country/deu/cpimeth.htm
Grèce ¹
Hongrie	http://www.ksh.hu/pls/ksh/docs/eng/emodsz/emodsz01.html#prices	http://dsbb.imf.org/country/hun/cpimeth.htm
Islande	http://www.stattice.is/	http://dsbb.imf.org/country/isl/cpibase.htm
Irlande	http://www.cso.ie/publications/prices/cpi.pdf	http://dsbb.imf.org/country/irl/cpimeth.htm
Italie	..	http://dsbb.imf.org/country/ita/cpimeth.htm
Luxembourg ¹
Pays-Bas	Http://www.cbs.nl/en/figures/keyfigures/cpi-info.htm	http://dsbb.imf.org/country/nld/cpibase.htm
Norvège	http://www.ssb.no/kpi_en/	http://dsbb.imf.org/country/nor/cpimeth.htm
Pologne	..	http://dsbb.imf.org/country/pol/cpimeth.htm
Portugal	..	http://dsbb.imf.org/country/prt/cpimeth.htm
République slovaque	http://www.statistics.sk/webdata/english/infora/dca00.htm (pour l'inflation de base seulement)	http://dsbb.imf.org/country/svk/cpimeth.htm
Espagne	http://www.ine.es/dacoin/dacoinme/inotipc.htm	http://dsbb.imf.org/country/esp/cpimeth.htm
Suède	http://www.scb.se/scbeng/eshtm/kpiunden.htm	http://dsbb.imf.org/country/swe/cpimeth.htm
Suisse ²	http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber06/puk/eli2fr01.htm (anglais) http://www.statistik.admin.ch/news/bfsakt/lik2000_f.pdf (français)	http://dsbb.imf.org/country/che/cpimeth.htm
Turquie	..	http://dsbb.imf.org/country/tur/cpimeth.htm
Royaume-Uni	http://www.statistics.gov.uk/statbase/Source.asp?vlnk=131&More=Y	http://dsbb.imf.org/country/gbr/cpimeth.htm

¹ La Nouvelle-Zélande, la Grèce et le Luxembourg ne participent pas au TAND du FMI à la date de publication.

² Les informations en anglais ne sont pas aussi détaillées que celles présentées en français.

.. : Métadonnées non disponibles

2.9 Champ/couverture

Il n'est pas inutile d'étudier la manière dont les utilisations des IPC exposées à la section 2.1 influent sur le champ ou la couverture nécessaire.

Une mesure générale de l'inflation en vue d'une analyse macro-économique nécessiterait un champ national, couvrant tous les biens de consommation et les services. Etant donné que l'inflation est généralement perçue comme étant liée aux transactions monétaires, les dépenses ne devraient pas être imputées. Les leviers économiques tels que les taux d'intérêt et les effets de la fiscalité devraient être laissés de côté.

Le champ d'un indice utilisé pour la révision des pensions de retraite, salaires, etc., (donc pour l'indexation à titre de compensation) doit porter sur les personnes concernées par l'indexation. Pour

corriger les prix et les salaires dans les contrats privés, le mieux est d'utiliser un IPC total pertinent pour les personnes concernées (pour les salaires) et un indice partiel de l'IPC plus pertinent pour la nature du travail entrepris (pour les prix).

En ce qui concerne la déflation des comptes nationaux, les indices partiels des IPC seront quasi certainement utilisés pour déflater les composantes correspondant aux dépenses de consommation, ce qui suppose une couverture nationale, l'inclusion des ménages institutionnels, des taxes sur les ventes et des dépenses imputées pour les biens de consommation et les services reçus à titre de revenu en nature. Cet aspect est étudié en détail plus loin dans cette partie.

Lorsqu'on envisage le champ d'un indice, il convient de prendre un certain nombre de décisions concernant ce que l'on inclut dans le panier de biens et de services, qui les achète, quelles sont les dépenses incluses, dans quels points de vente, et quelles composantes des prix doivent être incluses dans les dépenses. Voici certaines des questions qu'il faut se poser :

- A. Qui achète les biens et services, c'est-à-dire comment se compose la population de référence ?
- quelle est la couverture géographique ?
 - quelles sont les catégories de ménages couverts ?
 - quelles sont les catégories socio-économiques couvertes ?
- B. Quelles sont les dépenses et les transactions incluses, c'est-à-dire quelles dépenses, à quelles fins, quelles transactions et quels éléments des prix payés ?
- consommation ou investissement
 - consommation ou transferts
 - faut-il imputer des dépenses pour la consommation de biens et de services reçus à titre de revenus en nature ?
 - les prix doivent-ils inclure les taxes sur les ventes et les subventions ?
 - faut-il inclure les produits/variables dont le prix est encadré ou contrôlé ?
 - faut-il inclure les biens et services illicites ?
 - faut-il inclure les produits de luxe ?
 - comment traiter les prix faisant l'objet de rabais ou soldés ainsi que les remises ?
 - comment traiter les programmes de fidélisation, les cadeaux et autres incitations ?
 - quels points de vente faut-il inclure ?

2.9.1 Population de référence

Concernant la population de référence, un certain nombre de dimensions doivent être prises en compte. Il s'agit de la couverture géographique et de celle des catégories socio-économiques (par exemple les seuils de revenus et le type de ménage). Les directives de l'OIT ne sont pas très précises à cet égard et se contentent d'indiquer que la population de référence doit normalement être définie de manière très large et qu'il convient de mentionner en toute transparence les catégories de revenu et de ménages ou de familles exclues des statistiques. Dans le contexte de l'IPC, *ménages* signifie normalement ménages privés, ce qui inclut les ménages unipersonnels mais exclut la population vivant en institution, c'est-à-dire les personnes vivant en permanence et collectivement dans un orphelinat, un établissement pour personnes âgées ou un couvent, par exemple.

Couverture géographique

Il convient à la fois de tenir compte de la couverture géographique des dépenses de la période de référence et de celle de la collecte des prix. Dans l'idéal, les deux coïncident, afin que l'indice national soit compilé à l'aide des données sur les dépenses (pondérations) et des prix collectés dans les zones urbaines et rurales des mêmes régions. De même, il est préférable qu'un indice régional se fonde sur les pondérations et les prix collectés uniquement dans la région.

Dans la plupart des pays, les prix sont collectés uniquement en zone urbaine, dont les variations sont considérées comme représentatives des variations de prix dans les zones rurales²⁵. Dans ces cas-là, les pondérations nationales sont appliquées et l'indice qui en résulte peut être considéré comme un IPC national. Si, toutefois, les variations de prix dans les zones urbaines et rurales sont suffisamment différentes et si la collecte des prix se limite aux zones urbaines en raison de restrictions de moyens, il faut alors appliquer les pondérations urbaines, et l'indice qui en résulte ne doit être considéré que comme un IPC urbain, et non national.

Le tableau 4 présente la situation dans les pays Membres de l'OCDE. Dans la majorité de ces pays, les indices sont décrits comme couvrant l'ensemble du territoire. Or, comme l'indique ce tableau, dans la majorité des cas, ces indices se limitent aux zones urbaines dépassant un certain seuil de population, par exemple 10 000 habitants (Grèce) ou 20 000 (Turquie). En Australie, aux États-Unis, en Turquie, au Mexique et en Corée, seuls les ménages urbains sont couverts (pour les pondérations et les prix). Tous les autres pays Membres recourent à des pondérations couvrant les ménages urbains et ruraux, même si, dans la quasi totalité d'entre eux, la collecte des prix ne s'effectue qu'en ville.

Naturellement, on peut débattre de la frontière entre urbain et rural. Par exemple, en France, les prix sont collectés dans les villages de 2 000 habitants. Une telle communauté est-elle considérée comme urbaine ou rurale ? Il n'existe aucune définition internationale standardisée des zones urbaines ou rurales en termes de seuil de population.

²⁵ Et aussi en raison de la part élevée des dépenses de consommation comptabilisée pour les centres urbains, même dans les zones rurales ou pour les consommateurs vivant dans les campagnes.

Tableau 4 : Prix à la consommation : couverture géographique

	Couverture géographique des pondérations	Où sont collectés les prix
Canada	Zones urbaines et rurales dans toutes les provinces, ainsi que Whitehorse et Yellowknife.	La collecte des prix se concentre dans les villes grandes et moyennes. Pour la plupart des marchandises, ces dernières sont considérées comme représentatives des variations de prix dans les petites villes et les zones rurales. La collecte des prix s'étend aux petites villes pour les biens et services dont le prix est déterminé localement.
Mexique	46 villes dans tout le pays.	Les prix sont relevés dans les points de vente de détail. Les données sur les loyers et les services publics sont obtenues auprès des ménages dans 46 villes.
États-Unis	87 zones urbaines dans tout le pays.	Les prix sont collectés dans la plupart des points de vente de détail par le biais de visites ou par l'envoi d'un formulaire dans les zones urbaines de 2 500 habitants et plus. Les ménages sont contactés par téléphone.
Australie	Ménages dans huit capitales de régions.	Les prix sont relevés dans les supermarchés, les restaurants, les agences de voyage et les écoles par des agents formés de l'ABS. Les informations sur les tarifs du transport ferroviaire, de l'électricité et du gaz sont obtenues auprès des autorités concernées. Les informations sur les loyers sont sollicitées auprès des sociétés de gestion de biens immobiliers et des commissions publiques de logement.
Japon	Intégralité du Japon.	Les prix sont collectés auprès des magasins de détail ou des prestataires de services dans 167 villes et villages sur la base d'un échantillon probabiliste représentant l'ensemble du pays. Certains prix sont collectés par les préfectures ou le Bureau de statistique.
Corée	Zones urbaines du pays.	Les données sur les prix sont collectées dans 36 grandes villes (c'est-à-dire des centres urbains comptant une population de plus de 50 000 habitants) par le biais de visites. Les prix qui sont identiques dans tout le pays sont collectés au niveau central.
Nouvelle-Zélande	Tous les ménages à l'exception de ceux vivant dans des zones reculées ou sur des îles.	Les prix sont collectés dans 15 centres urbains/suburbains, qui sont considérés comme représentatifs des zones, urbaines ou non, à leur périphérie.
Autriche	Tout le pays.	Les prix sont collectés dans les 20 plus grandes villes autrichiennes.

Tableau 4 : prix à la consommation : couverture géographique (suite)

	Couverture géographique des pondérations	Où sont collectés les prix
Belgique	Tout le pays.	60% des prix sont collectés auprès de 10 000 points de vente dans 65 localités réparties dans tout le pays par des agents du ministère chargé de l'emploi, de l'économie, de l'énergie et du logement. Le reste est collecté au niveau central.
République tchèque	Tout le pays - zones urbaines et rurales.	Les prix sont collectés dans 41 districts et à Prague. Les agents chargés de la collecte visitent 10 000 points de vente à 194 endroits. Certains prix sont collectés au niveau central, essentiellement auprès de sources administratives.
Danemark	Tout le pays.	Pour la collecte des prix des vêtements et des aliments frais, les agents visitent 520 magasins. Les autres prix sont pour l'essentiel collectés par le biais de questionnaires postés à quelque 1 500 autres points de vente.
Finlande	Tout le pays – zones urbaines et rurales.	On recourt aux visites pour la collecte des prix dans les magasins. Les informations concernant les réseaux de services publics et la vente par correspondance sont collectées au niveau central.
France	Ensemble du territoire de la métropole et départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion).	Les prix sont relevés uniquement dans les unités urbaines de 2 000 habitants ou plus. Pour la distribution traditionnelle, les agents visitent les points de vente. Les données sont en revanche collectées au niveau central pour les réseaux de services publics et la vente par correspondance.
Allemagne	Ensemble de l'Allemagne réunifiée depuis 1991.	Les prix sont collectés dans 190 localités et dans les centres urbains d'au moins 5 000 habitants.
Grèce	Tous les ménages privés, indépendamment de leur taille ou de leurs revenus, dans l'ensemble du pays.	Les prix sont collectés dans les centres urbains comptant 10 000 habitants ou plus.
Hongrie	Tout le pays.	Les prix sont collectés par des visites pour les points de vente de détail, directement auprès des grandes entreprises disposant d'une politique de prix centrale, ou via un formulaire imprimé ou un questionnaire téléphonique pour les entreprises de services publics.
Islande	Tout le pays.	La collecte des données est confinée à la capitale, à l'exception des prix du chauffage et de l'électricité, dont la moyenne est calculée pour tout le pays.
Irlande	Tout le pays.	Les prix sont collectés dans 82 villes. Les points de vente de détail reçoivent la visite d'agents collecteurs. Les tarifs des services, notamment publics, sont collectés par téléphone ou envoi d'un questionnaire.

Tableau 4 : prix à la consommation : couverture géographique (suite)

	Couverture géographique des pondérations	Où sont collectés les prix
Italie	Tout le pays.	Les données sont collectées dans 93 villes dans tout le pays, et les demandes de renseignement sont adressées à 26 000 points de vente et 12 000 ménages.
Luxembourg	Tout le pays.	Les prix sont collectés dans la ville de Luxembourg et dans trois autres communes.
Pays-Bas	Tout le pays.	Les prix sont collectés dans 100 communes de plus de 10 000 habitants, et auprès de 9 000 points de vente. Un millier d'entreprises reçoivent un questionnaire par courrier et 3 500 bailleurs doivent répondre par courrier à une enquête sur les loyers.
Norvège	Tout le pays.	Les prix sont relevés auprès de quelque 2 200 détaillants, essentiellement via un questionnaire. Les tarifs de l'électricité sont collectés par Internet et les loyers soit auprès des ménages, soit dans les registres.
Pologne	Tout le pays.	Les prix sont collectés par des visites ou l'envoi de formulaires auprès de 28 000 points de vente dans environ 310 zones (à savoir une localité ou une partie d'une grande ville) dans tout le pays. Certains prix (fixés au niveau central) sont relevés par téléphone ou par courrier adressé à l'Office central de la statistique.
Portugal	Tout le pays.	Les prix sont collectés dans 42 zones urbaines, dans sept régions, auprès de quelque 10 600 points de vente, par des visites ou des questionnaires écrits.
République slovaque	Tout le pays.	Les agents des autorités régionales de statistique visitent quelque 8 500 points de vente (magasins, agences de services, coopératives de logement).
Espagne	Tout le pays.	Les prix sont relevés trois fois par mois dans les capitales des provinces et une fois par mois dans les autres communes. On recourt à des visites et à des questionnaires écrits pour atteindre environ 29 000 points de vente, coopératives et magasins assimilés. Les commerces ambulants sont exclus des statistiques. Les prix fixés au niveau central sont collectés par des visites personnelles ou par téléphone.
Suède	Tout le pays.	Les prix sont collectés par des agents à partir d'un échantillon aléatoire de 600 points de vente de détail ou restaurants, par téléphone ou à l'aide d'enquêtes par courrier à petite échelle.

Tableau 4 : prix à la consommation : couverture géographique (suite)

	Couverture géographique des pondérations	Où sont collectés les prix
Suisse	Tout le pays.	Les prix sont collectés auprès de 3 000 points de vente dans 16 régions par l'office fédéral de la statistique et les tarifs des services publics sont collectés par téléphone ou formulaire écrit. Pour certains articles, les prix sont également relevés sur les catalogues de vente par correspondance.
Turquie	Ménages urbains.	Les informations sur les prix sont collectées auprès de 6 390 points de vente par les agents de l'Institut de statistique d'État dans les villes de plus de 20 000 habitants.
Royaume-Uni	Tout le pays.	Des agents visitent 20 000 points de vente dans 147 localités. Dans le cas des gros distributeurs disposant d'une politique de prix centrale et pour les catalogues de vente par correspondance, les prix sont collectés au niveau central.

Ce sont des considérations pratiques et de politique publique qui dictent les décisions sur les frontières absolues de couverture. Les IPC des pays Membres de l'OCDE et les IPCH sont régis en majorité par le concept de dépenses intérieures, qui exclut les dépenses effectuées par les résidents du pays à l'étranger et inclut les dépenses effectuées dans le pays par les visiteurs étrangers. Ce concept concorde avec le concept de l'inflation intérieure. D'un autre côté, les déflateurs des comptes nationaux devraient reposer sur le même concept que les dépenses de consommation finale des ménages, et donc inclure les dépenses effectuées par les résidents du pays à l'étranger et exclure les dépenses effectuées sur le territoire par les visiteurs étrangers. C'est ce que l'on appelle le concept national, qui cadre conceptuellement avec un indice servant à l'indexation à titre de compensation. Les enquêtes sur le budget des ménages enregistrent dans certains cas les dépenses des résidents du pays à l'étranger, mais jamais les dépenses des visiteurs étrangers. En théorie, un indice servant à l'indexation devrait prendre en compte les dépenses des résidents du pays à l'étranger, et particulièrement lorsque les achats transfrontières et la consommation effectuée durant les vacances à l'étranger représentent des volumes significatifs, bien que la mesure des prix à l'étranger ne soit pas toujours simple dans la pratique.

Couverture socio-économique

Dans la quasi totalité des pays de l'OCDE, l'IPC est conçu pour être pertinent pour autant de ménages que possible, et non pour une catégorie socio-économique donnée. Cependant, dans certains pays, les ménages extrêmement riches sont exclus des statistiques, car les données sur leurs dépenses ne sont pas fiables²⁶ et parce qu'il pourrait se révéler trop coûteux de collecter les prix pour certains des biens de consommation et des services achetés exclusivement par les riches. Ainsi, le Royaume-Uni exclut les 4% des ménages qui ont les revenus les plus élevés, et, à l'autre extrémité de l'échelle, les ménages qui n'ont que les pensions versées par l'État pour vivre (ce qui revient à exclure en gros 15% des ménages et 15% des dépenses). Le Japon et la Corée excluent les ménages vivant principalement de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, et tous les ménages unipersonnels.

²⁶ Les taux de réponse aux enquêtes sur le budget des ménages sont souvent inférieurs pour cette catégorie.

Pour les besoins du calcul de l'IPC, la définition d'un ménage est globalement la même que celle proposée dans le *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN93)*, qui inclut à la fois les ménages privés, y compris ceux composés d'une seule personne, et les ménages institutionnels tels que les ordres religieux, les hôpitaux et les prisons, etc.²⁷. Dans de nombreux pays Membres de l'OCDE, toutefois, la population institutionnelle et les personnes vivant dans les ménages non privés sont exclus du champ de l'IPC, souvent en raison de la difficulté à obtenir des données sur leurs modes de consommation. Dans ces pays, les indices se limitent à la population des ménages privés ou à un sous-ensemble de cette population. D'un autre côté, la couverture des IPCH englobe les ménages institutionnels.

Tableau 5 : Prix à la consommation – la couverture socio-économique

	Inclusions	Inclusions/exclusions spécifiques	Ménages non privés/ménages institutionnels
Canada	Familles et individus vivant dans des ménages privés.	Exclut les personnes vivant dans les réserves indiennes, les fonctionnaires représentant d'autres pays et les résidents des territoires du Yukon et du Nord-Ouest, en dehors de Whitehorse et Yellowknife.	Exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs.
Mexique	Toutes les catégories de ménages vivant dans les villes de plus de 20 000 habitants.	Exclut les ménages vivant dans les zones de moins de 20 000 habitants.	..
États-Unis	Inclut les salariés et les employés, les professions libérales, techniques et d'encadrement, les travailleurs avec contrat de courte durée, les travailleurs indépendants, les chômeurs, les retraités et les autres personnes ne faisant pas partie de la population active.	Exclut environ 13% de la population totale : les personnes vivant dans des zones urbaines de moins de 2 500 habitants, les familles d'agriculteurs.	Exclut le personnel militaire et les personnes vivant en prison ou en établissement psychiatrique.
Australie	Tous les ménages privés vivant dans les métropoles, y compris les travailleurs indépendants, les retraités et les bénéficiaires de l'aide sociale. La population cible représente environ 64% de la population totale.	Exclut environ 36% de la population australienne vivant en dehors des métropoles.	..
Japon	Tous les ménages de deux personnes ou plus.	Exclut les ménages unipersonnels ainsi que les ménages d'agriculteurs et de pêcheurs. Un indice incluant les ménages unipersonnels est calculé chaque année à titre supplémentaire.	..

²⁷ Les ménages institutionnels n'incluent pas les maisons de convalescence, les écoles et les pensionnats, l'armée, etc., dont les membres sont considérés comme appartenant au ménage formé par leur famille. Pour une description plus complète des ménages, voir *Système de comptabilité nationale 1993* – Eurostat, FMI, OCDE, Nations Unies, Banque mondiale (1993), paragraphes 4.132-4.138.

Tableau 5 : Prix à la consommation – la couverture socio-économique (suite)

	Inclusions	Inclusions/exclusions spécifiques	Ménages non privés/ménages institutionnels
Corée	Tous les ménages urbains vivant dans 36 villes, soit 86,5% de la population urbaine de la Corée.	Exclut la population vivant essentiellement de l'agriculture, de la sylviculture, des pêcheries et les ménages unipersonnels.	..
Nouvelle-Zélande	Tous les membres des ménages privés vivant dans des résidences permanentes. La population cible représente 95% de la population totale.	Aucune exclusion fondée sur la source des revenus ou la situation géographique.	..
Autriche	Couvre toutes les catégories de ménages et de revenus.
Belgique	Couvre tous les ménages résidant sur le territoire national.
République tchèque	Tous les ménages.	Des indices distincts sont compilés pour les ménages d'employés, pour les ménages à bas revenus avec enfants, pour les ménages de retraités et les ménages vivant à Prague.	Les populations institutionnelles sont exclues.
Danemark	L'indice couvre tous les ménages privés, et aussi les ménages institutionnels et les étrangers en visite privée au Danemark.	..	Les ménages institutionnels sont inclus.
Finlande	Inclut tous les ménages privés résidant en Finlande.	N'exclut aucune catégorie de population.	Exclus
France	Inclut tous les ménages résidents ou non résidents (tels que les touristes).	..	Couverture de la comptabilité nationale : les ménages institutionnels sont donc inclus.
Allemagne	Inclut tous les ménages privés	..	Exclus
Grèce	L'indice couvre tous les ménages, indépendamment de la taille ou des revenus.
Hongrie	L'indice couvre toutes les catégories socio-économiques du pays.	..	Exclut les ménages institutionnels (étudiants et personnes âgées) et les casernes.
Islande	L'indice couvre tous les ménages résidant en Islande dont au moins un des membres a entre 18 et 74 ans.	N'exclut aucune catégorie de revenus.	Exclut les personnes résidant en établissement hospitalier ou dans des structures d'accueil pour personnes âgées.

Tableau 5 : Prix à la consommation – la couverture socio-économique (suite)

	Inclusions	Inclusions/exclusions spécifiques	Ménages non privés/ménages institutionnels
Irlande	Tous les ménages privés résidant dans le pays, soit environ 97% de la population totale.	..	Exclut les personnes résidant dans des institutions, des pensions, des casernes et autres ménages non privés ou visiteurs étrangers.
Italie	Toutes les familles résidant dans le pays.	Un indice spécifique est calculé pour les employés et les ouvriers.	Certains ménages institutionnels sont couverts.
Luxembourg	Tous les ménages sont inclus depuis 1996.
Pays-Bas	L'indice porte à la fois sur les ménages privés et non privés.	Outre l'indice couvrant tous les ménages, deux autres indices sont compilés pour les ménages à bas et hauts revenus.	Inclus
Norvège	Tous les ménages privés sont couverts.	..	Exclus
Pologne	Couvre toute la population résidant dans le pays.	Pas de limitations en termes de taille ou de revenu, mais exclusion des ménages étrangers.	Exclus
Portugal	Couvre toute la population
République de Slovaquie	Inclut 90% des ménages.	Inclut les salariés, les travailleurs indépendants, les agriculteurs et les retraités. Exclut les ouvriers agricoles. Des indices distincts sont compilés pour l'ensemble des ménages et les ménages à bas revenus.	..
Espagne	Toute la population vivant dans des habitations familiales en Espagne est couverte.	Pas d'exclusion en fonction du niveau de revenu.	Exclus
Suède	L'indice couvre l'intégralité de la population, y compris les visiteurs étrangers.	Un indice spécifique (montant de base) visant à corriger certaines catégories socio-économiques, est calculé pour les pensions et l'aide à l'éducation.	Couverture de la comptabilité nationale, les ménages institutionnels sont donc couverts.
Suisse	Tous les ménages privés résidant en permanence en Suisse sont inclus.	Aucune catégorie socio-économique n'est exclue.	Exclus
Turquie	Ménages urbains avec un revenu moyen compris entre 3 198 000 et 78 935 000 liras en 1994.	Toutes les catégories socio-économiques sont incluses.	..
Royaume-Uni	Inclut tous les ménages, y compris ceux dont le chef de famille est travailleur indépendant ou sans emploi.	Exclut les ménages de retraités vivant des pensions de l'État (11% des ménages) et les ménages à hauts revenus (4% des ménages).	..

..: Métadonnées non disponibles

2.9.2 Catégories de dépenses et de transactions couvertes

Selon les directives de l'OIT, les IPC doivent porter sur tous les biens et services (y compris les importations) acquis, utilisés ou payés par la population de référence à des fins non commerciales. Cette définition inclut les services pouvant être considérés comme non essentiels ou non souhaitables (par exemple le tabac et l'alcool) ou qui peuvent être illégaux. Ces directives indiquent également que la gamme des biens et services inclus dans un IPC peut, mais ne doit pas forcément, coïncider avec les dépenses de consommation telles que définies dans le *Système de comptabilité nationale*.

Un IPC ne couvre pas toutes les dépenses des ménages, car il n'inclut que les dépenses de consommation. Le champ d'application d'un IPC coïncide donc en théorie avec la notion de biens et services destinés à la consommation finale des ménages. Il inclut les biens durables, tels que l'ameublement et les véhicules à moteur, ainsi que les produits de luxe comme les parfums ou les voyages d'agrément, à condition qu'ils soient consommés de manière habituelle par la population de référence.

D'autres catégories de dépenses sont exclues, en particulier celles qui correspondent à un investissement, à de l'épargne ou à des transferts. Les dépenses qui sont par définition exclues de l'indice sont donc l'achat d'une habitation, les primes d'assurance vie, les cotisations sociales et les impôts directs. Dans le même temps, les services procurés par les pouvoirs publics, mais qui ne sont pas payés directement par les ménages, tels que l'école ou la police, ne sont pas pris en compte dans l'indice.

Investissement, intérêts et consommation intermédiaire – Il peut à première vue paraître évident qu'un IPC doit exclusivement englober les biens et les services de consommation, et exclure les dépenses d'investissement, les transferts et toute dépense de consommation intermédiaire. Il existe cependant plusieurs ambiguïtés, et, dans ces cas-là, comme d'habitude, c'est l'utilisation de l'IPC qui en dicte le champ.

Dans la perspective de la déflation de la comptabilité nationale, puisque les dépenses de consommation finale des ménages correspondent aux dépenses engagées par les ménages résidents pour acquérir des biens et services de consommation, lesquels sont définis comme étant acquis par un ménage et utilisés pour la satisfaction directe des besoins et des manques des membres de ce ménage²⁸, à supposer que le champ de l'IPC soit cohérent avec les dépenses de consommation finale des ménages, il semble clair que les dépenses consacrées aux biens d'équipement, les actifs financiers, les intérêts, l'épargne, les impôts directs et les biens et services achetés à des fins de consommation intermédiaire ne doivent pas être couverts. Ainsi, les cotisations aux plans de retraite, les primes d'assurance vie ainsi que les cotisations aux régimes publics d'assurance maladie sont exclues. Les assurances maladies privées et les jeux de hasard sont inclus (avec des pondérations sur la base des dépenses nettes). Les dons aux organismes caritatifs sont aussi pris en compte en principe, mais rarement dans la pratique, car il est pratiquement impossible de définir une variante indicatrice dont le prix pourrait être observé sur la durée.

Dans la perspective de l'indexation à titre de compensation, qui a pour but de maintenir le pouvoir d'achat du revenu des ménages, on considère généralement que le champ n'inclut que l'achat des biens et services nécessaires pour satisfaire les besoins courants, c'est-à-dire que l'investissement n'est pas couvert. Etant donné qu'un indice servant à l'indexation doit refléter tous les paiements relevant de la consommation finale, on peut affirmer que tout intérêt requis pour financer de la

²⁸ Voir *Système de comptabilité nationale 1993* – Eurostat, FMI, OCDE, Nations Unies, Banque mondiale (1993), paragraphes 9.42.

consommation finale doit être pris en compte. De même, on peut recommander l'inclusion des dépenses consacrées aux matières premières nécessaires pour la production²⁹ des biens et services consommés par le ménage qui les a produits.

Du point de vue de l'inflation, outre la progression des prix à la consommation, il convient aussi de mesurer et d'analyser les effets des variations du prix des actifs, taux d'intérêt, taux de change, impôts directs, taux de rémunération, prix des matières premières, etc. Cependant, selon une opinion très répandue, le mieux est d'utiliser une famille d'indices des prix dont l'IPC est un membre important ne couvrant que les biens et services de consommation. En outre, l'analyse servant à la formulation et au suivi de la politique monétaire nécessite des mesures de l'inflation excluant les effets des leviers économiques tels que les taux d'intérêt et les impôts.

Biens durables – Il s'agit de biens qui sont consommés sur une période supérieure à un an, mais génèrent en revanche un flux de services pendant plusieurs périodes. Ces biens doivent être distingués des biens d'investissement, qui génèrent aussi un flux de services, parce que leurs services sont utilisés dans la consommation finale tandis que les services émanant des biens d'investissement sont utilisés dans la production. Un véritable indice du coût de la vie se fonderait sur l'approche du "coût pour l'utilisateur" et tenterait de déterminer un prix pour ce flux de services, plutôt que de prendre en compte le coût initial du bien durable. Pour déterminer le prix de ces services, on pourrait utiliser comme variable de substitution le prix de la location du bien, s'il existe, mais cette méthode est souvent impraticable. L'approche fondée sur le coût pour l'utilisateur est généralement considérée comme inappropriée pour les indices de l'inflation et servant à l'indexation, pour lesquels ce sont les dépenses monétaires effectives qui sont intéressantes. La pratique habituelle consiste donc à suivre l'évolution des prix d'acquisition (avec des pondérations calculées sur la base des dépenses nettes, avec existence d'un marché de l'occasion pour les biens tels que les véhicules, etc.).

Biens d'occasion – Il existe des marchés de l'occasion pour la plupart des biens durables, et les dépenses des ménages sur les marchés d'occasion sont généralement considérées comme relevant du champ d'un IPC, mais la pondération doit alors être calculée sur la base des dépenses nettes, et non des dépenses totales.

Dépenses imputées – Faut-il imputer des dépenses pour la consommation de biens et de services acquis par des transactions non monétaires, c'est-à-dire reçus à titre de revenu en nature ? Cette rubrique inclut la consommation de :

- la production propre des ménages, comme les produits agricoles, les services des logements occupés par leurs propriétaires ;
- les biens et services reçus à titre de salaire ou de rémunération en nature ;
- les biens et services reçus à titre de transferts sociaux en nature, à savoir les subventions versées par les pouvoirs publics et les institutions à but non lucratif au service des ménages (ISBSLM) ;
- les biens et services obtenus par le troc.

²⁹ Selon les concepts du SCN93, ces biens et services correspondent à de la consommation intermédiaire, et non finale. On peut néanmoins affirmer que, pour des raisons pratiques, ils devraient être traités comme des biens de consommation dans les IPC. C'est ce principe qui explique le traitement des services des logements occupés par leur propriétaire dans de nombreux pays. Pour plus de détails sur ce sujet, voir *Traitement des biens et services non marchands dans les indices des prix à la consommation* – Peter Hill, Conférence des Statisticiens européens, réunion commune CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation, Genève, novembre 1997.

On estime généralement que les dépenses imputées ne doivent pas être incluses dans les pondérations des IPC (même si un véritable indice du coût de la vie fondé sur l'approche du coût pour l'utilisateur en tiendrait compte), étant donné que, pour les besoins d'un suivi de l'inflation et à titre d'indice servant à l'indexation, un IPC doit refléter les variations des prix effectivement payés par la population de référence. Dans le cadre de son objectif de suivi de l'inflation, Eurostat indique que les IPCH ont pour but de mesurer l'inflation rencontrée par les consommateurs, et dans ce cas, le concept de "dépenses monétaires de consommation finale des ménages" (DMCFM) définit à la fois les biens et services à couvrir et le concept de prix à utiliser, c'est-à-dire les prix nets, après remboursements, subventions et rabais. Les DMCFM renvoient uniquement aux transactions monétaires et n'incluent ni la consommation de la production propre des ménages ni la consommation des biens et services reçus à titre de revenu en nature.

Cependant, lorsque les éléments des IPC sont utilisés pour déflater les valeurs des dépenses de consommation finale des ménages dans les comptes nationaux, il serait approprié d'inclure les dépenses imputées afin que la couverture de l'indice des prix corresponde à celle de l'agrégat de valeurs déflaté. Par exemple, les déflateurs pour les dépenses de consommation finale des ménages dans les catégories de produits alimentaires devraient être pondérées de manière à inclure les dépenses imputées pour la consommation de la production propre de biens agricoles et tout produit alimentaire reçu à titre de salaire ou rémunération en nature. Les services des logements occupés par leurs propriétaires sont également inclus dans le cadre des dépenses de consommation finale des ménages. La consommation de biens et services obtenus par le troc devrait aussi être partie intégrante des dépenses de consommation finale des ménages.

Fiscalité et subventions – Toute la fiscalité directement liée au revenu ou au patrimoine est exclue du champ d'un IPC, dans la mesure où elle représente des transferts auxquels ne peut être associé aucun transfert identifiable de biens ou de services de consommation. Ainsi, la question se pose pour les impôts indirects, tels que les taxes sur la consommation/l'utilisation, les droits de licence, les droits d'accises, les taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et autres taxes sur le chiffre d'affaires. Si l'on s'appuie sur les concepts de la comptabilité nationale (champ des dépenses de consommation finale des ménages), les droits versés pour la délivrance d'un passeport ou de tous les permis et licences (à l'exception de ceux portant sur la possession/l'utilisation de véhicules, bateaux et avions, ainsi que la chasse, le tir et la pêche) devraient être inclus, car ils ont la nature d'un paiement pour un service plutôt que d'une taxe. Les taxes sur les automobiles (cartes grises) sont exclues, tout comme les droits de licence considérés comme des taxes, par exemple la redevance télévision, les droits pour les permis de conduire, de port d'armes, etc. Telle est l'approche retenue dans les IPCH, bien que de nombreux pays incluent les taxes prélevées pour l'utilisation de véhicules privés, probablement parce qu'elles sont perçues comme une taxe à la consommation, si bien que leur traitement comme une taxe sur la production dans le SCN93 est considéré comme inadéquat pour les IPC.

Les concepts de la comptabilité nationale indiquent également que les taxes sur le chiffre d'affaires et la TVA doivent être incluses, car elles font partie du prix payé par le consommateur³⁰. De même, les IPC servant à l'indexation sont généralement destinés à refléter l'expérience du consommateur. Les taxes sur les ventes sont donc incluses dans les prix utilisés pour les IPC, tout comme les prix subventionnés et encadrés. Par exemple, les IPC enregistrent les prix forfaitaires fixes payés par les consommateurs pour les médicaments sur ordonnance.

³⁰ Le SCN93 classe la TVA comme une taxe sur les produits, et toutes les taxes sur les produits et la production sont incluses dans les IPC. Ainsi, la TVA, les droits d'accises, les droits à l'importation, etc. sont inclus.

D'un autre côté, pour les indices de mesure de l'inflation, les augmentations de prix dues à une révision des impôts indirects ou des subventions ne font pas partie d'un processus inflationniste sous-jacent mais sont de nature différente, et donc les effets des taxes et des subventions peuvent être exclus. Ce point met cependant en lumière un conflit apparent et la circularité de l'utilisation des indices servant à l'indexation. D'un côté ils doivent refléter l'expérience d'achat des ménages, c'est-à-dire inclure les taxes et les subventions, mais de l'autre, ils sont aussi utilisés pour accroître le pouvoir d'achat des ménages par l'indexation des salaires et des prestations sociales. Ainsi, toute hausse des impôts indirects aboutit à une augmentation des salaires et des prestations, même si cet alourdissement de la fiscalité aurait pu avoir pour but de réduire le pouvoir d'achat des consommateurs. De même, une hausse des subventions peut être motivée par la volonté d'améliorer le pouvoir d'achat, mais la baisse des prix qui en résulte est contrebalancée par une progression moins importante des salaires et prestations indexées.

En théorie, les indices de prix nets excluant toute la fiscalité indirecte et les subventions, ou leurs variations, nécessiteraient l'application d'une analyse entrées/sorties destinée à en déterminer l'impact cumulé sur toutes les étapes de la production. De nombreux pays optent néanmoins pour une approche simplifiée³¹.

Dons aux organismes caritatifs et cadeaux – Les abonnements aux clubs et sociétés, y compris les organismes caritatifs, qui apportent à leurs membres certains services (par exemple réunions régulières, magazines, etc.) peuvent être considérés comme de la consommation finale, entrant donc dans le champ d'un IPC. Les abonnements ou les dons aux organisations caritatives, en contrepartie desquels aucun service facilement identifiable n'est reçu, doivent être considérés comme un transfert à une institution à but non lucratif au service des ménages. Cependant, par convention dans les comptes nationaux, la consommation des biens et services émanant des institutions à but non lucratif au service des ménages est considérée comme faisant partie des dépenses de consommation finale des ménages, et aussi du champ d'un IPC utilisé à des fins de déflation. Pour des raisons pratiques, il peut toutefois se révéler très difficile de spécifier une variable indicatrice pour la détermination du prix, ou une pondération pour ce type de dons ponctuels.

Prix et consommation illicites – Tous les biens et services de consommation font partie du champ d'un IPC, même si leur production ou leur consommation sont illicites ou passent par le marché noir. Dans le cas d'un indice servant à l'indexation, pour lequel le champ est défini de manière à répondre aux besoins des décideurs, ces dépenses peuvent se retrouver ou non dans le champ, suivant lesdits besoins. Toutefois, malgré les raisons théoriques justifiant de les y inclure, ces dépenses le sont rarement, étant donné qu'elles sont pratiquement impossibles à constater.

Produits de luxe – Les pays qui excluent les ménages aux revenus les plus élevés excluent dans les faits les biens et services achetés exclusivement par les riches. Mais, pour tous les autres ménages couverts, il n'est pas question de se demander si certaines dépenses sont essentielles ou superflues : toutes les dépenses satisfaisant à tous les autres critères sont incluses.

³¹ Par exemple, certaines des taxes appliquées aux carburants entrent dans le prix des services de transport, entrant à son tour dans le prix des marchandises transportées, dont certaines entrent dans le prix des biens de consommation pour lesquels elles sont utilisées, et certaines entrent dans le prix payé par les détaillants pour les biens de consommation, et donc dans les prix facturés aux consommateurs. Pour suivre la trace de tous ces impacts, il faudrait disposer d'un tableau entrées/sorties bien plus détaillé et mis à jour que celui qui existe pour la plupart des pays. Une solution plus pratique consiste à réserver les révisions/corrections aux taxes et subventions intervenant au stade final de la vente au détail, c'est-à-dire essentiellement à la TVA, aux taxes sur les ventes et aux droits d'accises. Il est plus facile d'estimer les prix minorés de ces taxes seulement, ou corrigés de ces taxes uniquement. Dans le cas d'une taxe représentant un pourcentage du chiffre d'affaires, ou d'une TVA, le calcul est simple, mais dans le cas des droits d'accises, il est nécessaire de vérifier le pourcentage de marge du détaillant, car les droits d'accises seront également majorés par ce pourcentage.

Programmes de fidélisation, cadeaux et autres incitations – Si l'on s'en réfère aux concepts de la comptabilité nationale, les dépenses de consommation finale des ménages englobent les prix effectifs, nets des remboursements, subventions et remises. De nombreux pays ont l'habitude de tenir compte des remboursements, des rabais et des remises sans condition. En revanche, les programmes de fidélisation, les coupons de réduction, les cadeaux et autres incitations sont ignorés. Les quantités supplémentaires de produits offertes sont habituellement ignorées si leurs effets sont temporaires, mais donnent lieu à une correction s'ils sont permanents : une correction permanente est traitée comme une variation de la qualité.

2.10 Données de base

2.10.1 Données utilisées pour la pondération

La structure des dépenses des ménages est utilisée comme schéma de pondération pour les IPC. Les directives de l'OIT se contentent d'indiquer que les pondérations sont essentiellement tirées des enquêtes sur les dépenses des ménages (aussi appelées enquêtes sur le budget des ménages) et que ces enquêtes doivent être représentatives de la taille des ménages, de leur niveau de revenu, de leur situation géographique, de leur catégorie socio-économique et de tout autre facteur susceptible d'avoir un impact sur les schémas de dépenses des ménages dans un pays. Ces enquêtes doivent de préférence couvrir une année entière, afin d'éviter les effets saisonniers.

La pondération est un processus descendant : on répartit le montant total des dépenses de consommation entre les rubriques de rang supérieur du système de classification, c'est-à-dire les douze catégories de la Classification des fonctions de la consommation individuelle des ménages (COICOP). La pondération qui en résulte pour chaque catégorie est ensuite répartie entre les sous-catégories et la pondération de chacune des sous-catégories est répartie entre les groupes, puis les variables qui ont été identifiées comme importantes par l'institut national de statistique. Ce procédé limite inévitablement le nombre de rubriques pouvant être incluses. Ainsi, les rubriques qui ont été identifiées servent de variables de substitution pour celles qui ne l'ont pas été.

Le processus d'agrégation peut aussi être fondé sur des pondérations qui ne sont tirées ni d'enquêtes sur le budget des ménages ni de la comptabilité nationale. Par exemple, on peut utiliser des pondérations ayant trait au type de point de vente (tirées des données des études de marché) ou des pondérations régionales (idéalement issues des enquêtes sur le budget des ménages, mais dans certains cas, la population est utilisée).

Comme le montre le tableau 6, dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de la France et de la Suède, les données servant à la pondération sont issues directement d'une enquête sur le budget des ménages. De leur côté, la France et la Suède dérivent leurs pondérations des structures de dépenses de leur comptabilité nationale (généralement fondées dans une large mesure sur des données issues d'enquêtes sur le budget des ménages). Comme nous l'avons indiqué plus haut, les différences de pondération entre la comptabilité nationale et les enquêtes sur le budget des ménages s'expliquent par des différences de couverture : ainsi, les pondérations de la comptabilité nationale incluent les ménages institutionnels et les dépenses imputées pour les biens et services de consommation obtenus à titre de rémunération en nature ou par troc³². Les méthodes d'enquête utilisées dans les différents pays

³² De toute évidence, les limites entre la consommation intermédiaire et les dépenses de consommation finale des ménages sont brouillées dans les données des enquêtes sur le budget des ménages. L'achat de matières premières pour la production de biens et de services destinés *in fine* à être consommés ou troqués par le ménage producteur est en fait enregistré dans les dépenses de consommation finale des ménages.

sont brièvement présentées dans la publication méthodologique d'accompagnement intitulée *Principaux indicateurs économiques : Sources et définitions*.

Tableau 6 : Prix à la consommation : Source des pondérations pour l'agrégation et période de référence des pondérations

	Enquête sur les dépenses de consommation	Comptabilité nationale	Fréquence de la mise à jour (années)
Canada	1996		4
Mexique	1989		2 (à l'avenir)
États-Unis	1993-95 moyenne		2 (à partir de 2002)
Australie	1998-99		5
Japon	2000		5
Corée	2000		5
Nouvelle-Zélande	1997-98		Révision annuelle partielle
Autriche	2000		5
Belgique	1995-96		Lors du changement de base
République tchèque	1999		5
Danemark	1996	Associée à l'enquête sur les dépenses de consommation	4-5
Finlande		2000	5
France		Révision annuelle	Annuelle
Allemagne	1995		5
Grèce	1998-99		5
Hongrie	Révision annuelle		Annuelle
Islande	Révision annuelle		Annuelle
Irlande	1999-00		5
Italie		Révision annuelle	Annuelle
Luxembourg	1993		..
Pays-Bas	1995		5
Norvège	Révision annuelle		Annuelle
Pologne	Révision annuelle		Annuelle
Portugal	1994-95		5
République slovaque	2000	Associée à l'enquête sur les dépenses de consommation	5
Espagne	2000-01		5 (à partir de 2002)
Suède	Révision annuelle	Associée à l'enquête sur les dépenses de consommation	Annuelle
Suisse	1998		Annuelle (à partir de 2002)
Turquie	1994		5
Royaume-Uni	Révision annuelle		Annuelle

..: Métadonnées non disponibles

2.10.2 Fréquence de révision/mise à jour des pondérations

Les habitudes de consommation d'un ensemble donné de ménages, que le panier est censé représenter, évoluent au fil du temps. Ces changements peuvent être induits par des modifications des prix relatifs, une variation de l'offre ou de la technologie, l'introduction de nouveaux produits, une évolution des goûts et des modes et un changement du niveau de vie.

Ces changements s'accompagnent d'une évolution progressive des préférences des consommateurs. En outre, les consommateurs doivent en permanence adapter leurs habitudes de consommation à l'évolution des conditions du marché. Tous ces facteurs ont forcément un impact sur les dépenses de consommation des ménages. Dans la pratique, l'échantillon de biens et services est composé de manière à refléter les schémas de dépenses de la population de référence à un moment donné, qui forme la base de la pondération de l'indice. Cet échantillon renvoie souvent à des catégories socio-économiques spécifiques dans le pays. Les variables choisies sont clairement définies et restent inchangées pendant toute la durée de vie de l'indice. Au moment de la révision du schéma de pondération, l'échantillon de biens et services ainsi que la sélection de points de vente sont révisés afin de refléter les nouveaux schémas de dépenses.

Les directives de l'OIT précisent qu'il faut examiner les pondérations périodiquement afin de déterminer si elles reflètent toujours correctement les schémas de dépenses en vigueur. Si ces derniers ont changé, les pondérations doivent être adaptées en conséquence. Ces directives précisent que les pondérations doivent en tout état de cause être révisées tous les dix ans. Elles indiquent également que lorsque la composition et/ou le schéma de pondération de l'indice sont modifiés, le nouvel indice doit être lié à l'ancien afin d'obtenir une série temporelle continue.

Il existe des variations considérables de fréquence de mise à jour des pondérations. Dans plusieurs pays Membres de l'OCDE, cette révision est effectuée chaque année, tandis que dans d'autres, la révision est moins fréquente. Le tableau 6 fait également apparaître la fréquence de révision des pondérations dans les pays de l'OCDE.

2.10.3 Sélection des variables

Une fois que la structure des pondérations est mise en place, il est possible de sélectionner des éléments représentatifs pour la détermination des prix. L'identification de ces éléments dépendra de leur part relative dans les dépenses. Ainsi, pendant un exercice de révision des pondérations, certains éléments seront retirés du panier car leur part dans les dépenses a reculé, et d'autres y feront leur entrée car leur part a progressé. Dans le cas des IPCH, les nouveaux éléments doivent être introduits dès que leur part dans les dépenses atteint un millième.

Selon les directives de l'OIT, la méthodologie adoptée doit se traduire par des sélections aussi représentatives que possible. Malgré des problèmes pratiques de mise en œuvre (par exemple limitation de ressources et données sur les dépenses trop sommaires), ces directives privilégient l'utilisation de techniques d'échantillonnage probabilistes, censées améliorer la précision de l'indice et permettre d'estimer l'erreur d'échantillonnage. Cependant, ces techniques sont rarement employées dans la pratique. Les États-Unis et le Mexique constituent néanmoins deux exceptions notables : les variables et les points de vente y sont sélectionnés à l'aide de méthodes d'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille. Lorsqu'on ne recourt pas à ces méthodes, les variables sont sélectionnées suivant la part qu'elles représentent dans les dépenses. Les variétés de variables peuvent être sélectionnées par la direction du bureau de statistique, là encore sur la base des données sur la part

dans les dépenses ou les parts de marché, si possible. Ces variétés peuvent également être choisies par les agents chargés de la collecte des prix, qui ont pour instruction de retenir les variétés les plus populaires sur les conseils des commerçants ou en fonction de l'espace qu'elles occupent sur les rayons.

Les échantillons de variables en dessous du niveau auquel les pondérations sont publiées peuvent être révisés entre deux grandes révisions des pondérations³³. Le plus simple est d'utiliser des formules de Laspeyres modifiées (la période de référence pour les prix est le mois précédent), mais on peut aussi recourir aux formules de Laspeyres standard avec double collecte des prix sur un mois, en vue de créer un lien pour la période de chevauchement. L'indice des prix à la consommation compilé aux États-Unis tire parti de l'utilisation de l'indice de Laspeyres modifié pour réviser en continu les échantillons de niveau inférieur, par rotation. Les variables et variétés nouvelles et de remplacement peuvent également être introduites de cette manière, dans la mesure où elles peuvent être incluses dans une pondération publiée existante. Par exemple, les micro-ordinateurs n'ont pu être introduits qu'à l'occasion d'une grande révision des pondérations, alors qu'il serait possible d'introduire les téléphones mobiles à tout moment, si la pondération du niveau le plus bas publiée dans la catégorie des télécommunications correspond aux services téléphoniques.

2.10.4 Sélection des points de vente

Comme pour les variables, il conviendrait d'utiliser des techniques d'échantillonnage aléatoire pour la sélection des points de vente, alors qu'en fait, l'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille est utilisé pour les points de vente dans un nombre de pays plus important que pour la sélection des variables. Idéalement, c'est le chiffre d'affaires³⁴ qui sert de variable de taille, même si la superficie peut, elle aussi, être employée à titre de variable de substitution.

Les points de vente peuvent par ailleurs être sélectionnés à dessein (méthode appelée échantillonnage au jugé). Il est également possible de se servir des données sur le chiffre d'affaires et les sources locales afin de sélectionner les points de vente les plus représentatifs, et la direction de l'institut national de statistique doit préciser les quotas pour les principales catégories de points de vente, par exemple 80% des prix des fruits et légumes doivent être collectés sur les marchés et 20% dans les magasins, afin que la couverture des points de vente soit représentative.

L'IPC des États-Unis tire parti de l'utilisation d'une formule de Laspeyres modifiée pour réviser en continu l'échantillon de points de vente par rotation (probabilité proportionnelle à la taille fondée sur le chiffre d'affaires), et le Royaume-Uni resélectionne 20% de l'échantillon des points de vente chaque année, dans le cadre de l'exercice annuel de révision des pondérations (probabilité proportionnelle à la taille fondée sur la superficie).

2.10.5 Méthodes de collecte des prix

Dans tous les pays, les IPC sont compilés à l'aide d'un certain nombre de méthodes de collecte des prix différentes, telles que :

³³ Les pondérations publiées ne peuvent être modifiées qu'à l'occasion d'une grande révision, alors que leurs composantes non publiées peuvent être corrigées lorsque c'est nécessaire, même si, naturellement, une telle modification enfreint le principe de base fixe d'un indice de Laspeyres.

³⁴ Il n'existe aucune définition universellement acceptée du "chiffre d'affaires" ou des "ventes" et les deux termes sont souvent utilisés l'un pour l'autre par de nombreuses agences nationales et internationales. Pour de plus amples détails sur ce sujet, voir *Principaux indicateurs économiques – Analyse méthodologique comparative, Supplément 1*, OCDE, Paris, 2002, pages 57-58.

- les visites personnelles des points de vente, avec relevé des prix sur papier ou support électronique ;
- les formulaires papier envoyés par courrier ou télécopie ;
- les formulaires électroniques envoyés par courrier électronique ou sur disquette ;
- les appels téléphoniques au point de vente ;
- le relevé des prix dans des catalogues/brochures;
- la variation officielle des prix communiquée par les autres administration publiques ou annoncée dans la presse.

La méthode la plus largement utilisée est de loin la visite des points de vente, avec consignation des descriptions et des prix sur des formulaires papier, ou à l'aide d'un ordinateur portable, comme au Canada, au Mexique et au Royaume-Uni. Dans les pays où l'institut national de statistique a des antennes régionales, les agents de collecte des prix sont généralement salariés de cet institut, alors que, dans d'autres, ils peuvent dépendre des antennes régionales des autres administrations, ou, plus rarement, d'une entreprise privée qui a obtenu le marché de la collecte des prix. Quel que soit le cas, il importe que le système de collecte des prix soit géré avec attention. Il faut veiller à ce qu'un réseau de communication efficace soit mis en place afin que les agents soient informés chaque mois de toute circonstance particulière et prennent connaissance des biens saisonniers apparaissant sur le marché ou en disparaissant. Les agents doivent suivre une formation au moins une fois par an, ce qui les amènera à rencontrer leurs collègues et à discuter de leurs problèmes communs (par exemple la sélection des variétés de remplacement), à se familiariser avec les nouvelles procédures et les nouveaux produits ainsi qu'avec leurs caractéristiques.

2.10.6 Spécification des biens et produits

Comme indiqué à la section 2.10.3, les variétés dont le prix doit être observé peuvent être sélectionnées par le service central, qui fournit alors une spécification détaillée aux agents de collecte des prix, ou bien ce sont ces derniers qui procèdent à la sélection. Dans le second cas, ils reçoivent une spécification sommaire et enregistrent eux-mêmes un descriptif détaillé. Dans un cas comme dans l'autre, pour assurer la continuité (comparabilité) et éviter que le biais induit par une éventuelle variation de la qualité ne se répercute sur l'indice (section 2.12.3), il est indispensable que les agents travaillent toujours avec des descriptifs détaillés. Pour chaque article, il importe que les caractéristiques déterminantes pour le prix soient identifiées et qu'elles deviennent ensuite les rubriques (champs) de ces descriptifs. Les agents peuvent aussi enregistrer des caractéristiques supplémentaires qui, bien que sans incidence sur le prix, seront utiles pour une identification ultérieure. Il est essentiel de préciser que ces caractéristiques supplémentaires ne sont pas pertinentes si la qualité change. Des descriptifs détaillés écrits sont également nécessaires pour que le remplaçant d'un agent se trouvant dans l'incapacité de mener à bien sa mission puisse identifier facilement des variétés dont le prix doit être observé.

Lorsqu'un agent chargé des relevés constate qu'une variété de produits n'est plus disponible, et sélectionne donc un produit de remplacement analogue, il doit établir un descriptif détaillé de la nouvelle variété, afin que tout changement dans les caractéristiques puisse être répertorié et que, le cas échéant, des ajustements de la qualité soient effectués.

2.11 Calcul des indices

2.11.1 Calcul des indices au niveau le plus détaillé (agrégats élémentaires)

Il existe plusieurs méthodes permettant de combiner des prix pour obtenir des agrégats élémentaires (indices calculés au niveau le plus détaillé) :

- le ratio des prix moyens – Le prix moyen d'un échantillon d'observations sur la période courante est comparé à celui du même échantillon sur la période précédente (base) et, pour que le résultat soit correct, il est essentiel que les échantillons de variétés soient identiques sur ces deux périodes (échantillons appariés). Si un prix est manquant sur la période courante et qu'aucune disposition n'est prise pour y remédier, l'indice sera faussé. La méthode du ratio des prix moyens n'est pas appropriée si la fourchette des prix agrégés est tellement large que les prix sont hétérogènes ;
- la moyenne des rapports de prix – On compare chacun des prix à son prix correspondant sur la période précédente (base), de manière à obtenir un rapport de prix pour chaque observation. Ces rapports de prix sont ensuite pondérés ensemble au moyen de la formule de Laspeyres standard ou modifiée. La moyenne des rapports de prix présuppose une élasticité de substitution nulle entre les variétés et subit donc une déformation vers le haut lorsque cette hypothèse n'est pas valide et que les prix augmentent. Si un prix est manquant sur la période courante, le rapport de prix correspondant ne peut être calculé (ce qui risque de fausser les résultats). Si ce rapport de prix a reçu une pondération spécifique, l'exclure du niveau d'agrégation suivant peut être source d'erreurs dans le cas où les pondérations des autres rapports de prix ne sont pas ajustées de manière correspondante ;
- la moyenne géométrique – Cette méthode, adoptée par un nombre croissant de pays (le tableau 7 en atteste), consiste à calculer la moyenne géométrique des prix sur les deux périodes considérées, puis le rapport des prix, ou bien à établir la moyenne géométrique des rapports de prix. Dans les deux cas, on parviendra aux mêmes résultats. Le calcul de la moyenne géométrique présuppose une élasticité de substitution de 1 entre les variétés. Cependant, le problème des observations manquantes demeure comme avec les deux premières méthodes. L'échantillon utilisé pour chaque période doit comporter le même nombre d'observations, de manière à permettre le calcul de la moyenne géométrique des prix sans que la mesure de la variation des prix ne soit entachée d'un biais. Lorsqu'on recourt à une moyenne géométrique pondérée, il faudrait également, pour éviter tout biais, répartir les pondérations des observations manquantes sur les observations restantes.

2.11.2 Agrégation des indices

Le calcul d'agrégats élémentaires peut déboucher directement sur des indices locaux, régionaux ou nationaux. En d'autres termes, il est possible de combiner un éventail de prix relativement restreint pour obtenir des indices locaux d'articles, de combiner un éventail de prix plus large pour aboutir à des indices régionaux et, si ceux-ci ne sont pas publiés et les prix suffisamment homogènes, de combiner à ce premier stade (et, si possible, de pondérer) tous les prix d'un article pour établir un indice national.

Les agrégats élémentaires obtenus sont combinés au moyen d'une formule d'indice et de pondérations sur la base des dépenses (ou de la population concernée, mais c'est moins souhaitable). Pour les IPC, tous les pays utilisent la formule de Laspeyres standard ou modifiée.

Tableau 7. Prix à la consommation : agrégation des indices

	Agrégats élémentaires	Agrégats de niveau supérieur
Canada	Moyenne géométrique + ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres modifiée
Mexique	Moyenne des rapports de prix pondérée	Formule de Laspeyres standard
États-Unis	Moyenne géométrique + moyenne des rapports de prix pondérée	Formule de Laspeyres modifiée
Australie	Moyenne géométrique + ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres modifiée
Japon	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
Corée	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
Nouvelle-Zélande	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
Autriche	Moyenne des rapports de prix + ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
Belgique	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
République tchèque	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres modifiée
Danemark	Moyenne géométrique	Formule de Laspeyres standard
Finlande	Moyenne géométrique	Formule de Laspeyres standard
France	Moyenne géométrique + ratio des prix moyens pour l'alimentation	Formule de Laspeyres en version chaînée
Allemagne	..	Formule de Laspeyres standard
Grèce	..	Formule de Laspeyres standard
Hongrie	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres chaînée
Islande	Moyenne géométrique	Formule de Laspeyres standard
Irlande	Ratio des prix moyens pondéré	Formule de Laspeyres modifiée
Italie	Moyenne géométrique	Formule de Laspeyres chaînée
Luxembourg	..	Formule de Laspeyres standard
Pays-Bas	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
Norvège	Moyenne géométrique	Formule de Laspeyres en version chaînée
Pologne	Moyenne géométrique	Formule de Laspeyres en version chaînée
Portugal	Moyenne géométrique + moyenne des rapports de prix	Formule de Laspeyres standard
République slovaque	Ratio des prix moyens pondéré	Formule de Laspeyres standard
Espagne	Moyenne des rapports de prix	Formule de Laspeyres standard
Suède	Moyenne géométrique	Indice-chaîne
Suisse	Moyenne des rapports de prix	Formule de Laspeyres standard
Turquie	Ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard
Royaume-Uni	Moyenne de rapports + ratio des prix moyens	Formule de Laspeyres standard

.. : Métadonnées non disponibles

2.11.3 Alignement de la base des dépenses et des prix

Dans la réalité, les données requises par la formule de Laspeyres ne sont généralement pas disponibles. Les pondérations des dépenses sont calculées d'après les prix moyens de la période de base (une année, de préférence) et on détermine les rapports de prix en prenant par exemple comme référence pratique la période de base pour la faire correspondre à celle des prix de l'indice général, soit, le plus souvent, une année entière ou un mois donné³⁵. La période de base des pondérations n'est donc pas la même que celle des rapports de prix. Des facteurs de liaison (ou coefficients d'ajustement) sont nécessaires pour l'utilisation de rapports de prix concernant une période différente de celle de leurs pondérations correspondantes.

2.11.4 Chaînage d'indices repondérés

Un indice-chaîne se compose d'une série d'indices successifs, chacun de ces indices étant lié à celui qui le précède. Établir un lien ou raccord consiste à multiplier la valeur de l'indice suivant par la valeur de l'indice précédent sur la période de chevauchement (les coefficients de raccordement sont calculés d'après les valeurs de cette période). Par conséquent, la période de base de l'indice suivant devient celle de l'indice précédent, c'est-à-dire que les indices ont une base commune. Des indices liés peuvent être créés à n'importe quel niveau : article, produit, groupe, IPC global. Il convient néanmoins de rappeler que l'agrégation d'indices partiels liés ne donnera pas le même résultat que lorsqu'on lie des indices agrégés. C'est pourquoi il est recommandé de toujours l'effectuer avant le chaînage. En d'autres termes, le raccordement doit constituer dans tous les cas la dernière phase du processus.

2.12 Problèmes de calcul de l'IPC

2.12.1 Prix manquants

Un agent chargé des relevés de prix peut constater qu'une observation n'est pas disponible sur une période donnée, pour des raisons multiples. Il importe alors de déterminer si l'indisponibilité du prix risque d'être temporaire ou définitive. Un prix peut être considéré comme temporairement indisponible si le produit en question est susceptible d'être réintroduit sur le marché. L'indisponibilité temporaire de certains produits saisonniers est relativement prévisible. En revanche, on parle d'indisponibilité définitive lorsqu'un produit est retiré du marché sans aucune perspective de réintroduction sous la même forme.

Il arrive que des articles soient temporairement indisponibles en raison de pénuries de l'offre dues à des facteurs tels que la sous-estimation de la demande par le vendeur, une grève du personnel de production ou des transports, ou bien des problèmes d'approvisionnement dans le cas d'importations. Une observation de prix peut alors être manquante sur la période courante, mais l'agent de collecte dispose d'informations laissant à penser que le produit concerné sera de nouveau disponible, même si la date précise de sa réapparition n'est peut-être pas connue. Il faut faire preuve d'une attention particulière lorsqu'on traite une indisponibilité temporaire, car un biais peut se produire lorsque les prix sont de nouveau mis à disposition, surtout si la formule de Laspeyres modifiée est utilisée.

Certains produits se caractérisent par une disponibilité saisonnière, c'est-à-dire qu'ils sont temporairement indisponibles pendant *grosso modo* les mêmes mois chaque année. Leur

³⁵ Pour des raisons pratiques, il pourrait être préférable de prendre un prix moyen annuel comme référence plutôt qu'un mois donné, afin d'éviter les problèmes liés aux produits qui ne sont jamais disponibles pendant ce mois de référence.

indisponibilité est donc dans une large mesure prévisible. C'est principalement le cas des fruits et légumes frais, des vêtements et de certains types d'équipements sportifs qui ne sont proposés sur le marché que sur de courtes périodes de l'année.

Sur la quasi-totalité des périodes pour lesquelles un indice de prix est calculé, certaines variétés d'un produit disparaissent et ne seront plus jamais vendues : elles deviennent définitivement indisponibles. Il convient alors de sélectionner et d'introduire des variétés de remplacement dans l'échantillon, en veillant bien à identifier toute différence de qualité entre les variétés originelles et celles qui s'y substituent. Il est indispensable de déterminer si cette éventuelle différence se répercute sur le prix. Si ce n'est pas le cas, le prix de la variété de remplacement est directement comparable à celui de la variété originelle. Si, en revanche, la différence de qualité exerce un impact sur la valeur, une technique d'ajustement doit permettre d'éliminer cet effet prix dans les calculs de l'indice. Faute de correction de l'effet prix consécutif à un changement de qualité, l'indice de prix sera entaché d'un biais.

Dans les pays Membres de l'OCDE, les attitudes les plus fréquentes face au problème de prix manquants sont les suivantes :

- on s'abstient de toute action ;
- on veille à la comparabilité des échantillons, particulièrement si l'on utilise la formule de Laspeyres modifiée ;
- on reporte le dernier prix disponible ;
- on impute les prix.

Si aucune action n'est entreprise, le résultat final dépendra de la méthode de calcul des agrégats élémentaires :

- avec la méthode du ratio des prix moyens, les échantillons ne seront plus appariés et l'indice reflètera les variations des échantillons ainsi que celles des prix ;
- avec la méthode de la moyenne des rapports de prix, les résultats risquent d'être faussés, ou bien les pondérations risquent d'être mal réparties ;
- avec la méthode de la moyenne géométrique, n'importe lequel des problèmes décrits ci-dessus peut survenir.

Il importe donc de s'assurer que les échantillons de la période courante et de la période de référence sont appariés. Cependant, même alors, de graves problèmes peuvent survenir si la formule de Laspeyres modifiée est utilisée. En l'absence d'imputation, lorsqu'un prix manquant réapparaît, il sera exclu des calculs pendant le premier mois et, comme il n'y a aucun prix du mois précédent auquel le comparer, il est nécessaire d'attendre le deuxième mois. Cependant, cela signifie que toute hausse de prix coïncidant avec cette réapparition (restockage à un prix plus élevé, par exemple) n'est pas reflétée dans l'indice. Par conséquent, celui-ci subira une déformation systématique vers le bas. La méthode correcte à employer dans cette situation consiste à imputer les prix de tous les mois pendant lesquels les observations ne sont pas possibles.

Face à des prix manquants, il est fréquent de reporter le dernier prix disponible sur les mois pendant lesquels les prix ne sont pas disponibles. Même si on obtient ainsi un prix pour ces mois-là, il est alors probable que les mouvements mensuels de l'indice seront déformés, car les indices partiels

concernés resteront inchangés (il y aura déformation vers le haut si les prix augmentent de manière générale, et déformation vers le bas s'ils baissent). Une importante variation par paliers de l'indice est également probable lorsque le prix en question réapparaît, ou au début de la nouvelle saison. Cette méthode n'est donc pas recommandée, surtout lorsque l'inflation est forte ou lorsque les mouvements mensuels (par opposition aux mouvements annuels) de l'indice des prix servent d'indicateur principal.

Bien qu'un report de prix soit préférable au simple ajustement de la composition de l'échantillon pour assurer la comparabilité et sans nul doute préférable à l'inaction, la meilleure méthode, et de loin, est l'estimation et l'imputation. En effet, l'imputation se fonde sur les meilleures informations disponibles pour aboutir à une estimation non biaisée du mouvement des prix. Elle peut reposer sur des prix ou des indices. Néanmoins, si des prix doivent être imputés, il faut alors utiliser des quantités, et non des valeurs (dépenses) comme pondérations.

L'imputation peut être implicite ou explicite. Dans le premier cas, l'indice manquant et sa pondération sont simplement exclus de tous les calculs, si bien que sa pondération est automatiquement répartie, de manière proportionnelle, sur les autres indices du groupe. L'indice du groupe n'est ainsi calculé que sur la base des indices disponibles et l'indice manquant revêt implicitement la même valeur que lui. Dans le cas d'une imputation explicite, l'indice (le prix) du produit manquant est enregistré explicitement, mais désigné comme étant imputé, et l'indice du groupe (le prix moyen) est calculé avec cette valeur imputée. L'imputation de prix est forcément explicite, tandis que celle d'indices peut être implicite ou explicite.

Il est recommandé de recourir systématiquement à des imputations explicites afin de pouvoir pleinement appréhender les mouvements d'indice, et de toujours procéder à une désignation ou à un marquage des indices/prix imputés de manière à ce que ceux-ci soient facilement identifiables. S'agissant de l'IPC, il convient de porter les prix imputés sur les formulaires de collecte des prix.

2.12.2 Articles saisonniers

L'offre et le prix de certains produits, principalement dans l'alimentation et l'habillement, présentent de fortes variations saisonnières. Il en résulte des modifications systématiques de la structure des dépenses des ménages à l'intérieur de ces groupes de produits, ce qui peut déformer l'indice, à moins que l'on procède à des corrections appropriées. Le prix des produits saisonniers peut refléter des phénomènes susceptibles de poser problème lors du calcul de l'indice :

- A. Indisponibilité saisonnière (des produits sont indisponibles pendant certains mois chaque année) :
- Que faire en ce qui concerne les mois manquants ? Imputer les prix ou appliquer des pondérations nulles ?
 - Comment réintroduire les prix au début de la saison ?
 - Comment traiter tout changement de qualité au début de la nouvelle saison ?
- B. Variation du profil saisonnier d'une année à l'autre (la saison commence parfois tôt et parfois tard) :
- durant quel mois convient-il de commencer les relevés de prix – exactement le même mois chaque année, ou bien faut-il faire preuve de souplesse ?

C. Profil saisonnier faisant apparaître des mouvements de prix extrêmes :

- Doit-on laisser les mouvements influencer dans toute leur ampleur sur l'indice général des prix ?
- Les variations annuelles en pourcentage seront inhabituelles si le problème B se pose aussi.

D. Variations annuelles de l'éventail de produits :

- Lorsque des produits saisonniers sont vendus à bas prix (liquidation des stocks anciens), de nouveaux produits sont susceptibles d'être introduits sous peu.
- Comment gérer tout changement de qualité au début d'une nouvelle saison ?

En général, le prix des fruits et des légumes de saison dépend fortement des conditions d'offre, telles que la météorologie, et risque par conséquent de subir des mouvements extrêmes (C) ainsi que des variations saisonnières (B). Leur disponibilité est elle aussi saisonnière (A). Les changements de spécification ou de qualité sont rares et n'entraînent donc pas les mêmes problèmes que ceux rencontrés dans le secteur de l'habillement.

Dans nombre de pays, le prix des vêtements est tributaire des soldes (en janvier et juillet, par exemple) et de la disponibilité saisonnière (manteaux, maillots de bain...). Le problème des mouvements de prix extrêmes (C) se conjugue dans ce cas à celui de l'indisponibilité saisonnière (A). Les fluctuations saisonnières de l'éventail de produits (D), c'est-à-dire, l'effet de mode, compliquent encore la situation. Les nouveaux stocks de vêtements arrivent dans les magasins immédiatement après l'écoulement, à prix réduit, du stock existant, et ont souvent un style différent de ceux qui ont été vendus pendant ces soldes. Il faut donc se demander si les nouveaux styles sont de qualité différente. En ce qui concerne les produits saisonniers, il faut bien sûr comparer les produits nouveaux et les anciens qui ont disparu à la fin de la période comparable précédente, par exemple six mois plus tôt.

Sur ce point, les directives de l'OIT sont très générales et se limitent à indiquer que les pays doivent adopter un ensemble de procédures "cohérent". Le tableau 8 présente un aperçu des méthodes adoptées par différents pays de l'OCDE.

En pratique, les méthodes d'ajustement destinées à maintenir la pertinence et la continuité de l'indice sont principalement les suivantes :

- Imputation : si l'on recourt à l'imputation, tous les articles reçoivent des pondérations fixes et les techniques décrites plus haut servent à imputer les prix pour les mois pendant lesquels ces prix ne sont pas disponibles. Cette manière de procéder doit permettre d'éviter le problème de la déformation des mouvements mensuels et réduire la variation par paliers de l'indice lorsque la nouvelle saison commence. Il importe que l'indice reflète pleinement l'écart de prix entre le dernier mois pour lequel un prix a été imputé et le premier mois de la nouvelle saison. Si tel n'est pas le cas, les mouvements annuels de l'indice des prix n'exprimeront pas correctement les variations de prix sur l'année. Permettre l'expression de cette différence risque de provoquer des mouvements insolites de l'indice entre le dernier mois d'imputation et le premier mois de la saison suivante, mais il convient de le faire.

Cependant, si les saisons ont tendance à évoluer (B) et si les prix sont collectés dès l'apparition du nouveau produit, ces changements par paliers se produiront sur des mois différents d'une année à l'autre et l'indice fera apparaître des variations insolites. Dans ces cas, il serait avisé de

relever les prix exactement les mêmes mois de chaque année, sans tenir compte des variations temporaires de la disponibilité saisonnière.

- Utilisation de pondérations variables : au lieu de procéder par imputation pour remédier au problème de l'indisponibilité saisonnière, on peut employer un système de pondérations variables, par lequel les produits sont pondérés différemment selon les mois, en fonction de la consommation mais à l'intérieur d'une pondération fixe pour le groupe. Des pondérations nulles sont donc appliquées pendant les mois pour lesquels des prix ne sont pas disponibles (A). Cette approche résout dans une certaine mesure le problème du traitement des mouvements extrêmes de prix (C). En effet, les prix souvent très élevés en début de saison sont susceptibles de recevoir une pondération faible, et n'ont donc guère d'impact sur l'indice général. Par définition, avec un système de pondérations variables, les relevés de prix ont toujours lieu les mêmes mois chaque année (B), mais cette rigidité peut se révéler problématique si les saisons changent au point que certains prix ne peuvent être observés pendant un mois pour lequel ils ont été pondérés. Dans ce cas-là, l'imputation peut être nécessaire.

La méthode des pondérations variables appelle la prudence, car les mouvements mensuels de l'indice du groupe reflèteront non seulement les variations de prix, mais également celles des pondérations. De plus, il est essentiel de garder la base constante, afin d'éviter le biais susceptible de se produire lorsque les pondérations évoluent d'un mois sur l'autre. Il faudra également concevoir un logiciel spécial, différent de celui utilisé pour les produits ordinaires.

Tableau 8. Prix à la consommation : traitement des produits saisonniers

	Pondérations variables pour produits saisonniers	Report du prix saisonnier	Exclusion des produits saisonniers	Imputation des prix pour les produits qui disparaissent	Pas de traitement particulier
Canada				X	
Mexique		X			
États-Unis				X	
Australie		X (frais de scolarité)		X (alimentation, habillement)	
Japon	X				
Corée		X			
Nouvelle-Zélande ¹	X				
Autriche					X
Belgique	X				
République tchèque		X			
Danemark	X (habillement)		X (alimentation)		
Finlande		X			
France	X (alimentation)	X (habillement)			

Tableau 8. Prix à la consommation : traitement des produits saisonniers (suite)

	Pondérations variables pour produits saisonniers	Report du prix saisonnier	Exclusion des produits saisonniers	Imputation des prix pour les produits qui disparaissent	Pas de traitement particulier
Allemagne		X	X		
Grèce
Hongrie				X	
Islande					X
Irlande	X				
Italie	X (livres)	X (alimentation, habillement)			
Luxembourg	X				
Pays-Bas	X				
Norvège				X	
Pologne	X				
Portugal	X				
République slovaque		X			
Espagne	X				
Suède		X			
Suisse		X			
Turquie	X				
Royaume-Uni		X			

¹ Dans le cas des produits alimentaires saisonniers, tels que les fruits et les légumes, les prix observés sont corrigés des variations saisonnières.

.. : Métadonnées non disponibles

2.12.3 Variations de la qualité

Les indices de prix tels que l'IPC ne mesurent que les variations de prix. Pour mesurer les variations quantitatives, il faut veiller à garder les quantités constantes au cours du temps. En d'autres termes, les pondérations, mais aussi la qualité des produits, doivent être identiques pour la période courante et la période de référence des prix. En ce sens, la qualité constitue un prolongement de la quantité, c'est-à-dire que chaque produit peut être considéré comme un ensemble de caractéristiques, si bien qu'il pourrait être préférable de prendre une variété particulière de produit pour analyser les mécanismes des prix.

Les observations de prix servant au calcul de l'indice des prix à la consommation concernent des éléments définis précisément : il s'agit de ceux formant le panier des biens et services. Ce panier est théoriquement représentatif de la consommation des ménages. On garde sa composition inchangée pendant la durée de vie d'une série, entre deux repondérations. C'est l'une des conditions à satisfaire pour que l'indice mesure les variations de prix pures.

En pratique, ces conditions idéales ne peuvent être réunies, pour plusieurs raisons :

- un produit initialement sélectionné pour faire partie du panier peut progressivement cesser d'être apprécié des consommateurs, qui lui en préfèrent un autre. Dès que le premier produit devient obsolète, il n'est plus représentatif et doit être remplacé. C'est assez courant dans le textile et l'habillement ;
- un produit peut cesser d'être fabriqué, de sorte que, lorsque les stocks existants ont été écoulés, il n'est plus possible d'observer son prix, et son remplacement par un autre produit devient donc indispensable. C'est habituellement le cas des changements de modèles d'appareils ménagers et de véhicules à moteur ;
- Des changements mineurs peuvent être apportés à un produit sans pour autant le modifier radicalement. C'est le cas, par exemple, des évolutions de l'aspect, des quantités standards vendues, de la palette de couleurs ou du remplacement d'un élément particulier.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est donc pas réaliste de supposer que le panier reste à la fois constant et représentatif. Des remplacements peuvent être nécessaires, et les spécifications relatives aux produits varier au cours du temps. Même dans des conditions de commercialisation identiques, "l'ancien" produit et le "nouveau" risquent de ne pas avoir le même prix.

Le traitement des variations de la qualité est l'un des problèmes les plus délicats auxquels se heurte le calcul de l'IPC. Dans le cas d'un changement de produit, plusieurs procédures sont envisageables, principalement en fonction de :

- l'importance de cette variation de la qualité ;
- l'ampleur de l'écart de prix qui en découle ;
- la possibilité de décomposer l'écart de prix en une composante prix pure et en une composante qualité ;
- la possibilité d'observer simultanément les prix des deux produits au moins une fois.

Concernant la qualité, les directives de l'OIT sont, là encore, très larges et se limitent à indiquer que les pays doivent adopter un ensemble de procédures "cohérent". Elles conseillent essentiellement d'être conscient qu'il faut s'assurer que les variations de prix ne résultent pas d'une combinaison non spécifiée de modification du prix et de la qualité.

L'étape la plus cruciale de la prise en compte de la variation qualitative est le repérage de cette évolution. A cette fin, il est tout d'abord nécessaire d'identifier les caractéristiques d'un produit qui influent sur son prix. On peut y parvenir en consultant producteurs, détaillants, consommateurs, etc. ou, pour certains produits, en utilisant des techniques de régression hédonistes, qui estiment la valeur de chaque caractéristique combinée aux autres pour former un bien ou un service.

Lorsque les caractéristiques principales ont été identifiées, il convient de réexaminer les formulaires de relevé des prix et de les modifier de façon à amener l'agent chargé de la collecte des prix ou la personne interrogée à donner des informations sur les caractéristiques particulières. En d'autres termes, ces formulaires devront mentionner des spécifications raisonnablement détaillées pour certains produits. Les agents chargés des relevés doivent être formés à observer correctement les caractéristiques et à consulter les détaillants ou les producteurs à propos des répercussions de toute évolution des caractéristiques sur les prix.

Dans la mesure du possible, il convient de procéder à un ajustement direct, mais celui-ci nécessite beaucoup de moyens et la coopération des experts, des détaillants ou des producteurs. Néanmoins, lorsqu'un ajustement direct est possible, les informations qu'il requiert peuvent être obtenues auprès de diverses sources (tableau 9) :

- les agents de collecte très expérimentés ou les analystes de données travaillant dans le bureau de statistique peuvent être à même de quantifier l'incidence d'une variation de la qualité sur le prix d'un produit (méthode utilisée au Canada et aux États-Unis) ;
- les détaillants sont souvent capables, eux aussi, de déterminer cet impact, car ils connaissent les caractéristiques qualitatives des biens ou services qu'ils commercialisent, la politique de prix et le comportement des consommateurs ;
- de même, les producteurs sont fréquemment en mesure d'estimer l'incidence d'une variation de la qualité sur le prix, ou de calculer le coût marginal des nouvelles caractéristiques qui pourra ensuite être majoré par la marge appropriée, pour chaque maillon de la chaîne de distribution jusqu'au consommateur ;
- pour certains produits, il peut être possible de se fonder sur les "coûts des options". Cette approche part du principe que le prix des caractéristiques supplémentaires fait l'objet d'une publicité abondante : c'est notamment le cas des voitures, des micro-ordinateurs et d'autres produits technologiques. Les coûts des options annoncées précédemment à grand renfort de publicité permettent des ajustements lorsque l'une de ces options devient standard (méthode utilisée pour divers produits technologiques en France, au Mexique et au Royaume-Uni) ;
- On peut consulter des comités d'experts pour obtenir une évaluation par consensus de toute variation sur le plan qualitatif. Ces experts peuvent représenter les consommateurs, les producteurs, les spécialistes du marketing, les analystes, etc. (méthode utilisée en Finlande et en Suède) ;
- Des modèles de régression hédonistes peuvent être utilisés pour estimer la contribution de chaque caractéristique au prix. Cette technique nécessite beaucoup de données détaillées sur les caractéristiques. Deuxième inconvénient : il arrive que les modèles deviennent vite obsolètes sur des marchés qui évoluent rapidement, et doivent être réestimés dans leur intégralité à chaque fois qu'une nouvelle caractéristique apparaît. Ce n'est donc pas la méthode idéale pour des produits comme les micro-ordinateurs. Cependant, les modèles hédonistes sont extrêmement utiles pour déterminer quelles caractéristiques influent sur le prix (méthode utilisée au Canada, aux États-Unis et en France).

Faute de pouvoir quantifier l'impact d'une variation de la qualité (quantification normalement possible dans tous les pays), il faut alors opérer un choix entre les hypothèses suivantes, qui constituent les seules possibilités :

- Toute différence de qualité sera ignorée, c'est-à-dire que tout écart de prix sera considéré comme un simple mouvement de prix. Dans ce cas, le prix de la nouvelle variété est directement comparable à celui de l'ancienne variété, et l'indice reflète la totalité de l'écart de prix. Bien évidemment, une partie de cet écart risque d'être imputable à la variation de la qualité et, dans l'hypothèse où celui-ci constitue une amélioration, l'indice sera déformé vers le haut. S'il s'agit en revanche d'une dégradation de la qualité, ce qui n'est pas rare dans le secteur des services, il peut n'y avoir aucun écart de prix, mais si l'ancien prix et le nouveau sont comparés directement, l'indice subira une déformation vers le bas ;

- La totalité, ou la majeure partie, de l'écart de prix tient à une différence de qualité et il est nécessaire d'éliminer l'écart de prix qui en découle. On peut y parvenir de plusieurs manières, en fonction de la disponibilité des données. Premièrement, on peut recourir à une imputation pendant la période de chevauchement. Il s'agit de la période durant laquelle deux variétés de produits sont disponibles sur le marché au même moment. Si tel est le cas, l'écart de prix de vente observé peut servir à estimer la valeur de la différence de qualité. Dans ce cas, on suppose que la totalité de cet écart s'explique ainsi.

En l'absence de période de chevauchement, il est nécessaire d'en créer une en imputant un mouvement de l'indice pour l'intervalle qui sépare la période pendant laquelle l'ancienne variété a été disponible pour la dernière fois et celle pendant laquelle la nouvelle variété est disponible pour la première fois. L'écart entre le prix imputé de l'ancienne variété et le prix de la nouvelle variété est alors censé s'expliquer par une différence de qualité. La variation imputée pourrait être l'évolution du niveau d'agrégation suivant le plus élevé (si un prix individuel est imputé, il faut alors prendre en compte le mouvement de l'indice du produit concerné, et, si c'est un indice de produit qui est imputé, le mouvement de l'indice du groupe). C'est l'imputation de la moyenne globale. L'idéal consisterait à isoler les variétés de qualité analogue et à prendre en compte leur évolution : c'est l'imputation de la moyenne de classe, méthode utilisée aux États-Unis.

Le principal problème posé par ces méthodes tient aux politiques de marketing et de prix appliquées à certains biens. En ce qui concerne nombre d'appareils électriques et de produits technologiques, de nouvelles variétés ou gammes sont introduites régulièrement. Les cycles de développement des produits sont même parfois annuels. Dans ce contexte, il est fréquent d'observer que, pendant les quelques mois précédant le lancement d'une nouvelle gamme, fabricants et détaillants s'efforcent de faire disparaître du marché les anciennes variétés via des réductions de prix. Les nouvelles variétés sont ensuite lancées à un prix supérieur (il s'agit de tirer parti du caractère de nouveauté ou de l'effet de mode de ces nouvelles variétés, dont le prix sera éventuellement baissé quelques mois après). Il en résulte un écart substantiel entre le dernier prix de l'ancienne variété et le premier prix de la nouvelle, en partie à cause de la tactique marketing et pas seulement de la différence de qualité. Par conséquent, si la totalité de cet écart est éliminée en tant qu'ajustement tenant compte de la variation de la qualité, l'indice subira une déformation vers le bas. Il convient, dans la mesure du possible, de comparer les prix ordinaires. De plus, d'autres effets s'exercent souvent sur les prix lors de l'introduction de nouvelles variétés. C'est pourquoi il faut tenter de comprendre comment tel ou tel marché fonctionne.

Il est essentiel que les imputations reposent sur des avis autorisés et qu'elles ne deviennent pas systématiques. A chaque fois qu'une variation qualitative est repérée, un analyste des prix, au sein du bureau de statistique, doit indiquer s'il faut comparer directement l'ancien prix et le nouveau, ou s'il faut éliminer tout écart de prix.

Tableau 9. Prix à la consommation : traitement des variations de la qualité

Résumé des principales méthodes utilisées	
Canada	<p>Les spécialistes estiment les différences de qualité d'après leur connaissance des produits et du marché, en tenant compte des informations données par les détaillants et fabricants. Des techniques hédonistes sont utilisées pour le matériel informatique et sont à l'étude pour l'habillement et d'autres produits. Dans le cas des voitures, c'est le coût des options qui est considéré. La qualité des articles d'habillement est, elle, évaluée par des agents de collecte experts. Dans les autres secteurs, on recourt à l'imputation.</p> <p>Lorsqu'un produit nouveau a conquis une part suffisante du marché, une spécification le concernant est ajoutée à l'échantillon des prix.</p>

Tableau 9. Prix à la consommation : traitement des variations de la qualité (suite)

Résumé des principales méthodes utilisées	
Mexique	<p>Prise en compte des coûts des options pour les voitures, les appareils électriques et l'électronique. Les prix unitaires sont calculés pour les produits vendus au poids et on effectue un raccordement.</p> <p>De nouveaux produits sont incorporés lors de la révision de l'échantillon. Les produits de remplacement sont sélectionnés par les agents de collecte et vérifiés par les autorités.</p>
États-Unis	<p>Diverses techniques sont utilisées, telles que l'imputation ou l'estimation directe, ainsi que des modèles hédonistes pour l'habillement, les micro-ordinateurs, les loyers et les logements neufs. Pour les voitures, la méthode du coût de production et une forme d'imputation de la moyenne de classe sont appliquées.</p> <p>Lorsqu'une variété donnée n'est plus disponible dans un point de vente, elle est remplacée par la variété la plus proche. De nouveaux produits sont inclus lors de la révision annuelle de l'échantillon.</p>
Australie	<p>L'imputation pendant la période de chevauchement est utilisée dans la plupart des domaines. Pour les voitures neuves, on considère le coût des options et on fait appel à des comités d'experts. L'ajustement tenant compte des différences de qualité repose en grande partie sur des données sectorielles extérieures.</p> <p>Il est décidé de la sélection des produits de remplacement après consultation. De nouveaux produits sont intégrés entre deux mises à jour des pondérations, par raccordement.</p>
Japon	<p>L'approche par les coûts de production est largement utilisée (les variations de ces coûts renseignent sur la valeur de la variation de la qualité). La méthode reposant sur les coûts des options est appliquée aux véhicules à moteur, tandis que la technique hédoniste sert au calcul des indices relatifs aux micro-ordinateurs.</p> <p>De nouveaux produits sont inclus lors de la révision de l'échantillon, tous les 5 ans. Si un produit se diffuse rapidement sur le marché, il est incorporé avant la prochaine révision.</p>
Corée	<p>Un petit ajustement est effectué en cas de légère modification de la qualité. Pour les changements de grande ampleur, on recourt à un raccordement ou à l'observation des prix pendant la période de chevauchement.</p> <p>De nouveaux produits sont introduits après révision des pondérations, tous les 5 ans.</p>
Nouvelle-Zélande	<p>Les prix sont ajustés de manière à ne faire apparaître aucune variation de prix liée à une variation de la qualité.</p> <p>Si un produit est retiré définitivement d'un point de vente, son prix sera observé dans un point de vente analogue. Si un produit analogue est manifestement plus apprécié des consommateurs, son prix sera observé.</p>
Autriche	<p>Méthode du relevé des prix pendant la période de chevauchement. Méthode d'ajustement au jugé. Méthode du coût des options pour les voitures neuves.</p> <p>Les nouveaux produits sont sélectionnés en fonction de la demande, de l'actualité et de la disponibilité. Les modèles nouveaux sont utilisés dès que disponibles.</p>
Belgique	<p>Des calculs spécifiques sont effectués pour plusieurs biens, tels que les voitures, certains produits agricoles ou pharmaceutiques et certains services.</p> <p>Un produit qui disparaît est remplacé par un produit analogue.</p>
République tchèque	<p>La variation de prix est imputée sur la base du prix d'un produit analogue.</p> <p>La méthode du raccordement est utilisée pour le remplacement des produits obsolètes. Les nouveaux produits sont incorporés une fois par an et les pondérations modifiées en conséquence à l'intérieur de la catégorie concernée.</p>
Danemark	<p>La méthode des prix observés pendant la période de chevauchement ou "le modèle d'appariement mensuel et la méthode du raccordement" sont utilisés dans la mesure du possible et s'ils sont appropriés. On procède à des ajustements explicites pour les logements locatifs.</p> <p>C'est le substitut le plus proche ou bien l'article le plus vendu qui devient le produit de remplacement.</p>

Tableau 9. Prix à la consommation : traitement des variations de la qualité (suite)

Résumé des principales méthodes utilisées	
Finlande	<p>Les agents de collecte évaluent la valeur de la variation de la qualité. Le bureau central de statistique veille à la cohérence de ces évaluations. La méthode hédoniste est utilisée pour les voitures.</p> <p>De nouveaux produits sont inclus lors de la mise à jour des pondérations.</p>
France	<p>Des méthodes spécifiques sont appliquées pour déterminer les mouvements de prix “purs” à qualité constante, lorsqu’un produit est supprimé et remplacé par un autre en cours d’année. On utilise la méthode du raccordement, sauf pour les micro-ordinateurs (modèle hédoniste) et les voitures (coût des options et de production).</p> <p>De nouveaux produits sont intégrés chaque année.</p>
Allemagne	<p>L’indice des prix à la consommation ne mesure que les authentiques variations de prix et reflète une qualité constante des produits. Pour les voitures, on prend en compte le coût des options.</p>
Grèce	..
Hongrie	<p>Les agents de collecte doivent sélectionner des produits de même qualité. La liste des produits représentatifs est révisée chaque année.</p> <p>De nouveaux produits sont incorporés chaque année en décembre. Lorsqu’un produit acquiert une importance suffisante, il est ajouté à l’échantillon de prix.</p>
Islande	Pas d’ajustement.
Irlande	<p>Les voitures neuves sont évaluées par des experts (fédération professionnelle). On procède à un ajustement lorsque le produit est conditionné dans un volume différent.</p> <p>Les produits qui ne sont plus disponibles sont remplacés par d’autres. De nouveaux produits sont inclus lors de chaque modification de la base.</p>
Italie	<p>Pour les voitures, on prend en compte le coût des options. Pour les autres produits, on effectue une imputation des prix observés pendant la période de chevauchement.</p> <p>Le panier des biens et services est révisé annuellement et maintenu constant sur toute l’année.</p>
Luxembourg	..
Pays-Bas	<p>On élimine de l’indice les effets des variations de la qualité en faisant appel à des caractéristiques quantifiables, à l’avis de spécialistes et aux observations de prix effectuées pendant la période de chevauchement. Pour les voitures, on prend en compte le coût des options, avec imputation pour les changements complets de modèle. Pour les micro-ordinateurs, on considère le coût des options.</p> <p>De nouveaux produits sont ajoutés dans l’indice au moment du changement de base.</p>
Norvège	<p>Des procédures d’imputation sont mises en œuvre pour refléter les différences de qualité.</p> <p>De nouveaux produits inclus et les produits anciens retirés une fois par an.</p>
Pologne	<p>Les produits présentant une variation qualitative substantielle sont traités comme des produits nouveaux. Les variations qualitatives mineures ne sont pas prises en compte.</p> <p>Les produits nouveaux sont inclus lorsqu’ils ont conquis une part suffisante du marché.</p>
Portugal	<p>On procède à un ajustement pour des variations de la qualité en observant les prix pendant la période de chevauchement.</p> <p>De nouveaux produits sont incorporés lorsqu’il existe suffisamment d’informations pour décider de leur inclusion et d’une repondération.</p>
République slovaque	<p>On procède à un ajustement pour différence de qualité lorsqu’il est prévu de remplacer un produit. Une enquête sur les prix est menée parallèlement pour le produit qui fait l’objet d’une spécification nouvelle.</p> <p>On détermine les nouveaux produits d’après les résultats de l’enquête annuelle sur le budget des ménages.</p>
Espagne	<p>Plusieurs techniques servent à rendre compte des variations de la qualité. Des méthodes hédonistes sont en cours d’étude pour certains produits.</p> <p>La liste des produits est révisée chaque année (depuis janvier 2002).</p>

Tableau 9. Prix à la consommation : traitement des variations de la qualité (suite)

Résumé des principales méthodes utilisées	
Suède	Des ajustements pour variations de la qualité sont effectués lorsqu'on est contraint de procéder à un remplacement. On se fonde sur l'appréciation des agents de collecte pour la plupart des biens. La méthode hédoniste est appliquée à l'habillement et on recourt à des comités d'experts pour les voitures. De nouveaux produits sont inclus en permanence et les produits anciens éliminés.
Suisse	Les variations qualitatives mineures ne sont pas prises en compte. Les prix sont ajustés pour tenir compte d'une variation qualitative substantielle lorsque la différence est quantifiable. Dans les autres cas, les produits sont considérés comme totalement nouveaux et liés pour former l'indice. La liste des variétés est révisée en permanence et les nouveaux produits sont inclus en fonction de règles spécifiques.
Turquie	Pas d'ajustement.
Royaume-Uni	Le coût des options est pris en compte pour les voitures neuves et les micro-ordinateurs. Pour tous les autres produits, on procède par imputation. La liste des nouveaux produits est révisée chaque année en janvier. Ces produits sont inclus et les anciens supprimés.

.. : Métadonnées non disponibles

2.13 Traitement des logements loués ou occupés par leur propriétaire

Le logement constitue généralement un important poste de dépenses des ménages dans tous les pays de l'OCDE. Ainsi, en 1992, sa pondération dans l'IPC était à peine inférieure à 28% au Canada³⁶. En 1987, la quatorzième Conférence internationale des statisticiens du travail a décidé qu'un IPC devait inclure un élément relatif au logement. Cependant, la mesure des coûts de logement est loin d'être aisée et pose des problèmes considérables dans de nombreux pays, pour plusieurs raisons.

Premièrement, même si l'identification des pondérations et des indicateurs des loyers peut paraître simple *a priori*, il est souvent nécessaire de prendre des décisions théoriques quant à la façon de traiter les loyers encadrés et d'élaborer les enquêtes sur les prix lorsque le marché locatif est de petite taille ou non réglementé. En outre, il est également fréquent de devoir prendre en compte des questions d'ajustement pour variation de la qualité.

Deuxièmement, comment traiter les logements occupés par leur propriétaire ? Il se peut qu'il n'y ait pas d'opérations monétaires (il faut alors s'interroger sur la nécessité d'une imputation) ou que les achats de logements (paiement au comptant ou hypothèque) incluent une composante capital et une composante consommation. Il n'existe pas de méthode universellement reconnue pour traiter les logements occupés par leur propriétaire. Les pratiques nationales divergent en effet fortement, car les diverses utilisations d'un IPC n'ont pas la même priorité d'un pays à l'autre, et nécessitent donc des données différentes.

Le traitement des coûts de logement pose principalement les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est consommé ?
- Faut-il imputer les pondérations des dépenses, et donc les prix, pour calculer les IPC ?

³⁶ Statistique Canada, *Votre guide de l'indice des prix à la consommation*, numéro au catalogue 62-557-XIB, 1996, page 6.

- Quelle est la méthode de mesure appropriée (coût d'utilisation, acquisitions ou paiements) ?
- Les intérêts doivent-ils être inclus dans les IPC ?

2.13.1 Qu'est-ce qui est consommé ?

Les services de logement dans les comptes nationaux

Dans le cas d'un logement loué, la situation paraît simple : le locataire paie, et consomme, des services de logement produits par le propriétaire. Celui-ci est traité comme s'il était le propriétaire d'une entreprise utilisant le logement à titre d'immobilisation pour produire un service de logement. Lorsque le propriétaire occupe son propre logement, les services de logement sont considérés comme étant produits et consommés par le ménage, et la valeur de cette production est imputée bien qu'il n'y ait pas d'opération monétaire.

Le SCN93 recommande d'évaluer les opérations non monétaires aux prix du marché ou, si ceux-ci ne sont pas fiables, d'estimer la valeur de la production d'un bien ou service pour usage propre en additionnant les coûts de cette production. Pour un logement occupé par son propriétaire, le prix du marché pertinent est le montant estimatif du loyer qui serait payé pour la location d'un logement analogue. En l'absence de données fiables sur les loyers, il est extrêmement difficile, sur la base du total des coûts de production, d'estimer la valeur d'un loyer qui couvrirait tous les coûts supportés par le propriétaire-occupant. Cependant, le SCN considère que l'existence d'un marché locatif bien organisé dans la plupart des pays est le signe que la comptabilité nationale rencontre rarement ce problème.

Dans le SCN93, l'usage du logement est assimilé à un authentique processus de production exigeant en principe certains facteurs de production, tels que les réparations et l'entretien courants : il s'agit des travaux nécessaires pour maintenir le logement en bon état, et non de ceux qui prolongent sa durée de vie. Ils s'ajoutent de ce fait au stock d'actifs immobilisés. Tous deux sont généralement comptabilisés dans la consommation intermédiaire³⁷, alors que les rénovations importantes sont considérées comme de la formation brute de capital fixe. L'utilisation du logement est traitée comme une consommation de capital fixe (amortissement), bien que cet aspect soit généralement très difficile à estimer.

Les services de logement dans les IPC

Nous avons vu que le SCN93 assimile le logement à un bien d'équipement utilisé pour produire des services de logement. Cependant, ce concept n'est pas aussi clair parmi les statisticiens des prix, si bien qu'un logement occupé par son propriétaire sera considéré comme un bien d'équipement, ou de consommation, ou les deux. Certains bureaux de statistique traitent ce type de logement entièrement comme un bien d'équipement et excluent son coût des IPC qu'ils établissent (Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pologne et Portugal). Pour d'autres, il s'agit intégralement d'un bien de consommation et il faut donc prendre en compte les acquisitions ou les paiements (Australie, Irlande et Nouvelle-Zélande). Enfin, certains estiment que les logements occupés par leur propriétaire incluent à la fois une composante capital et une composante consommation, d'où une approche fondée sur les coûts d'utilisation, qui vise à éliminer la composante capital (Canada, États-Unis, Japon et plusieurs États membres de l'UE).

³⁷ Néanmoins, les réparations courantes effectuées par le locataire ou le propriétaire sont assimilées à des dépenses de consommation finale. *Système de comptabilité nationale 1993* – Eurostat, FMI, OCDE, Nations Unies, Banque mondiale (1993), paragraphe 9.59, page 211.

2.13.2 Quelle est la méthode de mesure appropriée (coût d'utilisation, acquisitions ou paiements) ?

Les dépenses de consommation peuvent être mesurées sous l'angle de la consommation (coût d'utilisation) ou des dépenses (acquisitions ou paiements/dépenses). De même, les IPC peuvent être élaborés au moyen de l'une ou l'autre de ces méthodes, en fonction de l'usage auquel ils sont destinés :

Coût d'utilisation

Cette méthode consiste à mesurer la valeur totale des biens et services *consommés* pendant la période considérée. C'est elle qui cadre le mieux avec les concepts du SCN, dans lequel la consommation de services provenant de biens durables est assimilée à des flux sur plusieurs périodes. Cette technique serait utilisée pour établir un déflateur des dépenses de consommation finale des ménages.

En théorie, un IPC calculé d'après le coût d'utilisation mesure le coût de consommation du flux de services issu d'un bien durable, plutôt que son prix d'achat. Ce principe est toutefois rarement mis en pratique, sauf en ce qui concerne les logements occupés par leur propriétaire, car on considère que ceux-ci incluent une composante investissement plus significative que d'autres biens durables.

La méthode du coût d'utilisation ne cherche pas à déterminer si la consommation induit un quelconque débours (flux monétaire) et elle suppose donc des mesures hypothétiques. L'imputation porte principalement sur les logements occupés par leur propriétaire.

On considère qu'un ménage donné consomme le flux de services de logement procurés par l'habitation dont il est le propriétaire-occupant. Il convient d'inclure le coût de cette consommation dans un IPC, même si des opérations monétaires ne sont pas forcément nécessaires pour cette consommation. Les coûts de consommation sont estimés sur la base de l'équivalence locative, soit par i) l'imputation des loyers réels, soit par (ii) le montant estimatif des loyers découlant de ces coûts de consommation.

Imputation des loyers réels – Pour mesurer les coûts de consommation sur la base de l'équivalence locative, on présume que ces coûts sont égaux au loyer qui serait payé pour le bien concerné. Ces coûts peuvent ainsi être imputés d'après le loyer payé sur le marché pour des logements équivalents. Les principaux problèmes posés par une telle approche sont les suivants :

- comment obtenir une estimation rationnelle des dépenses sur la période de base en vue d'imputer une pondération pour les coûts des logements occupés par leur propriétaire ? On se fonde souvent sur l'évaluation, par les propriétaires-occupants eux-mêmes, de la valeur locative de leur logement, ce qui peut nuire à la fiabilité des résultats ;
- lorsque le marché locatif est restreint et composé de types de logements différents de ceux occupés par leur propriétaire, il peut être difficile de constituer et de conserver un échantillon représentatif des logements loués ;
- il est fréquent que le marché locatif soit en partie encadré par les pouvoirs publics.

L'imputation des loyers est pratiquée au Mexique, aux États-Unis, au Japon, en Corée, en République tchèque, au Danemark, en Allemagne, en Hongrie, en Islande, aux Pays-Bas, en Norvège, en République slovaque, en Suisse et en Turquie.

Estimation des loyers sur la base des coûts de consommation — En théorie, un propriétaire demanderait un loyer couvrant au moins les éléments suivants :

- | | | | |
|----|--|--------------|--|
| a. | Réparations et entretien (dont coûts des matériaux et de main-d'œuvre) | | |
| b. | Fiscalité (droits, taxes et redevances) | | |
| c. | Assurance (commission de tirage uniquement) | | |
| d. | Coût de la propriété | = | consommation de capital fixe |
| | | <i>Plus</i> | frais financiers |
| | | <i>plus</i> | revenus perdus |
| | | | c.-à-d. amortissement |
| | | | c.-à-d. intérêts de l'emprunt |
| | | | c.-à-d. coût d'opportunité correspondant à la décision d'occuper son propre logement plutôt que de recevoir des revenus immobiliers d'autres placements, |
| | | <i>moins</i> | accroissement de la valeur du patrimoine |
| | | | c.-à-d. plus-value immobilière |

En pratique, les bureaux de statistique imputent une pondération sur la base des éléments a, b et c, plus le paiement des intérêts du crédit immobilier, et d'une estimation de l'amortissement en fonction de la valeur du bien immobilier concerné. Ils ne tiennent généralement pas compte des revenus perdus, ni de l'accroissement de la valeur du patrimoine.

C'est la méthode utilisée au Canada, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni.

Acquisitions

Cette méthode consiste à mesurer la valeur totale des biens et services *fournis* pendant une période donnée, qu'il y ait eu paiement ou non. Elle couvre par conséquent toutes les opérations monétaires entreprises par les ménages pour lesquelles un paiement devrait intervenir, que le produit en question ait été utilisé ou payé. On considère généralement qu'il s'agit de la meilleure technique de mesure de l'inflation à des fins de politique monétaire (dans ce cas, les intérêts doivent être exclus). C'est donc le cas lorsqu'un IPC sert à indexer la dette publique ou des titres obligataires.

Seuls les prix concernant les transactions marchandes effectives sont inclus (pas de prix hypothétiques ou imputés).

Les services des logements occupés par leur propriétaire sont mesurés en tant que variation du coût d'acquisition nette de ces logements, même si, étant donné que cette acquisition nette est présumée égale à zéro, c'est l'évolution de la valeur marchande totale des nouveaux logements uniquement qui est mesurée. Cette méthode pose un problème d'ordre conceptuel : elle reflète les changements de prix dus à des facteurs relatifs à l'investissement (c'est-à-dire qu'elle intègre les variations des coûts de formation de capital) ainsi qu'à la consommation. Il existe un autre problème, d'ordre plus pratique : les prix des logements subissent des pressions spéculatives à court terme, d'où leur volatilité.

Les coûts de réparation et d'entretien, ainsi que la fiscalité et les assurances, sont également couverts. On considère que la dépense a lieu lorsqu'un contrat d'achat devient exécutoire, et

l'intégralité du coût est prise en compte lors du transfert de propriété à l'acheteur. Les achats nets de logements pendant la période de base servent de pondération.

Cette méthode est utilisée en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Paiements/dépenses

Cette méthode consiste à mesurer les paiements réalisés pendant la période considérée, que les biens et services aient été fournis ou consommés. Elle est généralement considérée comme la meilleure manière de procéder lorsqu'un IPC sert à indexer les revenus, les prestations sociales, les pensions de retraites ou les salaires.

Seuls les prix concernant les transactions marchandes effectives sont considérés (pas de prix hypothétiques ou imputés).

Pour comptabiliser les services des logements occupés par leur propriétaire, on établit la pondération en se fondant sur tous les paiements réalisés pendant la période de base, indépendamment de la date d'acquisition du logement. Les réparations et l'entretien, ainsi que la fiscalité et les assurances, sont donc couverts, plus :

- a. les paiements des intérêts de l'emprunt
- ou**
- b. les paiements d'intérêts + le principal de l'emprunt
- ou**
- c. les paiements d'intérêts + le principal de l'emprunt + l'apport personnel et les achats nets au comptant

Les procédures b et c reflèteront les variations du coût de formation de capital. La procédure a est utilisée en Irlande.

2.13.3 Traitement des logements occupés par leur propriétaire dans les pays de l'OCDE

Comme nous l'avons indiqué à la section 2.13, un large éventail de méthodes sont employées par les pays pour incorporer dans l'IPC les logements occupés par leur propriétaire. Là encore, les directives de l'OIT ne contiennent aucune recommandation particulière quant à la technique à mettre en œuvre. Le tableau 10 compare ces différentes méthodes.

Tableau 10. Prix à la consommation : résumé des modes de traitement des logements occupés par leur propriétaire¹

	Exclus de l'IPC	Méthode fondée sur les acquisitions	Loyer effectif imputé	Coût de consommation	Autre méthode
Canada				X	
Mexique			X		
États-Unis			X		
Australie		X			
Japon			X		

Tableau 10. Prix à la consommation : résumé des modes de traitement des logements occupés par leur propriétaire¹ (suite)

	Exclus de l'IPC	Méthode fondée sur les acquisitions	Loyer effectif imputé	Coût de consommation	Autre méthode
Corée			X		
Nouvelle-Zélande		X			
Autriche					X ²
Belgique	X				
République tchèque			X		
Danemark			X		
Finlande				X	
France	X				
Allemagne			X		
Grèce	X				
Hongrie			X		
Islande			X		
Irlande					X ³
Italie	X				
Luxembourg	X				
Pays-Bas			X		
Norvège			X		
Pologne	X				
Portugal	X				
République slovaque			X		
Espagne	X				
Suède				X	
Suisse			X		
Turquie			X		
Royaume-Uni				X	

¹ Les petits travaux de réparation et d'entretien ainsi que les impôts fonciers sont inclus dans tous les cas en tant que dépenses de consommation finale des ménages.

² Matériaux de construction uniquement.

³ Intérêts de l'emprunt uniquement.

2.13.4 Faut-il imputer les pondérations des dépenses, et donc les prix, pour calculer les IPC ?

La définition standard des dépenses de consommation finale des ménages donnée dans le SCN93 inclut de nombreuses dépenses imputées pour lesquelles les prix sont également imputés. Il s'agit principalement de biens et services que les ménages produisent pour leur propre consommation, tels que des produits agricoles et divers services (la consommation finale effective englobe aussi les transferts sociaux en nature). Un déflateur des dépenses de consommation finale des ménages dans la comptabilité nationale doit ainsi couvrir les biens et services consommés par les ménages, plutôt que

ceux achetés par les ménages via des transactions monétaires, et donc imputer les pondérations et les prix des biens et services produits par les ménages pour leur propre consommation.

Cependant, la déflation des comptes nationaux est rarement la principale finalité d'un IPC. Dans son rapport de 1997 intitulé "*Non-market Goods and Services in CPIs*"³⁸, Peter Hill avance que la mesure la plus objective de l'inflation des prix à la consommation est celle fournie par un indice des prix reposant sur les seuls biens et services que se procurent les ménages grâce à des opérations monétaires. Il affirme que les prix imputés ne renseignent aucunement sur l'inflation et doivent donc être exclus de l'IPC, que celui-ci soit destiné à mesurer l'inflation ou le coût de la vie (les ménages n'ont pas à recevoir de compensation pour la hausse de leurs dépenses imputées). Par conséquent, l'indice ne couvrira pas la consommation de biens et services produits pour les ménages pour leur consommation, mais devra intégrer les dépenses de facteurs servant à cette production (mais pas les dépenses de formation de capital).

En 1997, la majorité des membres d'une commission consultative néo-zélandaise sur l'IPC ont jugé que ce dernier voit sa crédibilité s'améliorer s'il prend en considération les prix payés pour des transactions marchandes, et se réduire s'il procède sur la base de prix imputés et de transactions hypothétiques.

Il convient toutefois que les IPC couvrent les dépenses consacrées par les ménages aux biens et services non marchands vendus par l'État et les institutions à but non lucratif, bien que le prix de cette catégorie de biens et services soit réduit et parfois dissocié du taux d'inflation général. Ces prix constituent une part essentielle de l'inflation supportée par les ménages. Il peut néanmoins être nécessaire d'établir des indices auxiliaires excluant ces prix, afin d'analyser les pressions inflationnistes.

2.13.5 Les paiements d'intérêts doivent-ils être inclus dans les IPC ?

Faut-il inclure dans un IPC les intérêts payés ? Tout dépend du traitement de la dette : si celle-ci est considérée comme une marchandise, alors les intérêts deviennent la rémunération d'un service.

Les paiements d'intérêts doivent être pris en compte lorsqu'un IPC sert à évaluer l'impact de l'inflation sur les ménages, dans l'optique de maintenir le pouvoir d'achat des prestations sociales, en tant qu'élément pour les négociations salariales ou facteur d'indexation des contrats portant sur les biens et services. Les taux d'intérêt constituant toutefois un instrument clé de la politique monétaire, l'IPC qui les inclut perd de sa capacité à surveiller l'efficacité de cette politique. Les taux d'intérêt affichent généralement une volatilité cyclique à court terme, qui masque les tendances de l'inflation.

Il existe trois méthodes de mesure des intérêts d'un crédit hypothécaire : la réévaluation simple, le profil d'endettement et l'acquisition.

2.13.6 Logement locatif

Les directives de l'OIT relatives au logement locatif se limitent à indiquer que les informations sur les loyers doivent être collectées à l'aide d'enquêtes spéciales sur le logement et mises à jour

³⁸ Rapport (rédigé par Peter Hill et disponible en anglais uniquement) présenté par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe (CEE) à la réunion commune CEE/OIT sur les indices de prix à la consommation, Genève, novembre 1997.

périodiquement afin de préserver la représentativité. Pour assurer la qualité et la comparabilité de ces informations, il convient de veiller à :

- ce que les relevés de prix portent sur des catégories de logements et des superficies variées ;
- ce que des logements de grande et de faible valeur soient pris en compte ;
- la représentativité géographique de l'échantillon des logements ;
- l'incorporation de logements privés et publics ;
- à l'utilisation de méthodes garantissant que la collecte d'informations porte aussi sur l'évolution de la qualité des logements, par exemple via une enquête reposant sur les logements et non sur les ménages, à l'aide d'échantillons appariés.

Des enquêtes sur les loyers sont menées dans la quasi-totalité de la zone OCDE. Elles sont souvent très restreintes, à l'exception notable des États-Unis, où 40 000 locataires sont interrogés tous les mois. Dans plusieurs autres pays, par exemple en Australie, en Nouvelle-Zélande ou au Royaume-Uni, les enquêtes sur les loyers du secteur privé sont complétées par des données émanant directement des organismes locatifs publics.

Le tableau 11 résume les techniques effectivement utilisées et présente un éventail de méthodes permettant d'obtenir des détails sur les loyers. Ces informations sont collectées auprès des intermédiaires, des propriétaires ou des locataires.

Tableau 11. Prix à la consommation : traitement des logements locatifs

	Méthode
Canada	Les données sur les loyers sont obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la population active, qui porte chaque mois sur 15 000 logements.
Mexique	Les loyers sont répertoriés mensuellement auprès de 5 000 ménages.
États-Unis	Les données sur les loyers proviennent d'un échantillon d'environ 50 000 propriétaires et locataires. Cet échantillon est subdivisé en 6 panels. Chaque panel est contacté tous les 6 mois.
Australie	Les données sur les loyers sont recueillies auprès d'administrateurs de biens immobiliers et de commissions publiques chargées du logement.
Japon	Les données sur les loyers dans les secteurs public et privé sont obtenues par des enquêtes mensuelles portant sur 22 000 logements locatifs.
Corée	Les loyers sont répertoriés mensuellement auprès des ménages dans le cadre de l'enquête sur le revenu et les dépenses des ménages.
Nouvelle-Zélande	Les données sur les loyers sont obtenues directement auprès de l'agence du logement (<i>Housing New Zealand</i>).
Autriche	Les données sur les loyers (15 000 prix) sont recueillies via un sondage trimestriel.
Belgique	Les données sur les loyers sont collectées au niveau central.
République tchèque	Les loyers sont pris en compte.
Danemark	Les données sur les loyers proviennent d'une enquête semestrielle portant sur environ 4 000 logements locatifs répartis dans tout le pays.
Finlande	Les loyers sont pris en compte.
France	Les loyers sont pris en compte.
Allemagne	Les loyers sont pris en compte.

Tableau 11. Prix à la consommation : traitement des logements locatifs (suite)

	Méthode
Grèce	Les données sur les loyers émanent d'un sondage semestriel portant sur les logements locatifs dans l'agglomération d'Athènes.
Hongrie	Les loyers sont pris en compte.
Islande	Les données sur les loyers sont obtenues par des enquêtes spéciales.
Irlande	L'indice des loyers englobe le loyer, les taxes locales, l'assurance habitation, le coût des réparations et de l'entretien.
Italie	Les données sur les loyers sont tirées d'une enquête trimestrielle auprès d'environ 12 000 ménages.
Luxembourg	Les loyers sont pris en compte.
Pays-Bas	Les loyers sont obtenus par une enquête annuelle réalisée par courrier adressé à 3 500 propriétaires.
Norvège	Les données sur les loyers sont collectées chaque trimestre via une enquête téléphonique auprès de 1 300 locataires et via une enquête centralisée auprès de 75 000 membres de coopératives de logement.
Pologne	Les loyers sont pris en compte.
Portugal	Les données sur les loyers sont obtenues chaque trimestre directement auprès des ménages.
République slovaque	Les loyers sont pris en compte.
Espagne	Les loyers sont pris en compte.
Suède	Les données sur les loyers sont recueillies via une enquête trimestrielle portant sur environ 1 000 logements.
Suisse	Les données sur les loyers proviennent d'une enquête trimestrielle sur environ 5 000 logements, avec renouvellement d'un huitième de l'échantillon chaque trimestre. Les prix cités excluent les charges liées à l'électricité, à l'eau et au chauffage.
Turquie	Les loyers sont pris en compte.
Royaume-Uni	Les loyers du secteur privé sont pris en compte après déduction des charges liées à l'eau et au réseau d'assainissement, ainsi que des taxes locales, répertoriées au niveau central.

3. PRIX A LA PRODUCTION³⁹

3.1 Introduction

Divers outils sont utilisés pour mesurer l'évolution des prix dans une économie : les indices des prix à la consommation (IPC), les indices des prix de certains biens et/ou services, les déflateurs du PIB et les indices des prix à la production (IPP). Les IPC sont conçus pour mesurer les changements sur la durée des prix de détail moyens d'un panier déterminé de biens et de services représentatif des habitudes de consommation des ménages. L'objectif des IPP est lui de mesurer les mouvements moyens des prix payés aux producteurs.

Les IPP ne constituent ni une mesure des niveaux de prix moyens ni une mesure des coûts de production. En outre, ils n'incluent pas les majorations de prix. En principe, ils ne tiennent pas non plus compte des coûts de transport ni des taxes à la consommation.

Même si leur champ varie, les IPP sont généralement calculés sur la base du chiffre d'affaires total d'un secteur définissable, comme les activités de fabrication, l'agriculture ou les activités extractives.

Les IPP sont largement utilisés, à un niveau détaillé, pour suivre les mouvements des prix (ou déflater la production) de produits ou secteurs. De plus, ils sont généralement agrégés d'une certaine manière afin de fournir des indicateurs plus généraux des pressions inflationnistes. De nombreux pays procèdent à une agrégation en fonction du niveau de transformation. Les IPP sont ainsi calculés pour les matières premières, les biens intermédiaires et les produits finis (qui sont parfois subdivisés en biens de consommation et d'investissement) pour certains secteurs, si possible, ou bien pour l'ensemble de l'économie.

De même qu'il n'existe pas de définition unique et précise de ce que les IPC doivent mesurer, le terme IPP recouvre plusieurs concepts différents, et les indices eux-mêmes sont employés à diverses fins. L'IPP sert le plus souvent à désigner les indices des prix des produits fabriqués, dont le champ correspond à la définition de la production selon la comptabilité nationale : ils reflètent les changements intervenant dans les prix départ usine évalués au prix de base. En d'autres termes, il s'agit des prix payés au producteur au premier stade de la commercialisation. Les indices des prix des biens intermédiaires, en revanche, rendent compte des changements intervenant au niveau des prix payés par les producteurs pour l'achat de matières premières et de biens intermédiaires. Leur champ correspond à la définition de la consommation intermédiaire selon la comptabilité nationale. Ils sont donc évalués au prix d'acquisition.

Les indices des prix de gros indiquent les changements des prix payés à divers stades de la distribution et peuvent inclure le prix des matières premières pour la consommation intermédiaire et finale, les prix des biens intermédiaires ou non finis, ainsi que le prix des produits finis tout au long de la chaîne de distribution jusqu'au point de vente au détail. Les prix des indices des prix de gros sont généralement évalués au prix d'acquisition⁴⁰.

³⁹ La présentation des questions conceptuelles évoquées dans ce chapitre se fonde en grande partie sur la contribution *Producer Price Indices*, F. Maitland-Smith, présentée lors de l'atelier conjoint OCDE-CESAP sur les principaux indicateurs économiques, qui s'est tenu à Bangkok du 22 au 25 mai 2000.

⁴⁰ Dans les années soixante-dix ou quatre-vingt, à la suite d'un changement de méthodologie, l'expression "indice des prix à la production" a remplacé celle "d'indice des prix de gros" dans plusieurs pays. Pour certains pays, l'expression "indice des prix de gros" est utilisée pour des

Il est fréquent que les indices des prix des produits fabriqués incluent les indices des prix des produits exportés ou soient publiés avec ces derniers. De même, les indices des prix des biens intermédiaires et les indices des prix de gros soit incluent les indices des prix à l'importation soit y sont associés. Les relations entre les indices des prix aux différents stades de production, de distribution et de demande finale des biens de consommation (et de certains biens d'investissement) – les indices des prix des biens intermédiaires/produits fabriqués, les indices des prix à l'importation/exportation, les indices des prix de gros et les indices des prix à la consommation – ont conduit plusieurs bureaux de statistique à élaborer un cadre ou une famille de statistiques des prix. Plusieurs pays travaillent actuellement à remplir les lacunes du cadre, par exemple en compilant les IPP pour les services, les indices des prix à la production des administrations publiques, les indices des prix de tous les biens d'investissement.

Certains pays vont plus loin et combinent les indices élémentaires appropriés pour produire des indices des prix pour l'ensemble de l'économie, ou du moins pour les dépenses définitives. Ainsi, l'office des statistiques britannique (*United Kingdom Office for National Statistics*) a mis au point un indice, appelé *Final Expenditure Prices Index* (FEPI), pour la mesure globale de l'inflation au Royaume-Uni. Cet indice offre une couverture plus vaste de l'économie que l'indice des prix de détail ou l'indice des prix à la production (IPP). Il a été publié à titre expérimental de septembre 1997 à décembre 2001⁴¹. L'indice tenait compte des achats finals effectués par les résidents britanniques. Il incluait les éléments suivants :

- l'indice des prix à la consommation (IPC), avec une pondération de 60.2% ;
- l'indice des prix des biens d'investissement, avec une pondération de 18.8% ;
- l'indice des prix des services des administrations publiques, avec une pondération de 18.5% ;
- l'indice des prix des services des institutions sans but lucratif, avec une pondération de 2.4%.

Les IPP sont essentiellement employés dans les cas suivants :

- Déflation des comptes nationaux, sur la base du tableau des ressources et des emplois du SCN93⁴², à condition que la valorisation et le champ d'un déflateur donné soient automatiquement clairement définis pour chaque cellule du tableau. Pour élaborer des tableaux des ressources et des emplois en prix constants, il est nécessaire de disposer de déflateurs de la production, des importations, de la consommation intermédiaire ainsi que de toutes les composantes de la demande finale. La production intérieure est déflatée par les indices des prix des produits fabriqués : des IPP distincts sont compilés pour la production locale destinée au marché intérieur et pour celle destinée à l'exportation. Ces indices des prix des produits fabriqués doivent être compilés à partir des prix de base. Les indices des prix des biens intermédiaires, compilés à partir des prix à la production, servent à déflater la consommation intermédiaire. De même, les IPP aux prix à la production permettent de déflater les composantes de la formation brute de capital fixe, telles que les équipements et l'outillage d'origine locale. La déflation des

raisons historiques et se rapporte en fait à un indice des prix calculé suivant la même méthodologie que l'indice des prix à la production. Cette publication mentionne l'indice des prix de gros pour les pays qui ne mesurent pas les prix à la production.

⁴¹ Cet indice a été abandonné car il ne permettait pas de calculer des indices fiables pour les prix à la production des administrations publiques. Lorsque ces prix à la production seront disponibles, on reviendra sur la question du calcul du FEPI. Pour plus de détails, voir <http://www.statistics.gov.uk/themes/economy/Articles/PricesAndInflation/FEPI.asp#art>

⁴² Il s'agit de "tableaux sous la forme de matrices montrant d'où proviennent les ressources des différents types de biens et de services (production intérieure et importations) et comment les ressources sont allouées entre les différents emplois intermédiaires et finals (y compris les exportations)". *Système de comptabilité nationale 1993* – Eurostat, FMI, OCDE, ONU, Banque mondiale (1993), paragraphe 1.16.

comptes nationaux nécessite donc un éventail d'IPP détaillés, avec différentes bases d'évaluation, ainsi que des déflateurs des dépenses de consommation finale des ménages (composantes de l'IPC), des importations (en général une combinaison d'indices des prix et d'indices des valeurs unitaires), des dépenses de consommation finale des administrations publiques (divers, y compris les indices de rémunération) et des indices des prix de la construction ;

- Indicateur de l'inflation. Les IPP sont souvent considérés comme des indicateurs avancés de la pression sur les prix à la consommation, c'est-à-dire que l'évolution des prix mesurée par les IPP atteint les IPC avec des décalages temporels différents selon les produits. Les analystes de l'inflation ont généralement besoin d'un cadre d'indices des prix, analogue à celui décrit pour la déflation de la comptabilité nationale, même si leurs exigences en termes de couverture peuvent être différentes ;
- Revalorisation de contrats ;
- Réévaluation des immobilisations ou des stocks.

3.2 Indicateurs des IPP dans les PIE

La Première partie des PIE propose un tableau des indices agrégés pour les activités de fabrication tandis que la Deuxième partie présente diverses désagrégations par pays. Ces indices sont principalement classés par activité (total, activités de fabrication, activités extractives, électricité, gaz et eau) ou par type d'utilisation finale (biens d'investissement finis, biens de consommation durables finis, biens de consommation non durable finis, biens intermédiaires), même si, pour certains pays, des indices sont fournis pour certaines marchandises.

Comme le montrent les descriptions par pays des indicateurs, présentées dans *Principaux indicateurs économiques : Sources et définitions*, chaque pays Membre compile et diffuse un éventail d'indices relatifs au secteur manufacturier, notamment :

- les indices des prix des biens intermédiaires pour les prix d'achat sur le marché des matières premières /intrants servant au processus de production ;
- les indices des prix des produits fabriqués pour les biens qui quittent l'usine ;
- les indices des prix de gros, c'est-à-dire les prix payés aux grossistes ;
- les indices relatifs aux produits exportés ;
- les indices relatifs aux produits importés.

Le tableau 12 dresse la liste des types d'indices publiés dans les *Principaux indicateurs économiques*. Même si certains pays produisent un éventail de ces séries (en particulier les indices des prix des sorties et les indices des prix de gros), seules les séries publiées dans les *Principaux indicateurs économiques* sont présentées ici. En outre, le tableau ne donne pas de liste des séries par activité ou par type d'emploi final car les séries publiées varient considérablement d'un pays Membre à l'autre et une telle liste serait trop fastidieuse. Cependant, un certain nombre de séries cibles ont été choisies pour être incluses dans les PIE pour tous les pays. Le tableau 1, partie 1.5, dresse la liste de ces séries, qui sont disponibles à l'échelon national, ou devraient l'être d'ici un an, pour la plupart des pays de l'OCDE, en particulier les États membres de l'UE. Les séries cibles disponibles pour un pays donné seront incluses dans les PIE dans un délai analogue.

Concernant les données actuellement comparables entre les pays figurant dans les PIE, les indices des prix des produits fabriqués pour les activités de fabrication sont publiés dans la Première partie. Cependant, à l'heure actuelle, l'Islande et la République slovaque ne sont pas incluses dans le tableau par sujet et d'autres séries sont utilisées pour le Mexique, l'Autriche, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, l'Espagne, la Suisse et la Turquie parce que les IPP relatifs aux activités de fabrication ne sont pas disponibles.

Tableau 12. Prix à la production : Types d'indices publiés dans les *Principaux indicateurs économiques*

Pays	Indices des prix des biens intermédiaires	Indices des prix des produits fabriqués	Indice des prix de gros	Indice des prix à l'exportation	Indice des prix à l'importation
Canada		X		X	X
Mexique		X		X	
États-Unis		X			
Australie	X	X			X
Japon	X		X		
Corée		X			
Nouvelle-Zélande		X			
Autriche			X		
Belgique		X			X
Rép. tchèque		X			
Danemark		X	X		
Finlande		X			
France		X			
Allemagne		X			
Grèce			X	X	X
Hongrie		X		X	
Islande		X			
Irlande	X	X	X	X	X
Italie		X			
Luxembourg		X		X	
Pays-Bas	X	X		X	X
Norvège		X	X	X	X
Pologne				X	X
Portugal		X			
Rép. slovaque		X			
Espagne	X	X			
Suède		X		X	X
Suisse		X		X	
Turquie		X	X		
Royaume-Uni	X	X		X	X

3.3 Accès aux informations méthodologiques détaillées

Les informations méthodologiques détaillées relatives aux prix à la production pour les différents pays Membres de l'OCDE émanent des sources dont la liste figure au tableau 13.

Tableau 13. Prix à la production : Accès aux informations méthodologiques détaillées

	Sources nationales	TAND du FMI
Canada	http://www.statcan.ca/cgi-bin/sdds/sdds.cgi?sdds=2318 (anglais) http://www.statcan.ca/cgi-bin/sdds/sdds_f.cgi?sdds=2318 (français)	http://dsbb.imf.org/country/can/ppibase.htm
Mexique	..	http://dsbb.imf.org/country/mex/ppibase.htm
États-Unis	http://stats.bls.gov/opub/hom/homch14_etc.htm	http://dsbb.imf.org/country/usa/ppibase.htm
Australie	Http://www.abs.gov.au/ausstats/abs%40.nsf/7884593a92027766ca2568b5007b8617/7678ad84c4e5f97fca256888001f52c3!OpenDocument	http://dsbb.imf.org/country/aus/ppibase.htm
Japon	..	http://dsbb.imf.org/country/jpn/ppibase.htm
Corée	..	http://dsbb.imf.org/country/kor/ppibase.htm
Nouvelle-Zélande ¹	http://www.stats.govt.nz/domino/external/pasfull/pasfull.nsf/7cf46ae26dcb6800cc256a62000a2248/4c2567ef00247c6acc256bc60082f908?OpenDocument	..
Autriche	..	http://dsbb.imf.org/country/aut/ppibase.htm
Belgique	http://www.statbel.fgov.be/products/pmopi_fr.asp (français)	http://dsbb.imf.org/country/bel/ppibase.htm
Rép. tchèque	http://www.czso.cz/eng/figures/7/70/70030008/i7003008.htm	http://dsbb.imf.org/country/cze/ppibase.htm
Danemark	http://www.dst.dk/666	http://dsbb.imf.org/country/dnk/ppibase.htm
Finlande	..	http://dsbb.imf.org/country/fin/ppibase.htm
France	http://www.insee.fr/en/indicateur/indic_conj/donnees/method_idconj_25.pdf (anglais) http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/donnees/method_idconj_25.pdf (français)	http://dsbb.imf.org/country/fra/ppibase.htm
Allemagne	..	http://dsbb.imf.org/country/deu/ppibase.htm
Grèce ¹
Hongrie	..	http://dsbb.imf.org/country/hun/ppibase.htm
Islande	..	http://dsbb.imf.org/country/isl/ppibase.htm
Irlande	..	http://dsbb.imf.org/country/irl/ppibase.htm
Italie	..	http://dsbb.imf.org/country/ita/ppibase.htm
Luxembourg ¹
Pays-Bas	..	http://dsbb.imf.org/country/nld/ppibase.htm
Norvège	http://www.ssb.no/english/subjects/08/02/20/ppi_en/	http://dsbb.imf.org/country/nor/ppibase.htm
Pologne	..	http://dsbb.imf.org/country/pol/ppibase.htm
Portugal	..	http://dsbb.imf.org/country/prt/ppibase.htm
Rép. slovaque	..	http://dsbb.imf.org/country/svk/ppibase.htm
Espagne	http://www.ine.es/dacoin/dacoinme/inotipri.htm	http://dsbb.imf.org/country/esp/ppibase.htm
Suède	..	http://dsbb.imf.org/country/swe/ppibase.htm
Suisse	..	http://dsbb.imf.org/country/che/ppibase.htm
Turquie	..	http://dsbb.imf.org/country/tur/ppibase.htm
Royaume-Uni	http://www.statistics.gov.uk/statbase/Source.asp?vlnk=511	http://dsbb.imf.org/country/gbr/ppibase.htm

¹ La Nouvelle-Zélande, la Grèce et le Luxembourg ne contribuaient pas au TAND du FMI à la date de publication :
.. : Métadonnées non disponibles

3.4 Lignes directrices et recommandations internationales

Il n'existe pas de lignes directrices ni de recommandations internationales universellement acceptées concernant le calcul des IPP. La publication des Nations Unies intitulée *Manuel d'indices des prix à la production pour les biens industriels*⁴³ fournit néanmoins une vue d'ensemble des étapes de ce processus. Cependant, il convient de souligner que ce manuel ne donne qu'une description détaillée des méthodologies et des meilleures pratiques pour la collecte de données relatives aux prix et la compilation des IPP.

La publication des Nations Unies ayant été rédigée il y a plus de vingt ans, le Groupe de travail inter-secrétariats sur les statistiques des prix (IWGPS) a formé un groupe technique d'experts sur la mise à jour du Manuel sur les indices des prix à la production (*Technical Expert Group for Updating the Manual on PPI - TEG-PPI*) afin de dispenser à l'IWGPS des conseils techniques sur la révision de ce manuel. Cette nouvelle version du manuel est élaborée en parallèle du manuel sur les IPC mentionné à la section 2.7 et, dans la mesure du possible, reprend le contenu, la terminologie et la méthodologie du manuel sur les IPC. Ces deux ouvrages devraient être publiés début 2003⁴⁴.

Suite à l'adoption du règlement (CE) n° 1165/98 du 19 mai 1998 sur les statistiques conjoncturelles, les États membres de l'UE sont tenus de collecter l'ensemble des prix à la production, les prix à la production sur le marché intérieur et les prix à la production sur le marché extérieur (si ces derniers ne sont pas disponibles, il est possible de procéder à une approximation à l'aide d'un indice des valeurs unitaires). Les prix à la production conformément à ce règlement ne sont certes pas encore disponibles pour tous les États membres, mais ils devraient l'être en 2003. Le manuel Eurostat qui accompagne ce règlement, *Methodology of Industrial Short-term Statistics - Rules and Recommendations*, contient des principes méthodologiques relatifs aux prix à la production⁴⁵.

Dans la compilation des IPP, les principaux éléments qui ont une incidence sur la comparabilité internationale de ces indices sont les suivants :

- champ/couverture
 - IPP et IPG
 - activité et produit
 - marché intérieur et exportation
 - production brute et pondérations sectorielles nettes
- données de base
 - pondérations et fréquence des révisions des pondérations
 - établissement, plan d'échantillonnage et sélection d'échantillons
 - périodicité et calendrier
 - méthodes de collecte des prix
 - spécification des produits
 - mise à jour et renouvellement de l'échantillon
- calcul de l'indice
 - agrégats élémentaires
 - agrégation des indices
 - alignement de la base de référence des dépenses et des prix
 - chaînage des indices repondérés

Ces éléments sont analysés ci-dessous.

⁴³ *Manuel d'indices des prix à la production pour les biens industriels*, Séries M, n° 66, Nations Unies, New York, 1979.

⁴⁴ Des versions préliminaires de ce manuel peuvent être consultées à l'adresse <http://www.imf.org/external/np/sta/teggpi/index.htm>

⁴⁵ Voir <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/bmethods/info/data/new/embs/sts/part2d.html> pour une version mise à jour de la partie que cette publication consacre aux prix à la production.

3.5 Champ/couverture

Indices des prix à la production et indices des prix de gros

La majorité des pays Membres de l'OCDE établissent uniquement des IPP, certains ne produisent que des indices des prix de gros, et d'autres un mélange des deux. Les différences entre les indices des prix de gros et les indices des prix des biens intermédiaires et des produits fabriqués proviennent de différences au niveau du panier de produits de l'échantillon (pondérations), l'inclusion/exclusion des prix des biens importés/exportés, du type d'établissement retenu pour l'échantillon (grossistes et/ou producteurs), et des composantes des prix incluses.

Les indices des prix de gros font apparaître les changements dans les prix payés à divers stades de la distribution et peuvent inclure le prix des matières premières pour la consommation intermédiaire et finale, les prix des biens intermédiaires ou semi-finis, ainsi que les prix des produits finis tout au long de la chaîne de distribution jusqu'au point de vente au détail. Ils peuvent également couvrir les biens d'investissement et de consommation. Le prix des importations est généralement compris. Les prix de gros sont en principe évalués au prix d'acquisition, c'est-à-dire compte tenu des ristournes et des rabais, des taxes et subventions sur les produits, ainsi que des marges commerciales et de transport.

Les indices des prix des biens intermédiaires font apparaître les changements dans les prix payés par les producteurs pour l'achat de matières premières et de biens intermédiaires. On prend en considération le prix d'acquisition.

Les indices des prix des produits fabriqués font apparaître les changements dans les prix départ usine évalués aux prix de base, c'est-à-dire les prix correspondant à des transactions effectives dans le cadre de la production intérieure, en tenant compte des remises et ristournes, mais pas des taxes et subventions sur les produits, ni des marges commerciales et de transport. On qualifie parfois cette phase de premier stade de commercialisation. Le manuel des Nations Unies formule les recommandations suivantes concernant le traitement de diverses composantes des prix dans les indices des prix des produits fabriqués :

- taxes et subventions (dont TVA) – même si, pour les IPP, on préfère exclure les taxes et subventions sur les produits, en particulier lorsque les IPP servent à déflater la production, il convient d'adopter une approche pragmatique, car, dans certains pays, les prix relevés incluent ou non les taxes et subventions, sans qu'un choix soit possible. Lorsqu'il y a possibilité de choix, les exigences des utilisateurs conditionnent l'approche retenue. Le manuel des Nations Unies souligne qu'il importe de savoir exactement ce que chaque personne interrogée indique pour chaque produit et qu'une approche uniforme soit adoptée pour tous les produits ;
- remises et ristournes – les prix correspondant à des transactions effectives doivent être utilisés, en tenant compte des remises et ristournes, et non les prix de catalogue ou les prix calculés comme la somme des intrants et des marges bénéficiaires ;
- marges commerciales et de transport – pour les IPP, il convient de collecter les prix départ usine, à l'exclusion de tous les coûts liés au transport. Les pays ont pour habitude de ne pas tenir compte du transport lorsqu'il est facturé séparément, mais si les biens sont vendus sur la base des prix à la livraison (c'est-à-dire lorsque le transport n'est pas facturé séparément), ce sont ces derniers qui sont collectés.

Le tableau 14 donne un aperçu de la base des prix collectés dans les pays Membres de l'OCDE. La plupart des pays collectent des prix de base (hors taxes et subventions et coûts de transport).

Cependant, dans de nombreux cas, il est nécessaire de faire preuve de flexibilité car les prix de base ne sont pas toujours disponibles. Ainsi, les États-Unis utilisent les prix du marché pour certains produits agricoles, alors que l'Australie considère les coûts de transport sauf pour les importations, dont les prix sont calculés franco à bord. En outre, selon le type d'indice établi, l'ajustement tenant compte des taxes peut différer. Par exemple, le Japon inclut le droit d'accise dans son indice national des prix de gros, mais l'exclut des indices des prix à l'exportation et à l'importation.

Tableau 14. Prix à la production : base des prix

	Les taxes et subventions sur les produits sont-elles incluses ?		Les remises et ristournes sont-elles incluses ?	Les coûts de transport sont-ils inclus ?
	TVA	Autres		
Canada	non	non	oui	non
Mexique	non	non	oui	non
États-Unis	..	non	oui	non
Australie	non	non	oui	oui ¹
Japon	oui	oui	non	non
Corée	non	oui (taxes indirectes)	oui	non
Nouvelle-Zélande	non	non	non	non
Autriche	non	non	non	..
Belgique	non	non	oui	..
Rép. tchèque	non	non	..	non
Danemark	non	subventions	non	départ usine
Finlande	non	non	non	1 ^{er} stade
France	non	non	non	départ usine
Allemagne	non	oui	oui	oui ²
Grèce	non	non	..	non
Hongrie	non	subventions seulement
Islande
Irlande	non	non	non	départ usine
Italie	non	non	non	départ usine
Luxembourg	non	non	non	1 ^{er} stade
Pays-Bas	non	non	non	départ usine
Norvège	non	non	non	départ usine
Pologne	non	oui
Portugal	non	non	non	..
Rép. slovaque	non	non	..	non
Espagne	non	oui	non	non
Suède	non	non	non	départ usine ³
Suisse	non	oui	oui	départ usine
Turquie	oui	..	non	départ usine
Royaume-Uni	non	droits d'accise	oui	non

¹ Importations f.a.b.

² S'ils sont partie intégrante du prix

³ Importations c.a.f.

.. : Métadonnées non disponibles

Activité et produit

Les différents pays Membres de l'OCDE ont élaboré leur propre classification des activités qui reflètent la structure de leur économie, mais, aux niveaux d'agrégation supérieurs, ces classifications correspondent toutes aux classifications internationales standard telles que la *Classification internationale type par industrie (CITI) Révision 3*, ou son équivalent pour l'Union européenne : la *Nomenclature générale des activités économiques dans les communautés européennes (NACE) Révision 1*. Ces pays publient tous des indices des activités, mais à des degrés d'agrégation divers, allant de codes CITI à deux chiffres – qui donnent 23 séries d'activités manufacturières – à des codes NACE à 6 chiffres.

Dans la plupart des pays, les IPP couvrent les activités qui produisent des biens, telles que les activités extractives et activités de fabrication (catégories de classement CITI : C-D) et parfois l'agriculture et la pêche (CITI A-B), la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (CITI E), la construction (CITI F) et le transport, l'entreposage et les communications (CITI I). Certains pays de l'OCDE excluent un certain nombre d'activités manufacturières spécifiques pour lesquelles la production n'est pas significative, comme les machines de bureau et de calcul, la construction navale et aéronautique ainsi que le recyclage.

De nombreux pays publient également des indices des produits ou des marchandises, en s'appuyant sur les classifications nationales. Ces dernières risquent d'être moins conformes à la norme internationale, *Classification centrale des produits (CPC), Version 1.0*, que les classifications par activité. La *Classification des produits associée aux activités (CPA)* est l'équivalent de la CPC pour l'Union européenne. Tandis que la CPC n'est qu'une classification recommandée, la CPA a force obligatoire dans l'Union européenne même s'il existe des versions nationales. La CPA correspond à la structure de classification de la NACE Rév 1 par les quatre premiers chiffres et à la CPC par les cinquième et sixième chiffres. La CPC et la CPA sont liées au système de codification des marchandises de l'Organisation mondiale des douanes : le *Système harmonisé*. Enfin, il existe un autre système de classification des produits dans l'UE : PRODCOM. Il fait passer la structure de code de la CPA de six à huit chiffres même s'il ne couvre que les sections C, D et E de la classification de la NACE Rév I.

Le tableau 15 donne des informations sur la classification par activité et par produit, ainsi que la couverture par activité présentée dans la Première partie des PIE. La page par sujet de la Première partie présente les IPP relatifs aux activités de fabrication, s'ils sont disponibles, mais comme on peut le déduire des informations de la troisième colonne, dans plusieurs cas, il faut utiliser des séries de remplacement. L'Islande et la République slovaque ne sont pour l'instant pas couvertes. Lorsqu'on utilise des classifications nationales des activités, le système de classification international auquel le système national correspond est également indiqué.

Tableau 15. Prix à la production : classification par activité et par produit, etc.

	Classification des activités	Classification des produits	Activités couvertes (sections CITI)
Canada	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (correspond <i>grosso modo</i> à la CITI Rév. 3 à deux chiffres)	Canadian Principal Commodity Groups Classification	Activités de fabrication
Mexique	Catalogue mexicain des activités économique 1980	Données sur l'utilisation finale	Agriculture, activités extractives, activités de fabrication et construction

Tableau 15. Prix à la production : classification par activité et par produit, etc. (suite)

	Classification des activités	Classification des produits	Activités couvertes (sections CITI)
États-Unis	1987 US Standard Industry Classification (correspond à la CITI Rév. 2)	Données sur l'utilisation finale	Activités de fabrication
Australie	Australian and New Zealand Standard Industry Classification (correspond à la CITI Rév. 3 à quatre chiffres)	Australian and New Zealand Standard Commodity Classification	Activités de fabrication
Japon	Standard Industrial Classification of Japan (correspond à la CITI Rév. 3 à deux chiffres)	Données sur l'utilisation finale	Activités de fabrication
Corée	1991 Korean Standard Industrial Classification (correspond à la CITI Rév. 3 à trois chiffres)	..	Activités de fabrication
Nouvelle-Zélande	Australian and New Zealand Standard Industry Classification (correspond à la CITI Rév. 3 à quatre chiffres)	Australian and New Zealand Standard Commodity Classification	Activités de fabrication
Autriche	..	Version nationale de la CPA	Indice général
Belgique	NACE Rév. 1	PRODCOM	Activités de fabrication
Rép. tchèque	Version nationale de la NACE Rév. 1	Version nationale de la CPA	Activités de fabrication
Danemark	..	Système harmonisé (SH) de l'Organisation mondiale des douanes	Activités de fabrication
Finlande	NACE Rév. 1	..	Activités de fabrication
France	NACE Rév. 1	Version nationale de la CPA	Activités de fabrication
Allemagne	Liste systématique de biens pour les statistiques de production 1995 (se rapproche de la CITI Rév. 3 et de la NACE Rév. 1)	Version nationale de la CPA	Activités de fabrication
Grèce	Agriculture, pêche, activités extractives et de fabrication
Hongrie	Version nationale de la NACE Rév. 1	Version nationale de la CPA	Activités de fabrication
Islande	Non inclus
Irlande	NACE Rév. 1	Disponibilité des données sur l'utilisation finale	Activités de fabrication
Italie	Version nationale de la NACE Rév. 1	PRODCOM	Activités extractives et de fabrication, électricité, gaz et eau
Luxembourg	Ensemble des produits industriels
Pays-Bas	Version nationale de la NACE Rév. 1	Version nationale de la CITI Rév 3	Activités de fabrication
Norvège	Version nationale de la NACE Rév. 1	Versions nationales de la CPA et du SH	Activités de fabrication
Pologne	Version nationale de la NACE Rév. 1	Version nationale à partir de la NACE, de la CPA et de PRODCOM	Activités de fabrication

Tableau 15. Prix à la production : classification par activité et par produit, etc. (suite)

	Classification des activités	Classification des produits	Activités couvertes (sections CITI)
Portugal	Version nationale de la NACE Rév. 1	PRODCOM	Activités de fabrication
Rép. slovaque	NACE Rév. 1	CPA	Non inclus
Espagne	NACE Rév. 1	PRODCOM	Activités extractives et de fabrication, électricité, gaz et eau
Suède	Version nationale de la NACE Rév. 1	Version nationale du SH	Activités de fabrication
Suisse	NACE Rév. 1	..	Agriculture, activités extractives et de fabrication, électricité et gaz
Turquie	ISIC Rév. 3	Aucun	Agriculture, pêche, activités extractives et de fabrication, électricité, gaz et eau
Royaume-Uni	Version nationale de la NACE Rév. 1	UK Standard Industry Classification (classification nationale des activités) 14-37	Activités de fabrication

..: Métadonnées non disponibles

IPP des services

En principe, les IPP couvrent la production de toutes les activités, et un certain nombre de pays élaborent actuellement des IPP pour les services autres que les transports et services collectifs. En 1999, la Commission de statistique des Nations Unies a demandé au Groupe de Voorburg sur les statistiques des services de se concentrer sur l'amélioration de la collecte de données sur les prix des services fournis aux établissements. Une étude rédigée par l'OCDE en 1999 et poursuivie en 2000 et 2001⁴⁶ indique une expansion des activités des pays Membres dans ce domaine, même si le nombre de ces pays reste limité.

Sur les 29 pays Membres qui ont répondu à l'enquête de l'OCDE depuis son lancement, il semble que seuls onze pays (Canada, États-Unis, Australie, Japon, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, France, Allemagne, Pologne, Suède et Royaume-Uni) publient des IPP pour les services. Cependant, trois autres pays Membres (République tchèque, Finlande et Pays-bas) fournissent à l'OCDE des données relatives aux IPP des services pour la publication trimestrielle *Indicateurs des activités industrielles et des services*, et quatre autres (Mexique, Norvège, Portugal et Espagne) collectent des prix sur les services. Par conséquent, 18 pays Membres de l'OCDE relèvent ce type de données sous une forme ou une autre. Seuls 11 pays sur les 29 interrogés ne le font pas.

Cette étude fait apparaître une diversité considérable tant en ce qui concerne les activités de services couvertes que les méthodes utilisées pour construire les IPP. Ainsi, certains pays collectent des données sur les prix des services proposés aux entreprises, alors que d'autres collectent les indices des prix à la production effectifs des services. On observe par ailleurs des variations au sein des types de services couverts, du nombre de prix collectés dans les catégories CITI et entre elles, ainsi que de la périodicité à laquelle les prix sont collectés. En général, la couverture des IPP est relativement faible et

⁴⁶ Voir *OECD 2001 Inquiry on National Collection of Services Producer Prices*, juillet 2002, disponible à l'adresse Internet : <http://www.oecd.org/pdf/M00023000/M00023496.pdf>

est en train d'être étoffée. Lorsque les séries de données sont suffisamment bien établies, elles servent de déflateurs de la production de services dans les comptes nationaux et/ou d'indicateurs économiques conjoncturels.

Le tableau 16 donne un aperçu des pays de l'OCDE qui publient des IPP pour les services, de ceux qui collectent les prix des services, de ceux qui ne collectent aucune donnée et de ceux, au nombre de douze, qui prévoient de le faire. Les IPP des services devraient commencer à être inclus dans les PIE au cours de l'année prochaine.

Tableau 16. Prix à la production des services

	Publie des données sur les IPP	Collecte des données	Ne collecte pas de données	Prévoit de renforcer la collecte de données
Canada	X	X		X
Mexique		X		
États-Unis	X	X		X
Australie	X	X		X
Japon	X	X		
Corée	X	X		X
Nouvelle-Zélande	X	X		
Autriche			X	
Belgique			X	
Rép. tchèque		X ¹		
Danemark			X	
Finlande		X ¹		X
France	X	X		X
Allemagne	X	X		
Grèce			X	
Hongrie			X	
Islande			X	
Irlande			X	
Italie			X	X
Luxembourg
Pays-Bas		X ¹		
Norvège		X		X
Pologne	X	X		
Portugal		X		
Rép. slovaque			X	
Espagne		X		
Suède	X	X		X
Suisse			X	X
Turquie			X	X
Royaume-Uni	X	X		X

¹ La République tchèque, la Finlande et les Pays-Bas ont fourni à l'OCDE des données relatives aux IPP de services pour la publication trimestrielle *Indicateurs des activités industrielles et des services*

.. : Métadonnées non disponibles

Marché intérieur et marché d'exportation

Un nombre significatif de pays publient des indices distincts pour leur marché intérieur et pour les exportations, qui peuvent être combinés si nécessaire pour élaborer des indices relatifs à l'ensemble de la production. Cependant, en fonction de la méthode utilisée, les indices des prix à l'exportation ne sont pas toujours disponibles à un niveau sectoriel détaillé. C'est notamment le cas si les indices sont dérivés des données commerciales sur la base de valeurs unitaires.

Le tableau 17 présente des informations concernant les pays de l'OCDE qui publient des séries de la production incluant ou non les exportations, et des séries distinctes pour le marché intérieur et les exportations. Bien qu'incomplets, on constate que dans au moins huit de ces pays, les IPP n'englobent que les prix facturés sur le marché intérieur, c'est-à-dire hors prix à l'exportation.

Tableau 17. Prix à la production : Inclusion ou exclusion des exportations

	Marché intérieur	Marché d'exportation	Total
Canada	oui
Mexique	oui
États-Unis	oui
Australie	oui	non	non
Japon	oui	oui	oui
Corée	oui	non	non
Nouvelle-Zélande	oui
Autriche	oui
Belgique	oui	oui	oui
Rép. tchèque	oui	oui	non
Danemark	oui	non	non
Finlande	oui
France
Allemagne	oui	non	non
Grèce
Hongrie	oui	oui	oui
Islande	non	oui	oui
Irlande	non	non	oui
Italie	oui	non	non
Luxembourg
Pays-Bas	oui	oui	oui
Norvège	oui
Pologne	oui
Portugal	oui	non	non
Rép. slovaque	oui	oui	non
Espagne	oui	non	non
Suède	oui	oui	oui
Suisse	oui
Turquie	oui	non	non
Royaume-Uni

.. : Métadonnées non disponibles

Pondération brute de la production et pondération sectorielle nette

La pondération brute de la production correspond simplement au total des livraisons ou des ventes de chaque produit, y compris les ventes intermédiaires et finales aux autres producteurs, que ce soit dans le même secteur d'activité ou dans un autre. Elle indique la variation de prix de toutes les transactions pour ces produits (c'est-à-dire les ventes interbranches et intrabranches). Les pondérations sectorielles nettes s'appuient sur la valeur des ventes aux établissements qui ne font pas partie de la branche ou du groupe d'activités économiques en question (ventes interbranches uniquement).

Les différences entre les pondérations brutes et nettes dépendent du niveau d'agrégation considéré dans la classification industrielle et de l'importance des transactions intrabranches. A l'évidence, les pondérations brutes seront toujours plus importantes pour une activité donnée, mais à un degré variable selon les secteurs en fonction, entre autres, du nombre d'établissements, de la complexité de l'activité, du degré d'intégration horizontale ou verticale, au sein de chaque secteur. Les secteurs pour lesquels l'intégration horizontale ou verticale s'accroît présenteront des pondérations brutes en baisse et des pondérations nettes constantes. Ces dernières régresseront elles aussi lorsque l'intégration débouche sur une reclassification des unités dans d'autres secteurs, mais l'ampleur de cet effet dépendra forcément des niveaux d'agrégation. Plus le niveau d'agrégation sera élevé, plus les différences entre pondérations brutes et nettes se creuseront.

Les indices de production brute servent à déflater la production industrielle dans la comptabilité nationale, où les indices sont utilisés à un niveau désagrégé (CITI à quatre chiffres). Cependant, l'agrégation d'indices sectoriels ou de groupes d'activités économiques à l'aide de pondérations brutes entraînera, dans une certaine mesure, une double comptabilisation des variations de prix des matières premières. Ainsi, plus le nombre de transactions entrant dans la production d'un produit fini est élevé, plus le poids effectif des matières premières constituant ce produit dans tout indice agrégé sur l'ensemble des stades de production sera élevé. La double comptabilisation sera plus forte dans les secteurs où les coûts des matières premières sont importants (ratios entrées-sorties élevés).

Pour éviter ce problème, il convient d'utiliser des pondérations sectorielles nettes lors de la compilation d'agrégats de niveau supérieur et pour les indices servant à analyser comment les pressions inflationnistes se transmettent d'un secteur à l'autre. Dans l'idéal, les indices relatifs au stade de transformation doivent être compilés à l'aide de pondérations sectorielles nettes. De plus en plus de pays utilisent les pondérations nettes pour compiler les indices agrégés afin de suivre les tendances de l'inflation, mais, étant donné qu'il est nécessaire de disposer de tableaux des entrées et sorties détaillés pour obtenir les pondérations nettes, tous les pays ne sont pas en mesure de le faire.

La notion de stade de transformation revient à classer les flux de biens et de services en fonction de leur destination économique selon une base séquentielle le long de la chaîne de production. Les tableaux des entrées et sorties forment la base de ce classement, dont voici le plus courant :

- matières premières, pour lesquelles il peut s'avérer utile de compiler des indices distincts pour la production intérieure et les importations ;
- produits intermédiaires. Ici encore, il peut s'avérer utile de compiler des indices distincts pour la production intérieure et les importations ;
- produits finis, souvent subdivisés en biens de consommation et d'investissement, pour lesquels des indices distincts pour les exportations peuvent être utiles.

Cet éventail d'indices est compilé pour des secteurs spécifiques si possible, ou sinon pour l'ensemble de l'économie.

3.6 Données de base

Données relatives à la pondération

Dans la quasi-totalité des pays, les premières étapes de l'agrégation des indices donnent des indices de produits, qui sont ensuite encore agrégés pour former des indices de produits et de secteurs (activités) de niveau supérieur.

Au premier stade du calcul d'agrégats élémentaires, les différents prix sont combinés et, si possible, chaque prix sera pondéré par la valeur de la production qu'il représente. En d'autres termes, lorsqu'on combine un prix provenant de chaque établissement (X, Y, Z) pour obtenir un agrégat élémentaire pour le produit A, alors la pondération de $P_{X,A}$ doit correspondre à la part de la production par l'établissement X du produit A dans l'ensemble de l'économie. Lorsque l'on collecte plus d'un prix (i, j, k) pour le produit A auprès d'un seul établissement, alors les prix doivent être pondérés à l'aide des valeurs de production relatives de l'établissement en question pour les différentes spécifications des transactions i, j, k. Ainsi, il importe de disposer de données sur les sorties, à un niveau de produit détaillé, pour tous les établissements de l'échantillon entrant dans l'IPP.

Les indices de produits à un niveau détaillé sont pondérés ensemble pour former des indices de niveau supérieur sur la base des valeurs de production des produits détaillés pour toute l'économie. Les indices sectoriels sont obtenus en pondérant ensemble les indices de produits correspondant à chaque secteur, à l'aide des valeurs de production des différents produits pour ce secteur, et pas seulement des établissements de l'échantillon. Dans l'idéal, il convient de tenir compte des produits secondaires lorsque l'on compile les IPP sectoriels, c'est-à-dire que les indices de produits détaillés couvrant les activités (produits) principales et secondaires doivent être combinés pour former les IPP sectoriels avec la même couverture de la production que les IPP peuvent servir à déflater.

Les pondérations détaillées sont très importantes pour les IPP, car les grandes différences de part de marché des différents établissements doivent être représentées à la fois lors de l'échantillonnage et de l'agrégation des prix.

On recommande habituellement d'actualiser les pondérations au moins tous les cinq ans, même si la périodicité idéale dépend de l'ampleur de l'évolution des structures industrielles et des mouvements de prix relatifs. Les responsables de la comptabilité nationale peuvent faire pression pour que les pondérations soient actualisées sur une base annuelle afin de permettre le chaînage annuel d'estimations en prix constants. Les pondérations sont normalement calculées à partir d'un recensement des activités de fabrication ou d'autres données sur la valeur des ventes ou de la production.

Le tableau 18 donne des détails sur l'origine des pondérations et l'année de référence des pondérations actuellement utilisées dans les pays de l'OCDE. Les pondérations employées dans ces indices se rapportent à une période allant de 1989-90 à 2000, 1995 étant l'année la plus courante (douze pays sur 22).

Tableau 18. Prix à la production : Sources des données relatives aux pondérations

Pays	Méthodologie	Année de référence des pondérations actuellement utilisées
Canada	Données relatives à la production rapportées pour le recensement des activités industrielles (<i>Census of Manufactures</i>) pour les indices de niveau supérieur	1997
Mexique	Comptabilité nationale	1993
États-Unis	Valeur des livraisons, d'après les informations fournies par le Bureau du recensement (<i>Census Bureau</i>)	1997 révision tous les cinq ans
Australie	Valeurs annuelles de production	divers ¹
Japon	Valeur des transactions de produits locaux pour la demande intérieure.	1995 révision tous les cinq ans
Corée	Les pondérations des matières premières s'appuient sur le chiffre d'affaires et celles des services proviennent des valeurs de production pour le marché intérieur.	1995 révision tous les cinq ans
Nouvelle-Zélande	Recensement des activités économiques et comptabilité nationale	
Autriche	Statistiques structurelles des entreprises pour le commerce de gros	1998 révision tous les cinq ans ²
Belgique	Tableaux des entrées et des sorties établis par l'institut national de statistique au niveau des produits composant l'indice.	2000
Rép. tchèque	Ventes intérieures annuelles d'après les rapports statistiques envoyés par toutes les entreprises industrielles.	1999 révision tous les cinq ans
Danemark	Chiffre d'affaires de la production et des importations.	1990
Finlande	Statistiques industrielles complétées par la comptabilité nationale et les statistiques du commerce extérieur.	1995 révision tous les cinq ans
France	Valeur des ventes fournie par l'entreprise au moment du changement de base.	1995 révision tous les cinq ans
Allemagne	Chiffre d'affaires.	1995 révision tous les cinq ans
Grèce	Valeur des ventes dans l'agriculture et l'industrie, statistiques du commerce extérieur.	1990
Hongrie	Valeur des ventes sur les deux années précédant l'année en cours.	Révision tous les ans
Islande	Volume de production 1993.	1993
Irlande	IPP : valeur des ventes des exploitations agricoles hors ventes inter-exploitations et valeur des produits consommés par les ménages agricoles. Indice des prix de gros : valeur de la production brute provenant du <i>Census of Industrial Production</i> .	1995
Italie	Les pondérations sont déterminées au niveau national par l'ISTAT. Pour le niveau d'agrégation supérieur : ventes intérieures de produits manufacturés fabriqués dans le pays selon l'enquête sur les systèmes comptables des entreprises. Pour le niveau inférieur, l'enquête PRODCOM sert de source.	1995 révision tous les cinq ans
Luxembourg	Chiffre d'affaires des entreprises	1995
Pays-Bas	Tableaux des entrées et des sorties issus de la comptabilité nationale.	1995 révision tous les cinq ans
Norvège	Comptabilité nationale	révision tous les ans

Tableau 18. Prix à la production : Sources des données relatives aux pondérations (suite)

Pays	Méthodologie	Année de référence des pondérations actuellement utilisées
Pologne	Valeur des ventes	1995 révision tous les cinq ans
Portugal	Total des ventes l'année de base à un niveau détaillé et ventes au marché intérieur à un niveau supérieur.	1995 révision tous les cinq ans
Rép. slovaque	Ventes industrielles selon la classification à quatre chiffres et sur la base des résultats d'une enquête ponctuelle destinée à sélectionner des représentants pour observer l'évolution des prix de différents producteurs (800 sujets interrogés).	2000 révision tous les cinq ans
Espagne	Chiffre d'affaires industriel au niveau sectoriel et production l'année de base au niveau des produits	1990 révision tous les cinq ans
Suède	Statistiques annuelles des activités de fabrication et statistiques du commerce extérieur	révision tous les ans
Suisse	Valeur de la production brute, ou chiffre d'affaires si cette dernière n'est pas disponible	1990 révision tous les dix ans
Turquie	Production industrielle et recensement pour l'agriculture, les activités extractives et l'énergie	1994
Royaume-Uni	Enquête PRODCOM	1995 révision tous les cinq ans

¹ 1989-90 pour les indices des entrées et 1993-94 pour les indices des sorties

² 2000 pour les prix à la production

Plan et sélection de l'échantillonnage (établissements et produits)

Une fois prises les décisions nécessaires concernant les objectifs des IPP (déflation de la production ou mesure de l'inflation), le format des entrées et des sorties, le niveau de précision souhaité et les moyens disponibles, l'échantillonnage peut commencer. Là encore, un certain nombre de décisions sont nécessaires, mais le principal objectif de ce processus consiste à maximiser l'efficacité, c'est-à-dire à minimiser les erreurs liées ou non à l'échantillonnage, ainsi qu'à abaisser les coûts au maximum.

Même si un échantillonnage probabiliste présente deux grands avantages par rapport à un échantillonnage non-probabiliste (également appelé échantillonnage non statistique ou raisonné), à savoir une sélection impartiale des variables dont les prix doivent être collectés et la possibilité de mesurer la variance ou l'erreur d'échantillonnage, il n'est pas toujours nécessaire. C'est notamment le cas des indices de prix pour lesquels la diversité de variation potentielle des prix facturés par différents producteurs pour un produit donné sur de nombreuses périodes est relativement faible. En outre, dans bien des pays, la gamme de produits miniers et manufacturés produits localement est si limitée et le nombre de producteurs si restreint qu'il est préférable d'utiliser un recensement plutôt qu'une enquête.

Nonobstant ce qui précède, certains problèmes peuvent survenir avec l'échantillonnage non-probabiliste (voir section 3.8) et il faut alors prendre des décisions concernant :

- les méthodes d'échantillonnage (probabiliste ou non-probabiliste) ;
- les bases d'échantillonnage ;

- les structures et la stratification des échantillons ;
- la répartition de l'échantillon entre strates ;
- les méthodes permettant de réduire les erreurs non liées à l'échantillonnage.

Le tableau 19 présente des informations sur le nombre de produits, d'établissements et de prix observés dans les échantillonnages nationaux, ainsi que sur leur fréquence. La plupart des pays de l'OCDE compilent des indices des prix à la production sur une base mensuelle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande élaborent quant à elles des indices trimestriels. Pour l'ensemble des pays Membres, les indices sont compilés et diffusés par les bureaux nationaux de statistique (voir tableau 2 pour les noms de ces bureaux).

Tableau 19. Prix à la production : Données récapitulatives sur la collecte de données

	Fréquence	Nb de produits	Nb d'entreprises	Nb prix
Canada	M	980	Env. 3 000	9 000
Mexique	M	626	1 500	20 000
États-Unis	M	3 200	25 000	100 000
Australie	T	340	750	7 000
Japon	M	971	1 280	3 367
Corée	M	949	..	4 000
Nouvelle-Zélande	T	..	3 000	13 000
Autriche	M	373	270	1 630
Belgique	M	1 096	280	..
Rép. tchèque	M	5 656	1 250	..
Danemark	M	1 680	1 000	5 000
Finlande	M	1 333	800	..
France	M	..	4 200	24 000
Allemagne	M	1 718	6 500	13 000
Grèce	M	906	..	3 150
Hongrie	M	800	1 400	6 800
Islande	M
Irlande	M	..	800	..
Italie	M	1 034	3 680	12 000
Luxembourg	M	1 360	125	..
Pays-Bas	M	3 695	5 529	27 350
Norvège	M	2 800	800	..
Pologne	M	19 000	3 600	48 000
Portugal	M	500	2 498	12 335
Rép. slovaque	M	2 900	440	2 900
Espagne	M	869	6 000	20 000
Suède	M	1 850	1 500	2 300
Suisse	M	1 500	1 600	8 500
Turquie	M	678	1 287	5 176
Royaume-Uni	M	1 400	3 500	9 000

.. : Métadonnées non disponibles

Méthodes de collecte des prix

Les prix sont généralement observés à l'aide des méthodes suivantes :

- visite dans les points de vente, et consignation des prix sur support papier ou électronique. Cette technique est rarement employée, même si ces visites sont fortement recommandées lors de la sélection d'établissements et des produits/transactions ;
- envoi d'un formulaire papier par courrier ou par télécopie. C'est la méthode la plus courante ;
- envoi d'un formulaire électronique par courrier électronique ou sur disquette ;
- coup de fil passé à l'établissement. Il arrive souvent aux personnes chargées de compiler les indices de devoir appeler le fournisseur des données pour validation des prix ;
- observation des prix dans les catalogues/brochures. Cette méthode n'est pas recommandée, car il convient de consigner les prix correspondant à des transactions effectives et non les prix de catalogue.

La méthode de loin la plus utilisée consiste à envoyer des formulaires papier aux établissements, qui y portent les descriptions et les prix des produits. Dans certains pays, les prix relatifs à la période précédente restent sur le formulaire de manière que des corrections puissent y être apportées si nécessaire. D'autres envoient des formulaires sans données antérieures pour éviter que les prix soient tout simplement recopiés. Le formulaire doit nécessairement contenir les spécifications complètes des produits et des transactions pour chaque mois, ainsi que des instructions précises sur la manière de procéder si certaines spécifications changent. Dans les pays où le bureau national de statistique dispose d'antennes régionales, ce sont généralement ces dernières qui se chargent de la collecte des prix. Cependant, il est essentiel que le processus soit dirigé depuis le service central. Un réseau de communication efficace doit être en place pour que les enquêteurs soient au courant de tout événement particulier sur une base mensuelle. Le personnel des antennes régionales doit suivre une formation au moins tous les ans : rencontrer d'autres enquêteurs et discuter des problèmes communs, comme la sélection de variétés de remplacement, l'assimilation des nouvelles procédures et l'information sur les nouveaux produits et leurs caractéristiques.

Spécifications des produits

Lorsque l'on sélectionne des produits et des transactions représentatifs pour en observer le prix, l'objectif consiste à choisir les caractéristiques des variétés et des transactions qui représentent une proportion significative des ventes, sont largement représentatifs des autres produits et sont susceptibles d'être produits longtemps. Même si l'on espère toujours que les types de produits et de transactions resteront constants sur la durée, ce n'est souvent pas le cas dans la pratique et il est nécessaire de sélectionner des remplaçants. Il est donc crucial que l'information sur toutes les caractéristiques déterminant les prix soit enregistrée de manière à permettre des hypothèses sur les différences de qualité entre anciens articles et produits de remplacement, et que des ajustements puissent, si nécessaire, être effectués suite à des variations de la qualité. Ainsi, pour relever le prix du même produit mois après mois et pour identifier les modifications de la qualité si l'on procède à des remplacements, il faut soigneusement examiner et consigner sur le formulaire les caractéristiques déterminant le prix. En voici quelques-unes :

- Caractéristiques des produits :
 - type de produit
 - marque ou numéro de modèle
 - principales caractéristiques déterminant le prix : taille, poids, puissance, etc.

- Caractéristiques des transactions :
 - type d'acheteur : exportateur, grossiste, détaillant, fabricant, administrations publiques
 - type de contrat : livraisons simples/multiples, commandes, un an, volume convenu
 - unité de mesure : à l'unité, au mètre, à la tonne
 - taille de l'envoi
 - type de livraison : franco à bord, vente avec/sans livraison au client,
 - type de prix : moyen, catalogue, franco à bord, net d'escompte
 - type de rabais : saisonnier, volume, paiement en liquide, concurrentiel, commercial.

Mise à jour et renouvellement de l'échantillon

Les enquêtes sur les IPP sont des enquêtes à échantillon constant, car les données sont collectées auprès des mêmes établissements à plusieurs reprises. De telles enquêtes posent en général un certain nombre de problèmes de distorsion : l'échantillon s'épuisera car des établissements arrêtent de produire, deviennent de moins en moins représentatifs avec le temps et l'univers de l'enquête change, certains établissements peuvent se montrer réticents à l'idée de répondre et, soit quittent l'échantillon, soit fournissent des données de mauvaise qualité.

En principe, pour remédier à une partie de ces problèmes, on fait en sorte que les établissements restent dans l'échantillon un temps limité, en recourant à une sorte de renouvellement de l'échantillon. Cependant, le renouvellement n'est généralement effectué que pour les petits établissements, pour qui répondre aux enquêtes constitue une contrainte plus significative. Le renouvellement comporte deux principaux avantages. Premièrement, tous les producteurs, sauf les plus grands, participent à l'enquête pour un laps de temps limité et, par conséquent, le fardeau est partagé entre les établissements. Deuxièmement, on évite les problèmes liés à l'obsolescence d'un échantillon, tels que l'amenuisement de l'échantillon et le manque de représentativité. Grâce à la sélection de nouveaux établissements, de nouveaux produits peuvent être représentés dans l'IPP.

Si l'on opte pour le renouvellement de l'échantillon, il est nécessaire de déterminer au départ le taux de renouvellement. Ainsi, si l'ensemble de l'échantillon est renouvelé tous les cinq ans, le taux annuel s'établit à 20%. Il existe alors plusieurs possibilités de renouveler 20% des établissements interrogés, par exemple :

- on peut subdiviser les secteurs en cinq groupes et traiter un groupe chaque année ;
- 20% des établissements interrogés, dans tous les secteurs, peuvent être retirés chaque année et des remplaçants sélectionnés ;
- le cycle de renouvellement d'un établissement peut être lié à sa taille, de manière que les établissements les plus grands restent dans l'échantillon plus de cinq ans, et les plus petits moins de cinq ans.

Un renouvellement effectué sur la base du groupe sectoriel permet de revoir le plan d'échantillonnage, et de réaffecter et de sélectionner selon les besoins. Le renouvellement et la révision de l'échantillon sont les mieux adaptés au chaînage annuel.

3.7 Calcul des indices

Les principes de base du calcul des indices – calcul d'agrégats élémentaires, agrégation de niveau supérieur, alignement de la base de référence des dépenses et des prix, et enchaînement des indices

repondérés – sont les mêmes pour les IPP et les IPC. Nous les avons déjà évoqués à la section 2.11. Il n’y a donc pas lieu d’y revenir maintenant. Il existe toutefois des différences dans la pratique. Par exemple, même si tous les pays de l’OCDE recourent à une formule de Laspeyres (standard ou modifiée) pour les IPP qu’ils publient, certains produisent ultérieurement des indices de Paasche ou de Fisher car ceux-ci peuvent être préférables pour déflater les comptes nationaux. De même, comme nous l’avons mentionné précédemment, les systèmes de pondération et d’agrégation peuvent être bien plus complexes pour les IPP que pour les IPC en raison de la couverture différente des indices des produits et des secteurs (activités), et de la préférence conceptuelle pour la pondération sectorielle nette.

3.8 Problèmes latents

De nombreuses raisons expliquent pourquoi les échantillons d’IPP ne sont pas représentatifs, et sont donc susceptibles de donner des résultats inexacts. Tous les IPP nationaux souffrent plus ou moins de problèmes de collecte et de compilation. Les problèmes posés par l’absence de prix et la présence d’articles saisonniers ont été évoqués dans la section 2.12. Il n’y a donc pas lieu d’y revenir ici. Voici d’autres exemples de problèmes :

- les échantillons sont sélectionnés de manière raisonnée et non à l’aide de méthodes d’échantillonnage probabiliste, ce qui augmente les risques de distorsion. Ainsi, des établissements peuvent être sélectionnés en raison de leur localisation pratique ou parce que l’on sait qu’ils répondront avec sérieux ;
- sans méthode d’échantillonnage probabiliste, il est impossible de réaliser des estimations présentant la précision statistique requise (mais sans estimation initiale de la variance, un échantillon sélectionné de manière aléatoire ne peut pas non plus être optimisé ; la stratification doit donc se faire au jugé) ;
- la taille de l’échantillon pour un secteur peut devenir obsolète si ce secteur s’est développé ou contracté depuis la période de base, c’est-à-dire au moment de la sélection de l’échantillon ;
- des produits nouveaux risquent de ne pas être identifiés ou inclus dans l’enquête. On peut y remédier dans une certaine mesure en renouvelant l’échantillon d’établissements ;
- la base d’échantillonnage risque d’être obsolète ou de laisser de côté certains groupes de la population cible. Il arrive souvent que les informations relatives aux petits producteurs ne soient pas fiables, car ce groupe se caractérise par sa volatilité. Par conséquent, la pondération attribuée aux petits producteurs peut être fautive. Ces derniers sont généralement sous-représentés.

Dans l’idéal, il serait toujours possible d’utiliser des techniques d’échantillonnage correctes d’un point de vue statistique afin de produire les IPP avec l’exactitude requise, en fonction des limitations de ressources. Mais, dans la réalité, cet idéal n’est généralement pas atteint. Il est en principe impossible d’optimiser correctement les échantillons, car des estimations fiables sur les variances de population sont rarement disponibles, les bases d’échantillonnage toujours déficientes dans une certaine mesure, et les taux de réponse imprévisibles.

L’objectif est donc d’utiliser au mieux les données disponibles et d’appliquer les principes de l’échantillonnage de manière sensée et pratique. On pourrait avancer que l’étape la plus importante de l’échantillonnage consiste à établir et à comprendre pleinement ce que l’enquête essaie d’estimer, les limitations du cadre d’échantillonnage et l’environnement dans lequel l’enquête sera conduite : les taux de réponse probables, la qualité des données et les ressources disponibles.

Une fois cette position de départ établie, il est possible de concevoir un plan d'échantillonnage, en prenant des décisions relatives à la stratification, à la taille et à la répartition de l'échantillon. Les techniques d'échantillonnage aléatoire peuvent être utilisées dans les pays pour lesquels un grand nombre de données sont disponibles et des estimations raisonnables de variance peuvent être effectuées, mais les échantillons sont généralement sélectionnés au jugé. À condition de procéder judicieusement, cette approche peut se révéler parfaitement raisonnable.

Comme la plupart des échantillons de panel, les IPP souffrent des problèmes associés à une population en évolution. Chaque échantillon d'établissements et de produits perdra donc de plus en plus sa représentativité sur la durée, et est susceptible de s'épuiser à mesure que les établissements cessent de produire. Il est conseillé de procéder à un renouvellement ou de compléter le panel pour minimiser toute distorsion causée par ces problèmes.

Variations de la qualité

Dans l'idéal, l'indice ne doit pas être affecté par des changements au niveau de la qualité ou des conditions de vente. Même s'il n'est pas toujours possible d'atteindre cet objectif, les procédures suivantes peuvent s'avérer utiles pour séparer les purs mouvements de prix des autres changements lorsqu'un produit donné est remplacé par un produit de qualité différente. Dans tous les cas, l'appréciation du responsable du bureau national de statistique et sa connaissance du produit en question sont d'une importance cruciale :

- si les deux produits sont disponibles depuis un certain temps sur le même marché, se vendent en quantité raisonnable et affichent des prix assez stables, on peut supposer que la différence de prix entre eux provient d'un changement de qualité. La nouvelle série est alors simplement liée à l'ancienne ;
- si les deux produits ne sont pas disponibles en même temps ou si leur prix est instable, le rapport des coûts de production de ces deux produits peut être utilisé parallèlement au jugement reposant sur ces informations et d'autres fournies par le fabricant afin de distinguer la variation du prix de la variation de la qualité.

De même que pour la compilation d'indices des prix à la consommation, la diversité des techniques appliquées par les différents pays pour analyser les variations de la qualité des différents biens dont les prix sont collectés pour le calcul des IPP empêche une comparaison directe des méthodes utilisées. L'analyse suivante des méthodes se limite, par conséquent, à déterminer si des ajustements sont effectués ou non et pour mettre en évidence certaines grandes techniques.

Tableau 20. Prix à la production : Méthode de traitement des variations de la qualité

Résumé des principales méthodes utilisées	
Canada	..
Mexique	Identification des différences entre les produits pour déduire du nouveau prix la partie qui correspond aux caractéristiques supplémentaires. Des prix unitaires sont obtenus pour les produits dont le poids ou le volume varie.
États-Unis	Méthode des coûts de production et de la régression hédonique pour les produits technologiques
Australie	Essentiellement méthode des coûts de production
Japon	Essentiellement méthode des coûts de production, régression hédonique pour les produits technologiques
Corée	Essentiellement méthode des coûts de production, régression hédonique pour les produits technologiques
Nouvelle-Zélande	Pas d'ajustement
Autriche	Ajustement des prix de base
Belgique	Pas d'ajustement
Rép. tchèque	Prix observés au cours de la période de chevauchement, méthode du raccordement.
Danemark	L'indice des prix d'un nouveau produit est chaîné à l'indice de l'ancien produit
Finlande	..
France	..
Allemagne	Evaluation directe des différences dans les caractéristiques de qualité, prix observés au cours de la période de chevauchement, méthode du raccordement.
Grèce	..
Hongrie	Pas d'ajustement
Islande	..
Irlande	..
Italie	Un facteur de correction est appliqué en fonction des prix relevés pour les variétés nouvelles et anciennes pendant un mois de chevauchement
Luxembourg	..
Pays-Bas	Imputation pendant la période de chevauchement
Norvège	Utilisation d'un nouveau prix de base (décembre de l'année précédente) ou estimation à l'aide de l'évolution du prix de l'ancien produit, ou au sein du groupe. Méthodes hédoniques pour les ordinateurs
Pologne	Pas d'ajustement
Portugal	Pas d'ajustement
Rép. slovaque	..
Espagne	..
Suède	Utilisation d'un nouveau prix de base (décembre de l'année précédente) ou estimation à l'aide de l'évolution du prix de l'ancien produit, ou au sein du groupe. Méthodes hédoniques pour les ordinateurs
Suisse	Pas d'informations précises sur la méthode
Turquie	Pas d'ajustement
Royaume-Uni	Méthode du chevauchement

..: Métadonnées non disponibles

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(31 2002 15 2 P) – n° 52698 2002